

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1804.



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1804.



A ROUEN,

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,
rue de la Vicomté, n° 50.

1807.

Per. 8°

12391



INTRODUCTION.

L'ACADÉMIE des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen, créée par Lettres patentes de Louis XV, en date du mois de juin 1744, confirmée par de nouvelles Lettres patentes du 13 décembre 1756, les unes et les autres registrées au Parlement de Normandie, avait été forcée, comme toutes les Sociétés littéraires de France, d'abandonner ses travaux à la fin d'août 1793.

Elle les a repris le 29 prairial de l'an 11^e (18 juin 1803).

M. Beugnot, aujourd'hui Conseiller d'État, alors Préfet du département de la Seine-Inférieure, par son arrêté du 18 pluviôse, convoqua en l'hôtel de la Préfecture, pour le 1^{er} ventôse suivant, tous les anciens Membres de la Compagnie, à l'effet de rédiger des Réglements dans lesquels on conserverait les dispositions des premiers Statuts dont l'utilité serait reconnue.

En conséquence, le 1^{er} ventôse, sous la présidence de M. le Préfet, il fut nommé

ij

des Commissaires chargés de s'occuper des dispositions générales réglementaires, de déterminer le nombre des membres qui devront composer l'Académie, et remplacer ceux qu'elle pourrait avoir perdus.

Le 12, les Commissaires présentèrent la rédaction des Réglements; et, lorsqu'elle eut été approuvée et signée par tous les Membres, au nombre de 18, ces Réglements furent soumis à la sanction de M. le Préfet, qui les fit approuver par son Excellence le Ministre de l'Intérieur, le 12 germinal suivant.

M. le Préfet, en adressant cette approbation du Gouvernement qui rappelait l'Académie à ses anciennes fonctions, lui manda que, conformément à son arrêté du 18 pluviôse, il écrirait au Maire de la ville de Rouen pour l'inviter à assigner, dans la municipalité, un local dans lequel la Compagnie tiendrait ses séances ordinaires.

M. de Fontenay, qui occupait la place de Maire, et qui depuis est mort Membre du Sénat, M. de Fontenay saisit avec empressement cette occasion de prouver à

l'Académie son attachement. La Compagnie ayant député vers lui , on arrêta que , le 10 messidor (29 juin 1803) , se ferait l'installation solennelle de l'Académie.

Tous les Membres étant assemblés dans la grande salle de l'hôtel-de-ville , à sept heures du soir , M. le Maire et MM. les Adjoints , tous décorés du costume municipal , prirent place à un Bureau qui était à la droite de la salle ; en face était un Bureau semblable , auquel se placèrent M. l'abbé Lallemant , président , et M. Haillet de Couronne , secrétaire provisoire.

M. le Secrétaire en chef de la mairie ayant donné lecture de toutes les pièces officielles relatives à la réintégration de l'Académie , M. de Couronne , sur la proposition de M. le Maire , fit connaître , par un appel public et selon l'ordre de réception , les noms des membres anciens et nouveaux qui composaient la Compagnie.

Immédiatement après , M. le Maire , avec cette éloquence de l'ame et du sentiment qui lui était propre , adressa à l'Académie un discours dans lequel il traça rapidement les

avantages qui devaient résulter du rétablissement de l'ancienne Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen, pour un département » où sont en honneur les manufactures, le commerce, où un excellent esprit patriotique a sans cesse animé une population nombreuse et sage, recommandable par les efforts d'une industrie toujours raisonnée qui la dirige vers le bien, vers le mieux, et qui la fait se passionner pour tout ce qui présente l'idée d'entreprises utiles et glorieuses «.

Sous ce point de vue, il trouve à dire de l'Académie les choses les plus agréables et les plus flatteuses.

M. l'abbé Lallemand, président de l'Académie, répondit au discours de M. le Maire; il rappela d'abord que Rouen est une des premières villes de France où l'imprimerie ait été établie et protégée d'une manière particulière par le corps municipal; que, depuis ce temps, ce corps respectable s'est toujours fait honneur de propager les lumières en montrant une affection constante pour les Sciences, les Lettres et les Arts, et que

▼
dans la circonstance présente il prouve à leur égard un amour inaltérable.

M. l'abbé Lallemand traita ensuite de l'importance des Sociétés littéraires , de leur origine , de leurs progrès en France , de la protection éclatante dont le Gouvernement les avait toujours honorées ; et , parlant en particulier de l'Académie de Rouen , il remarque que depuis son institution elle a eu le glorieux avantage de chercher à étendre les lumières , à joindre à l'amour de l'étude l'attachement aux devoirs , qu'elle a ainsi assuré ce triomphe de la raison qui l'a distinguée tant en France que chez l'étranger.

M. Haillet de Couronne , qui depuis près de trente années était secrétaire de la classe des Belles-Lettres , faisant dans ce moment les fonctions de secrétaire provisoire , témoigna , au nom de l'Académie , toute la gratitude dont elle était pénétrée envers le premier Magistrat du département , envers un Ministre » dont l'estime et l'approbation sont » pour ceux qui cultivent les Sciences un » objet d'émulation et un noble encourage-
» ment «.

vj

Il termina par offrir l'hommage des cœurs
de tous les Académiciens » à ce Héros qui,
» à la fois guerrier, pacificateur et savant,
» est le sauveur de la France, et le res-
» taurateur des Académies «.



L I S T E

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Séances des 8 et 15 Thermidor an XI.

~~~~~

### M E M B R E S R É S I D E N T S , M M.

GOSSEAUME, Docteur en médecine, *rue de la Seille, n° 11*, DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE.

BEUGNOT, Homme de lettres, membre de l'Académie de Nismes et de la Société des sciences de Troyes, etc. etc., Préfet du Département de la Seine-Inférieure, *en son Hôtel*, VICE-DIRECTEUR.

HAILLET DE COURONNE, *rue d'Écosse, n° 12*, SECRÉTAIRE POUR LES BELLES-LETTRES.

VITALIS, Professeur de chimie, *à l'École centrale*, SECRÉTAIRE POUR LES SCIENCES.

MEZAISE, Pharmacien, correspondant de la Société philomatique, de celles d'Anvers et d'agriculture de Paris, *place de la Pucelle*, TRÉSORIER.

GOURDIN, Antiquaire, bibliothécaire de l'École centrale, correspondant de l'Académie des Sciences de Stockholm, de la Société des antiquaires de Londres, de celle d'Anvers, etc., *à l'École centrale*, BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE.

DULAGUE, ancien Professeur d'hydrographie, *rue de la Seille, n° 7*.

JAMARD, anc. Prieur de Roquefort, *rue Bouvreuil, n° 1*.

RONDEAUX DE SETRY, Botaniste, *rue de la Poterne, n° 4*.

- D'ORNAY**, Homme de lettres, membre de l'Académie de Lyon, de celle des arcades de Rome et des géorgifiles de Florence, *place de la Pucelle*, n° 15.
- PILLORRE**, Officier de santé, *rue de la Prison*.
- ROBERT DE S. VICTOR**, Homme de lettres, *au petit-Bouvreuil*, n° 16.
- JADOULLE**, Sculpteur, *rue Coignebert*, n° 2.
- LALLEMANT**, Homme de lettres, ancien vicaire général d'Ayranches, *rue Bourg-l'Abbé*, n° 22.
- DUVAL**, Horloger, *rue des Carmes*.
- MUSTEL**, Botaniste, *rue Morand*, n° 8.
- DESCAMPS**, Peintre, de l'Académie des arcades de Rome, *rue d'Ecosse*, n° 1.
- LEPECQ DE LA CLOTURE**, Docteur en médecine, *rue du Sacre*, n° 15.
- LEBRUMENT**, Architecte, *rue Bourg-l'Abbé*, n° 19.
- LAUMONIER**, Chirurgien en chef de l'Hospice d'humanité, associé de l'Institut national, à *l'Hospice*.
- NOEL**, Inspecteur de la navigation de la Seine, membre des Académies de Paris, Lyon, Bordeaux, Dijon, Ratisbonne, etc., *rue Beauvoisine*, n° 88.
- VARIN**, Botaniste, membre de la Société d'histoire naturelle de Ratisbonne, *au Jardin des plantes*.
- AUBRY**, Professeur de Belles-Lettres, à *l'Ecole centrale*.
- GUERSENT**, Docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle, membre de la Société médicale d'émulation de Paris, à *l'Ecole centrale*.
- LHOSTE**, Professeur d'histoire, *aux Mathurins*.
- DEU**, Botaniste, membre de la Société de Boulogne, receveur des Douanes, à *l'Hôtel de la Douane*.
- MATHÉUS**, Négociant, *rue S. Eloi*, n° 57.

**Le Cardinal CAMBACÈRES**, Archevêque de Rouen,  
*au Palais archiépiscopal.*

**BOÛLENGER**, Homme de lettres, vice-président  
du Tribunal de première instance, *rue de la*  
*Chaîne, n° 19.*

**DEFONTENAY l'aîné**, Négociant et Maire de Rouen,  
*rue des Charrettes, n° 55.*

**AVIAT**, Homme de lettres, receveur des contri-  
butions, *rue de Racine, n° 6.*

**GRUYER**, Membre de l'Académie et de la Société  
d'histoire naturelle de Bruxelles, directeur des  
Douanes nationales, *rue de Buffon, n° 6.*

**LEMASSON**, Ingénieur en chef du Département,  
*rue du Contrat-Social.*

**DESCROIZILLES**, Chimiste, à Lescure-lès-Rouen.

**BASTON**, Homme de lettres, vicaire général, *rue*  
*du Moulinet, n° 1.*

**BESNARD**, Docteur en médecine, *rue de la Made-*  
*leine, n° 5.*

**ROBERT**, Pharmacien de l'Hospice d'humanité,  
chimiste, *à l'Hospice.*

**VAUQUELIN**, Architecte, *boulevard Bouvreuil, n° 7.*

**DE BOISVILLE**, Homme de lettres, vicaire gé-  
néral, *rue des Murs-S.-Ouen, n° 8.*

**TARDIEU**, Peintre, *rue des Bons-Enfants, n° 27.*

**B. PAVIE**, Teinturier, *fauxbourg S. Hilaire, n°s 21 et 22.*

**DELESPINE**, Fabricant de velours, *fauxbourg S.*  
*Hilaire, n° 14.*

**LE BOULLENGER**, ingénieur de l'arrondissement de  
Rouen, *rue Beauvoisine, n° 77.*

**VIGNÉ**, Docteur en médecine, membre de la So-  
ciété de médecine clinique de Paris, *rue de la*  
*Seille, n° 11.*

**LETELLIER**, Professeur de mathématiques, *rue*  
*d'Elbeuf, n° 16.*

**PUGH**, Manufacturier, *rue d'Elbeuf*, n° 72.  
**BEUFILS**, Homme de lettres, *rue de la Perle*, n° 2.  
**LANCELEVÉE**, fabricant de velours, *rue S. Julien*,  
 n° 67.

**ACADÉMICIENS NON-RÉSIDENTS, MM.**

**CHAPTAL**, Ministre de l'intérieur, membre de l'Institut national, *à Paris*.  
**J. DELALANDE**, Astronome, membre de l'Institut national, *place Cambrai*, *à Paris*.  
**VALMONT DE BOMARE**, Naturaliste, membre de la Société des sciences, *à Paris*.  
**CHARLES**, Homme de lettres, *au Bourg-Achard*.  
**MONNET**, Inspecteur des mines, *à Paris*.  
**MENTELLE**, Géographe, membre de l'Institut national, *à Paris*.  
**OURSSEL**, Mathématicien, *rue d'Écosse*, *à Dieppe*.  
**DANGOS**, Astronome, *à Paris*.  
**LEMESLE**, Négociant et homme de lettres, *au Havre*.  
**GROULT**, ancien officier d'amirauté, *à Cherbourg*.  
 Le colonel **TOUSTAIN DE RICHEBOURG**, *à*  
**RONDEAUX DE MONTBRAY**, Propriétaire et manufacturier, *à Louviers*.  
**FORFAIT**, Conseiller d'état, associé de l'Institut national, *à Paris*.  
**PARMENTIER**, premier Pharmacien des armées, membre de l'Institut national, *rue S. Maur*, *à Paris*.  
**DEGAULLE**, Professeur d'hydrographie, *à Honfleur*.  
**DEFONTANES**, Homme de lettres, membre de l'Institut national, *à Paris*.

**DECESSART**, Inspecteur en chef des ponts et chaussées, *quai d'Orçai, n° 24, à Paris.*

**MONGEZ**, Antiquaire, membre de l'Institut national, *à Paris.*

**DANNEVILLE**, Homme de lettres, *à Caen.*

**COUSIN DESPREAUX**, Homme de lettres, associé de l'Institut national, *à Dieppe.*

**LEBARBIER**, Peintre, *à Paris.*

**LAMANDÉ**, Inspecteur en chef des ponts et chaussées, *rue Belle-Chasse, à Paris.*

**MOREAU le jeune**, Graveur, *à Paris.*

**HOUEL**, Peintre, membre de la Société des Sciences, *Hôtel d'Angevillé, à Paris.*

**LEVAVASSEUR l'aîné**, Général de brigade, inspecteur des fonderies de la République, *à Paris.*

**LEMONNIER**, Peintre d'histoire, *à Paris.*

**DEMAUREY**, Mécanicien, *à Incarville, près Louviers.*

**GRAPPIN**, Secrétaire de l'Académie de Besançon.

**DAVID**, Graveur, *à Paris.*

**OBERLIN**, *à Strasbourg.*

**LEVAVASSEUR le jeune**, Officier d'artillerie, *à Paris.*

**THOURET**, Tribun, président de l'École de médecine, *à Paris.*

**SAGE**, Chimiste, hôtel des Monnaies, *à Paris.*

**GODEFROY**, Graveur, *rue des Francs-Bourgeois, n° 117, à Paris.*

**LEVÊQUE**, Examineur de la marine, membre de l'Institut national, *à Paris.*

**CHARDON LA ROCHETTE**, Homme de lettres, *à Paris.*

**MOLLEVAULT**, Professeur de belles-lettres, *à Nancy.*

**DELARUE**, Membre de l'Académie des sciences, *à Caen.*

**FOURCROY**, Conseiller d'état, membre de l'Institut national, à *Paris*.

**CUVIER**, Secrétaire perpétuel de l'Institut national, professeur d'anatomie comparée, au *Muséum d'histoire naturelle*, à *Paris*.

**LACÉPÈDE**, Membre du Sénat, de l'Institut national, *rue S. Honoré*, à *Paris*.

**D'HERBOUVILLE**, Préfet des Deux-Nèthes, membre de la Société d'agriculture d'Anvers, à *Anvers*.

**A S S O C I É S É T R A N G È R S , M M .**

**TURNOR**, de la Société des antiquaires, à *Londres*.  
Miss **ANNA MOOR**, à *Londres*.

**ANCILLON**, Pasteur de l'église française, à *Berlin*.

**VOLTA**, Professeur de physique, à *Pavie*.

**DE MOLL**, Directeur de la chambre des finances et correspondant du conseil des mines de Paris, à *Salzbourg*.

**DE BRAY**, Ministre de l'Electeur de Bavière, à Berlin, membre de la Société de Ratisbonne, de l'Académie d'Amiens, etc., à *Berlin*.

**JEFFRAY**, Professeur d'anatomie à l'université de Glasgow, à *Glasgow*.

**ENGELSTOFT**, Docteur en philosophie, professeur-adjoint d'histoire, à l'Université de *Copenhague*.

**CAVANILLES**, Botaniste, à *Madrid*.

**SINCLAIR**, Président du bureau d'agriculture, à *Edimbourg*.

**FABRONI**, mathématicien, à *Florence*.

---

# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1804 (AN 12);

*D'APRÈS le Compte qui en a été rendu  
par MM. les Secrétaires, à la Séance  
publique du 22 Août de la même année  
( 4 Fructidor an 12. )*

---

DISCOURS

*Prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par  
M. GOSSEAUME, Directeur de l'Académie.*

**M**ESSIEURS,

C'EST avec un plaisir toujours nouveau que l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de

*S. publ. 1804.*

A

Rouen, vous invite à assister au compte solennel que tous les ans elle rend de ses travaux. La bienveillance avec laquelle vous daignez l'entendre depuis une longue suite d'années, lui a fait trouver une récompense pure dans la douceur de vos suffrages, et l'habitude de vos bontés n'a rendu que plus amères de longues privations auxquelles elle a dû se soumettre sans pouvoir s'y accoutumer jamais.

Enfin, après des jours d'orages et de tempêtes, un horizon serein se découvre à nos yeux : le Génie protecteur des beaux arts qui règne sur la France, cherche à rappeler parmi nous les Muses éplorées et à les naturaliser de nouveau dans ces contrées fortunées qui leur furent autrefois si chères.

Mais à peine, depuis la réunion des éléments épars de notre antique société, nous a-t-il été possible d'établir avec nos collaborateurs une correspondance régulière : il faut du temps pour faire succéder l'ordre à la confusion, et les occupations paisibles du cabinet et du laboratoire à des travaux tumultueux. Une longue sécheresse tarit enfin les sources les plus abondantes, et lorsque les torrents précipités des montagnes ont enséveli les naïades timides sous leur limon fangeux, encombré leurs sentiers favoris, donné à leurs perles liquides une direction nouvelle, ce n'est que peu à peu que le cristal qu'elles épanchent de leurs urnes fécondes reprend sa transparence naturelle, surmonte les obstacles qui s'opposaient à son passage, et qu'elles

reportent ainsi au réservoir primitif le contingent que chacune d'elle avait la tâche de lui fournir.

Nous nous retrouverions ainsi , Messieurs , au niveau de notre Académie naissante , si nous pouvions nous flatter de réunir autant de talents , de zèle et de diligence que nos premiers fondateurs. Cette idée m'a fait concevoir le projet de vous retracer succinctement l'histoire de notre institution : vous ne verrez peut-être pas avec indifférence comment une Académie des sciences , des belles-lettres et des arts fut instituée dans nos murs : vous applaudirez au moins aux établissements utiles qui se formèrent dans son sein.

C'est presque toujours à des affections particulières que sont dues les institutions générales.

Le goût de la botanique avait réuni plusieurs amateurs dans un jardin du fauxbourg Bouvreuil. *M. Delaroche* , médecin distingué de cette ville , fournissait le local : *MM. Dufay* et *Thibaux* en étaient les administrateurs , et un certain nombre de curieux , tous unis par les liens de l'amitié , fréquentaient ce premier berceau de la Flore rouennaise.

Peu à peu on forma le dessein de rendre les assemblées régulières ; on y discuta des points de physique et de littérature : le célèbre *Lecat* y porta ses talents et son activité ; *M. de Cideville* vit la possibilité d'ériger la Société en Académie , et le legs de *M. l'abbé Legendre* , qui fut mis à sa disposition , rendit cet ecclésiastique respectable son premier

bienfaiteur. *Fontenelle* n'eut pas une faible part à l'établissement de l'Académie de Rouen, et s'occupa de la rédaction des statuts qui devaient la régir. Les lettres patentes qui consolident cet ouvrage sont datées de Lille, en 1744, au mois de juin.

L'équité et la reconnaissance nous font un devoir de publier ici la part que MM. de l'Hôtel-de-Ville eurent à cet établissement; ils lui donnèrent d'abord un asyle dans leur Hôtel, et, sur la demande qui leur fut faite d'un terrain plus vaste et plus commode pour y cultiver les plantes, ils lui concédèrent le terrain qui forme aujourd'hui le jardin des plantes, moyennant une redevance annuelle qui honorait également la cité et l'Académie, et qui montre qu'un bienfait peut doubler de valeur par les graces qui l'accompagnent. Cette redevance, stipulée dans un contrat, était un bouquet que l'Académie se plaisait à composer des fleurs et des fruits les plus rares de son jardin, et qu'elle n'a cessé de présenter tous les ans, tant que cette propriété ne lui a pas été ravie.

Temps fortunés où la vertu faisait germer l'émulation, et où, pour me servir de la belle expression de Tacite, on comptait la fortune au nombre des avantages incertains, et la vertu au nombre des trésors inaltérables, puissions-nous vous voir renaître et répandre sur nous vos plus heureuses influences!

L'Académie se hâta de mettre à profit ce terrain

précieux ; ses belles clôtures furent perfectionnées et fermées par une grille élégante. Des orangeries vastes et régulières , une serre chaude qui les sépare avec agrément , décorèrent bientôt le fond du jardin : un réservoir et des conduits pour les eaux alimentèrent le bassin qui en occupe le centre , et toutes ces dépenses furent comblées des deniers de l'Académie , et par les offrandes volontaires que ses membres opulents s'empressaient de lui faire. Dans ces mêmes circonstances , M. de Cideville transmettait , par un contrat de vente à l'Académie , la propriété de sa riche bibliothèque , et fut le premier instituteur de ce bel établissement littéraire qui s'accrut insensiblement par la libéralité des Académiciens , et put , durant plusieurs années , satisfaire l'empressement et la curiosité du public. Déjà une collection intéressante de médailles , de bustes , de productions curieuses des trois règnes de la nature , annonçaient la formation prochaine d'un cabinet de curiosités et d'antiques. . . . . Des circonstances desastreuses nous auraient-elles ravi pour toujours des propriétés aussi respectables , et le plaisir inestimable d'en faire jouir nos concitoyens ?

Cependant le zèle et l'amour du travail créaient , dans le sein de l'Académie et sous sa vigilance , des écoles spéciales qui ont fourni à la patrie des hommes distingués dans tous les genres.

Le célèbre *Lecat* faisait des cours de physique

expérimentale , et professait avec éclat toutes les parties de la médecine opératoire.

Les pères *Pingré* et *Bouin* , chanoines réguliers de la congrégation de France , établissaient des observatoires au Mont-aux-Malades et à Saint-Lo , et jetaient au sein de l'Académie les fondements de leur gloire future.

Doué d'une modestie , d'une patience et d'une amabilité que rien n'égalait que ses connaissances profondes , M. *Descamps* , de son côté , fondait une école de dessin , avantageusement connue sous le nom d'école normande. M. *Ligot* professait les mathématiques avec un succès prononcé. M. *Dulague* , le seul de ces hommes laborieux que nous ayons encore le plaisir de posséder dans cette enceinte , donnait des leçons d'hydrographie , et faisait passer à la postérité , dans un ouvrage aussi méthodique que concis , les préceptes lumineux qu'il donnait à ses élèves. M. *Pinard* , médecin distingué , professait la botanique , et tandis qu'il consacrait tous ses loisirs à la composition d'un système de botanique complet et médité , M. *Pinard* , à la fleur de sa jeunesse , et avec toutes les ressources d'une imagination vive et brillante , l'embellissait de gravures soignées , et faisait revivre à Rouen les talents des *Aubriat* et des *Belleporte* : cinquante années de travaux académiques utiles assurent à M. *Pinard* l'estime et la reconnaissance de ses collègues ; sa douceur et sa bonté franche lui acquirent des amis ,

et son nom passera à la postérité avec le souvenir de ses vertus.

Je ne dois pas oublier ici deux hommes laborieux qui fomentèrent de leur côté l'instruction publique , M. *Scanégatti* et M. l'abbé *Bacheley*. Le premier , physicien instruit , mécanicien intelligent , se consacrait à des expériences utiles avec un zèle supérieur à sa fortune. Le défaut de moyens pécuniaires put l'empêcher d'être heureux , mais il n'en conservera pas moins dans notre souvenir la place que ses talents et sa probité lui assurent. Le second s'était entièrement consacré à l'étude de l'histoire naturelle , et était dans cette partie correspondant de l'Académie des sciences de Paris ; lui-même avait été son instituteur et avait formé une belle collection des curiosités naturelles de notre province. Il fit plusieurs années de suite des cours sur cette science intéressante. La pureté de son ame se peignait dans ses discours , et il ne fit pas moins estimer en lui les avantages de la science que les douceurs de la confraternité.

Que ne nous est-il possible , Messieurs , d'embellir cette séance d'une scène de bonheur qui fit précédemment une des parties les plus intéressantes de nos séances publiques ; je veux parler de la proclamation solennelle des prix que l'Académie distribuait aux élèves distingués des écoles de dessin , de peinture et d'architecture , de mathématiques , d'hydrographie , d'anatomie , de chirurgie , d'ac-

couchement et de botanique. Qu'il était agréable pour nous d'interrompre le compte que nous vous rendions de nos travaux pour payer à cette jeunesse laborieuse le tribut d'éloges que méritait sa diligence ! Que dis-je interrompre ? C'était embellir notre histoire d'un épisode délicieux qui pénétrait tous les cœurs et vous fit souvent répandre des larmes de tendresse.

En vous montrant ainsi, Messieurs, que l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, a déployé pour leurs progrès une activité qui ne s'est jamais ralentie, et que la part qu'elle réclame dans l'estime de ses concitoyens n'est pas une récompense usurpée, je ne saurais me dissimuler que j'ai en même-temps donné la mesure de nos devoirs. C'est par le travail, c'est par des efforts sans cesse renaissants, que nous devons espérer de captiver votre bienveillance, l'heureux partage de nos prédécesseurs. Mais, en rendant justice au motif qui nous anime, vous daignerez vous souvenir, Messieurs, que l'habileté des appréciateurs ne contribue pas moins que les progrès des arts à rendre plus difficiles les routes qui y conduisent, que l'Académie a fait depuis quinze ans des pertes immenses, et que, malgré les talents et l'habileté de ses nouveaux collaborateurs, il faut du temps pour mettre de l'harmonie dans ses travaux, de l'ensemble dans sa marche. Vous-mêmes, Messieurs, que distingue la plus sévère impartialité, êtes-vous bien certains d'accorder à des accents nouveaux qui

s'étudient à vous plaire, cette même faveur que vous accordâtes à des organes accoutumés à charmer vos oreilles ?

Je ne retarderai pas plus long-temps le plaisir que nous éprouvons, Messieurs, à vous associer à nos travaux : dans cette espèce de compte de famille, que la loyauté présente et que l'indulgence reçoit, nous n'avons tous qu'un même but, le progrès des sciences, comme nous n'ambitionnons qu'un avantage personnel, c'est que vous ne cessiez, Messieurs, de reconnaître en nous cette ancienne Académie de Rouen, qui, tant de fois, se plut à vous communiquer les fruits de ses veilles, et fut toujours certaine de retrouver chez vous la ressource des lumières et la bienveillance de l'amitié.

---

Après le discours de M. le directeur, M. de Couronne, secrétaire, donna quelques détails historiques sur les *révolutions que l'Académie avait éprouvées.*

» L'Académie, dit-il, doit sa première origine à  
» la réunion de quelques amis des lettres.

» La tradition, qui nous avait conservé ce sou-  
» venir, ne nous avait transmis rien de positif,  
» soit par rapport à l'époque, soit par rapport à  
» l'historique des premières assemblées de nos esti-  
» mables prédécesseurs. Il semblait que nous dus-  
» sions renoncer à la satisfaction d'en avoir une  
» connaissance suffisante, lorsqu'un heureux hasard

» m'a fait rencontrer , parmi des papiers réputés inu-  
» tiles , une feuille manuscrite bien intéressante pour  
» nous.

» Elle est intitulée : *Statuts de l'Académie* , com-  
» mencée le 16 avril 1716 , par MM. de Couronne  
» ( aïeul du secrétaire ) , Néel , le Baillif , Demissy ;  
» sur cette même feuille se trouve écrit le projet  
» d'un travail commun , d'un règlement pour la po-  
» lice intérieure , enfin d'une distribution des ma-  
» tières dont chacun des coopérateurs consentait de  
» se charger comme objet particulier de ses études  
» et de son travail.

» Voilà , n'en doutons pas , l'idée première de  
» notre institution. Nos devanciers se sont occupés  
» de faire bien ; sans faste , sans ostentation , sans  
» recourir à des programmes imprimés , ils ont tracé  
» sommairement nos occupations , nos règlements ,  
» nos devoirs.

» Les soins de ces hommes studieux eurent une  
» influence heureuse. Le nombre des sociétaires ,  
» déjà célèbres en 1744 , fixa l'attention du gouver-  
» nement ; il statua que cette association serait dé-  
» sormais qualifiée : *Académie des sciences , des bel-  
» les-lettres et des arts de Rouen* «.

» M. le secrétaire montre ensuite que l'Hôtel-de-  
» Ville , sous la mairie de M. Pigou ( son aïeul ) ,  
» conseiller au parlement , mort , en 1750 , doyen de  
» cette cour , avait fait , dès 1742 , à la société nais-  
» sante , la cession du legs de M. l'abbé Legendre ,

ce qui , pour le service de l'intérieur , lui procurait une rente de 1000 livres ; dans la suite , le même Hôtel-de-Ville concéda à l'Académie un terrain pour former le jardin des plantes , à l'entretien duquel le Gouvernement consacra une somme annuelle de 1600 livres , comme il en accorda dans la suite une de 600 livres pour la bibliothèque qui , dès-lors , devint publique.

Comme c'était du sein de l'Académie , continue M. de Couronne , qu'on avait vu naître les écoles d'anatomie , de chirurgie , de botanique , d'hydrographie , de mathématiques , de dessin , peinture , sculpture et architecture , il fut réglé que l'Académie ferait la présentation des professeurs pris parmi ses membres ; que les élèves des différentes écoles seraient en quelque sorte sous sa surveillance ; qu'elle leur décernerait les prix que l'Hôtel-de-Ville avait consenti de leur distribuer chaque année , récompenses flatteuses et honorables ! Elles étaient dignes , ajoute-t-il , du goût et de la munificence de la patrie du Grand - Corneille , des Bochart , des Fontenelle , des Jouvenet , des Bru moy , etc. ; elles étaient dignes de la capitale d'une province , qui , par un événement unique dans les fastes des sciences et de la littérature , a fourni en même-temps trois secrétaires aux trois Académies de Paris.

A peine l'Académie en eut-elle obtenu le titre en 1744 , qu'elle s'empressa , l'année suivante , de

vous rendre les témoins du fruit de ses veilles, dans une séance publique.

» Oh ! combien cette assurance d'être immédiatement sous les regards de ses pairs et d'être jugés par eux , nous fut sensible et fut chère à nos cœurs ! Vous écoutâtes pour la première fois et avec satisfaction le détail de nos travaux. Nous aimons à nous rappeler ces souvenirs et à redire que notre tribut volontaire vous fut agréable. Bientôt après il le fut d'autant plus que vous vîtes une femme jeune , belle , savante , née en cette ville , y obtenir la palme proposée au concours : madame du Bocage eut en 1746 , le prix de poésie , le premier de tous ceux que l'Académie ait donné . . . . .

» Mais , tandis que je parle de nos jours heureux , l'année 1791 en vint terminer le cours. A la vérité , dans cette année , nous continuâmes à avoir une séance publique , et de recevoir les témoignages de votre affection , de votre estime ; ce fut pour la dernière fois . . . . Vous n'avez pas changé . . . . ; les circonstances seules ont été différentes et ont amené d'étranges mutations . . . . . »

Oublions aujourd'hui ces temps d'erreurs et de désastres , livrons nous à des sentiments plus doux , et que ces mots de Virgile : *Deus nobis hæc otia fecit* soient chez nous tous l'expression vive du sentiment et l'élan du cœur , oui : *Deus nobis hæc otia fecit !*

» Je termine à ces mots l'histoire des révolutions  
» de cette Compagnie , et de l'interruption forcée  
» de ses travaux pendant douze années.

» La réintégration de l'Académie a eu lieu le 10  
» messidor de l'an 11 , et dans ce même sanctuaire  
» où nous voici. Redevenue l'héritière de son nom,  
» et de ses titres , elle a repris ses exercices. Puisse  
» la totalité de ses droits lui revenir aussi dans leur  
» intégrité !

» Après sa réinstallation cette Compagnie a regar-  
» dé comme une de ses premières obligations de  
» chercher à réparer ses pertes ; elle a repris la  
» suite de ses anciens travaux pour pouvoir vous  
» en présenter les détails dans ces deux départe-  
» ments , et c'est le compte que vous allez enten-  
» dre. Sa satisfaction eût été imparfaite si elle n'eût  
» pu vous demander de la partager.

» Jouir intérieurement du bonheur , c'est peu !  
» l'annoncer au dehors , le partager , c'est doubler  
» son existence et sa félicité ! Agréez notre hom-  
» mage « !

---

---

B E L L E S - L E T T R E S.

---

R A P P O R T

*Fait par M. GOURDIN.*

M E S S I E U R S ,

L'Académie, dans tous les temps, s'est fait un devoir de donner publiquement quelques détails sur ses travaux annuels. C'est un hommage que nous aimons à rendre à nos concitoyens, c'est une dette que nous payons à leur estime, à cette estime qui est pour nous la récompense la plus flatteuse, celle que nous ambitionnons davantage.

Depuis long-temps vous étiez accoutumés, Messieurs, à entendre le compte rendu dans la partie des belles-lettres avec un intérêt que savait vous inspirer un littérateur qui répandait un charme secret sur les moindres objets, les embellissait, les rendait dignes de votre attention. Celui qui, par obéissance, le remplace pour le moment, a besoin, Messieurs, de toute votre indulgence.

Nous commencerons par les ouvrages des personnes qui, sans appartenir à l'Académie, lui ont communiqué leurs travaux.

= Nous avons reçu un Mémoire imprimé ayant

pour titre : *Éclaircissements demandés par la classe des beaux arts de l'Institut national, sur la construction de plusieurs Monuments militaires de l'antiquité.*

On doit à M. *Petit - Radel*, membre de l'Institut, d'avoir montré que les monuments militaires que l'on rencontre dans quelques parties de l'Italie, se rapportent pour le genre de construction avec d'autres monuments de la Grèce, d'où il conclut que non-seulement ces monuments sont dus aux Grecs, mais encore que les Grecs n'en ont point emprunté la construction des Égyptiens. Pour assurer la théorie de M. *Petit - Radel*, l'Institut propose aux savants et aux voyageurs la solution des trois questions suivantes : 1° dans quelle ville ou lieux d'Italie trouve-t-on des enceintes antiques construites en pierres parallélogrammes régulières, disposées par assises horizontales et sans ciment ? 2° Dans quelle ville ou dans quels lieux trouve-t-on des enceintes formées de grands blocs ou quartiers de pierres de figure polygone irrégulière, sans ciment, ce que les anciens auteurs appelaient des constructions cyclopéennes ? 3° Lorsque, dans une construction quelconque, ces deux espèces de constructions se trouvent réunies, quel ordre observe-t-on dans leur disposition respective ; c'est-à-dire quelle est celle qui sert de fondation à l'autre, ou qui, dans tout autre mélange occasionné par des restaurations, porte les caractères d'une grande ancienneté ?

= M. *Lecarpentier*, professeur de l'école de dessin,

membre de la Société d'émulation de cette ville et de la société des sciences , lettres et arts de Paris , nous a adressé un exemplaire de sa *Notice historique sur M. Auber*. Cette notice est imprimée , ainsi que celle *sur M. Broche* , que nous avons reçue de la part de M. *Guilbert* , membre de la même Société d'émulation.

= Il nous a été adressé par M. *Mulot* , président de la Société académique des sciences , secrétaire de l'Athénée des arts , de l'Académie de législation de Paris , les ouvrages suivants imprimés :

*Vue d'un ancien Député de Paris à l'Assemblée législative sur les Sépultures ; Discours sur les Funérailles ; Mémoire sur l'état actuel de nos Bibliothèques ; Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de M. Demoustier ; à la mémoire de Léonard Robin , tribun et membre de l'Académie de législation ; Essai sur la Poésie légère ; Notice sur la vie de Guillaume-Antoine Lemonnier ; Discours sur les qualités qui doivent distinguer les Orateurs du barreau , et autres opuscules.*

= Nous avons reçu par M. *Boinvilliers* plusieurs ouvrages imprimés de différents auteurs , tels que des *Eclaircissements sur l'inscription grecque du Monument trouvé à Rosette* , par M. *Ameilhon* ; un *Rapport sur diverses inventions de J. Pierre Droz* , relatives à l'art du monnoyage ; *Discours prononcé à l'Institut , dans la séance publique , par M. Parny* , et *Réponse par M. Garat ; Socrate dans le temple d'Aglaure* ,

*d'Aglaure*, poëme qui a remporté le prix à l'Institut en l'an 12 ; *Organisation de l'Institut national* ; enfin , *Relation d'un Voyage dans le département de l'Orne pour constater la réalité d'un météore observé à l'Aigle le 6 floréal an 11.*

= M. *Leboulenger*, ingénieur, Académicien résident, nous a communiqué une *Abécédaire*, composé par M. *Chéron*, et nous a assuré qu'à l'aide de cet ouvrage nombre de personnes de tout âge ont fait, dans un temps très-court, de grands progrès dans la lecture.

= M. *Feret*, professeur au Lycée de cette ville, a envoyé à l'Académie la traduction en vers français de la fable de Gay, intitulée : *le Lièvre et ses nombreux Amis*, ou *les Amis du Jour*. L'auteur travaille à la traduction de toutes les fables du La Fontaine anglais, et les amateurs doivent désirer qu'il en enrichisse bientôt notre littérature.

PASSONS maintenant aux travaux des Académiciens dans la classe des belles lettres et des arts.

= M. l'abbé *Lallemant*, que, lors de la réinstallation de l'Académie, tous les suffrages avaient porté à la place de Directeur, mais que sa santé chancelante l'a forcé d'abdiquer, M. l'abbé Lallemant a prononcé, à l'ouverture de notre première séance, le discours suivant :

» MESSIEURS ,

» Un temps lucide semble préparer une nouvelle  
 » existence à nos travaux. Quels favorables auspi-  
 » ces ! quel jour plus marquant aurait-on pu choi-  
 » sir pour nous rouvrir le temple des Muses , que  
 » celui de la fête du Grand-Corneille , notre compa-  
 » riote ? Jour à jamais mémorable , où la Cité ,  
 » lors de notre rétablissement , se réjouit avec  
 » enthousiasme d'avoir donné à la France ce suc-  
 » cesseur des plus grands Poètes de l'antiquité , mo-  
 » dèle inimitable qu'admirent toutes les nations et  
 » qu'aucune n'a égalé.

» C'est avoir investi ma vieillesse du souvenir d'une  
 » jouissance et d'une satisfaction bien douces , que  
 » d'avoir eu l'honneur de présider l'Académie à sa  
 » glorieuse réinstallation. Il n'y aurait , pour moi ,  
 » d'égal à cette satisfaction que celle de suivre plus  
 » long-temps les impulsions de mon zèle dans les  
 » fonctions de Directeur de cette savante Compagnie  
 » dont j'ai toujours reçu des témoignages de senti-  
 » ments bien chers à mon cœur. Mais l'extrême dé-  
 » licatesse d'une santé vacillante que l'âge infirme  
 » encore , et l'étendue du travail que j'ai entrepris ,  
 » ne me permettant pas d'assister , comme je le dé-  
 » sirerais , habituellement aux séances de l'Acadé-  
 » mie , je suis obligé de l'inviter à faire un choix  
 » plus propre à réactiver cette belle fonction ,  
 » dont j'étais honoré lors de l'interruption de nos

» travaux , et qu'à notre renaissance , un nouveau  
» choix m'a confiée.

» Ce ne peut être qu'avec un bien grand regret  
» que je me prive d'un avantage plus conforme à  
» mon inclination qu'à mes facultés. Je désire vive-  
» ment que mon respectable Collègue , également  
» nommé provisoirement Secrétaire , veuille bien con-  
» tinuer un exercice de ses talents , qui , si long-  
» temps , ont fait honneur à notre Académie , à  
» cette Académie dont les connaissances et les dé-  
» cisions ayant mérité l'hommage de notre ancien  
» Gouvernement , ne peuvent manquer d'inspirer  
» une semblable disposition au Gouvernement sage  
» qui s'occupe de restituer ces antiques ressorts que ,  
» durant quatorze siècles , la lime de l'expérience  
» avait portés à un degré de perfection qui était  
» l'objet de l'admiration et de la jalousie des autres  
» nations.

» Bien que forcé , Messieurs , de voir céder mon  
» zèle à mon impuissance , je me reprocherais ce-  
» pendant d'abandonner le poste dont vous m'avez  
» honoré , si , au même titre , je ne continuais pas  
» de concourir à une nomination de nos membres ,  
» déjà si bien accueillie : nomination dont le com-  
» plément , d'après l'article III de l'arrêté de M. le  
» Préfet et la lettre du Ministre de l'Intérieur , ap-  
» partient aux anciens membres de l'Académie.

» Permettez donc , Messieurs , avant que de pro-  
» céder à la formation du bureau , que je propose

» de nous occuper des places de titulaires à remplir,  
 » et de pourvoir aux moyens de connaître le nom-  
 » bre des membres que nous aurons à nommer  
 » pour compléter celui des Académiciens-associés,  
 » tant regnicoles qu'étrangers. «

= M. *Gosse* ayant succédé à M. l'abbé Lalle-  
 mant dans la place de Directeur, témoigna ainsi sa  
 reconnaissance à la compagnie :

» Je m'efforcerais vainement d'exprimer ici com-  
 bien je suis sensible aux témoignages d'estime et de  
 confiance que vous venez de me donner.

» Mon respect profond pour vos décisions seul a  
 pu me faire accepter un fardeau supérieur à mes  
 forces ; et si l'espoir de m'investir de vos talents  
 et de vos lumières , ne venait balancer ma juste  
 défiance , je n'hésiterais pas à m'éloigner d'une place  
 que d'autres occuperaient plus utilement que moi.  
 Mais , avec la certitude de trouver en tout temps  
 chez vous , Messieurs , cette bonté tutélaire , cette  
 cordialité franche , cette communication facile qui  
 vous distinguent , quels dangers aurais-je à redouter ?  
 J'opposerai à des problèmes embarrassants vos con-  
 naissances profondes , à des questions insolites votre  
 maturité et votre expérience , aux difficultés de tous  
 les genres votre sagesse et votre perspicacité.

» Je ne vois pas , sans un plaisir secret , que la car-  
 rière m'ait été ouverte par un littérateur distingué ,  
 qui sait allier aux vertus austères toutes les graces

sociales (a) ; puisse-je en la quittant ne l'avoir pas déparée aux yeux de mon successeur (b) , dont le goût épuré et les conceptions faciles illustreront toutes les places auxquelles il sera appelé. Quand votre indulgence , Messieurs , me décerne l'honneur de vous présider , le mérite lui assigne la première place ; le mien sera d'avoir été son précurseur.

» Que de ressources précieuses ne promettent pas les hommes éclairés que vous avez investis de vos pouvoirs ! Ici l'hommage rendu à ses triomphes anciens a réintégré l'ami des beaux arts (c) dans la possession de les faire briller à vos yeux. Là une étude approfondie des secrets de la nature , et l'art de les présenter avec éloquence et précision , font asseoir un de nos nouveaux collègues à la place du savant et modeste d'Ambourney (d).

» Une sage économie appelle toutes les ressources de l'abondance dans les mains du dépositaire que vous avez choisi (e).

» Enfin , si les trésors littéraires que l'Académie a possédés , existent encore pour la plupart , et si elle peut nourrir l'espoir de les recouvrer quelque jour ,

---

(a) M. l'abbé Lallemand.

(b) M. Beugnot.

(c) M. Haillet de Couronne , secrétaire de l'Académie , pour la partie des belles-lettres.

(d) M. Vitalis , secrétaire pour la partie des sciences.

(e) M. Mézaize , trésorier.

chacun désigne avec sensibilité la bienveillance studieuse (f) qui nous les a conservés.

» Recevez l'hommage de ma reconnaissance, dignes promoteurs des beaux arts, qui avez fructueusement travaillé à rassembler les membres de notre Société dispersée, et lui avez obtenu la sanction d'un Gouvernement sage et ami de tout ce qui est bon, de tout ce qui est juste.

» Recevez l'hommage de mon admiration, hommes distingués de tous les ordres, qui réunissez ici la physique et la morale, les abstractions mathématiques et les fleurs de l'éloquence et de la poésie; la science de l'administration, de l'agriculture et du commerce; les arts utiles et ceux d'agrément! Par vos soins et par votre influence, l'Académie des sciences, des belles lettres et des arts de Rouen va reprendre ses travaux, étendre ses relations et briller d'une pure lumière. Qu'il est flatteur pour moi, Messieurs, de prédire vos succès et de vous montrer les palmes que vous devez cueillir! Mais je n'oublierai pas que la pierre qui aiguisé l'acier est impuissante pour couper elle-même, et je placerai toujours, à côté du sentiment de ma faiblesse, la conscience de vos forces, l'honneur qui tient à votre estime, et le souvenir de vos bontés.

---

(f) M. Gourdin, bibliothécaire.

= A l'expiration des vacances , l'Académie ayant repris le cours de ses travaux , M. Gosseume , docteur-médecin , Directeur , a ouvert la première séance par un discours trop étendu pour pouvoir , d'après le plan que nous avons adopté , être présenté en entier.

Les morceaux suivants , qui en sont extraits , en feront connaître le sujet , la division et la forme. Notre confrère débute ainsi :

» Messieurs , les premiers instants de notre réunion ont été signalés par une allégresse commune :  
 » en nous ouvrant un asyle dans l'hôtel municipal ,  
 » le digne magistrat (1) chargé de notre installation  
 » s'est empressé de répandre des fleurs sur notre  
 » nouvelle carrière ; c'était des fleurs offertes à  
 » l'amitié par les vertus hospitalières.

» De leur côté les hommes aimables et diserts ,  
 » chargés d'exprimer en votre nom la reconnaissance  
 » qui nous anime , n'ont pu résister au plaisir de  
 » briller vos destinées : alors un enthousiasme  
 » bien naturel animait leur langage , et semblait  
 » leur faire oublier un moment que les épines et  
 » les roses sont des compagnes inséparables. . . . .  
 » Nous avons passé ces premiers moments de surprise , nous avons payé aux auteurs de notre  
 » réunion le doux tribut du cœur ; et aujourd'hui  
 » que l'illusion doit disparaître à la voix de la rai-

---

(1) M. de Fontenay , maire.

» son sévère qui nous montre le travail comme le  
 » but unique de notre institution , qu'il me soit  
 » permis de vous rappeler , Messieurs , à ces con-  
 » sidérations importantes , et de développer ici quel-  
 » ques-uns des motifs qui rendent l'application à  
 » l'étude si essentielle pour nous. Cette communi-  
 » cation franche de ma part est le plus pur hom-  
 » mage que je puisse rendre à votre sagesse. /

» Or , cette nécessité de multiplier nos efforts , je  
 » la déduis 1<sup>o</sup> des progrès singuliers qu'ont fait de-  
 » puis trente ans les sciences exactes , et de la difficul-  
 » té de s'élever à leur niveau ; 2<sup>o</sup> de la décadence des  
 » Lettres et des Arts soumis à l'influence de l'i-  
 » magination.

» En deux mots , les sciences physiques se sont  
 » perfectionnées , il faut par le travail en soutenir  
 » l'éclat : les Lettres et les beaux Arts se sont dé-  
 » tériores , ce n'est que par le travail qu'on peut  
 » les faire refleurir. Chacun de ces titres pourrait  
 » être le sujet d'une longue dissertation ; je ne feraï  
 » que les effleurer , en laissant à votre sagacité le  
 » soin de suppléer les détails. C'est un canevas sim-  
 » plement calqué que je vous présente : vous le  
 » décorerez de la plus riche broderie «.

M. *Gossecaume* parcourt le département des scien-  
 ces physiques et mathématiques , et n'a pas de peine  
 à montrer les progrès qu'elles ont fait depuis  
 25 à 30 ans ; la chimie , sur-tout , présente l'aspect  
 le plus riant ; mais notre Confrère n'est pas enthous-

siaste , et n'épargne pas les abus quand il les rencontre sur ses pas ; l'article médecine en fournira la preuve.

» Un prophylactique nouveau , conquête heureuse  
 » de l'observation , permet de faire cesser parmi  
 » nous les ravages de la petite-vérole ; mais , à l'ex-  
 » ception de ce procédé dont l'adoption rapide et  
 » universelle atteste le besoin qu'on en avait , si je  
 » jette un regard attentif sur la médecine , je vois  
 » peu de progrès dont elle puisse se glorifier. L'ana-  
 » tomie , etc. . . . La chirurgie , etc. . . . La  
 » médecine interne , envahie de toutes parts ,  
 » conserve à peine quelques restes de cet éclat , de  
 » cette lumière pure dont Hipocrate la fit briller.  
 » Le goût du néologisme , des calculs , des hypo-  
 » thèses , fait oublier que la médecine , fille de l'ob-  
 » servation , peut bien emprunter aux sciences phy-  
 » siques des parures et des ornements , mais qu'à  
 » la nature seule appartient le privilège de lui  
 » fournir ses principes et ses lois «.

En parlant de la botanique , notre Confrère montre qu'avec des richesses immenses en apparence , nous sommes encore véritablement pauvres : car c'est particulièrement la propriété des végétaux qu'il importe de connaître. Après avoir indiqué les tentatives infructueuses de l'Académie des sciences de Paris pour parvenir à ce but , *M. Gosse* ajoute : » il res-  
 » te à nos chimistes modernes une carrière nouvelle  
 » à parcourir ; c'est de tous les principes constitu-

» tifs des végétaux qu'il faut rechercher la nature  
 » et les proportions des sels fixes par la cristalli-  
 » sation , volatils par la sublimation , des gaz par  
 » l'appareil pneumato-chimique , des extraits par  
 » l'alcool et les menstrues aqueux ; c'est enfin par  
 » les réactifs et par les moyens analytiques de toute  
 » espèce qu'il faut arracher à la nature le secret  
 » de leur composition et la règle de leur usage «.

M. *Gosseume* parcourt rapidement les sciences mathématiques , et montre combien les mécaniques en particulier rendent de services aux Arts. . . .

» La symétrie et la régularité répandues sur tous les  
 » objets par les sciences mathématiques ont étén-  
 » du leurs droits jusque sur le langage : d'un autre  
 » côté , à force de voir de grands objets et d'avoir  
 » des choses étonnantes à raconter , la science des  
 » mots est devenue moins nécessaire ; il a suffi de  
 » peindre avec vérité pour commander l'étonne-  
 » ment.

» Le sentiment n'a pas changé , mais la manière  
 » de l'exprimer n'est plus la même. Un style lâche  
 » dans sa composition , rédondant dans ses expres-  
 » sions , trop recherché dans ses figures , ne con-  
 » viendrait pas à l'activité des français de nos jours ;  
 » leur tactique comme leur langage dédaignent  
 » les lenteurs , et l'une et l'autre se hâtent d'arri-  
 » ver au but par la route la plus courte.

» Jetez , Messieurs , un coup-d'œil sur *les ordres*  
 » *du jour* , sur les proclamations du Héros qui gou-

» verne la France , par-tout vous y verrez régner  
» la pureté et l'élégance , la symétrie et la simpli-  
» cité ; comme César , avec lequel il a tant d'autres  
» rapports , il a écrit dans les camps et sous la tente ;  
» comme lui enchaîner la fortune , commander à  
» la victoire , frapper d'une main les ennemis de  
» l'état , et de l'autre relever les monuments des  
» arts , mais sur-tout donner l'exemple de la pré-  
» cision du style et de sa pureté , sont des traits de  
» ressemblance qui n'échappent à personne «.

Après une récapitulation rapide , qui sert en même  
temps de conclusion à la première partie , M. Gos-  
seaume commence ainsi la seconde :

» Si les sciences physiques se sont majestueuse-  
» ment avancées vers la perfection , on ne peut se  
» dissimuler que les lettres et les arts qui tiennent  
» à l'imagination , n'aient fait depuis bien des an-  
» nées des pas rétrogrades. . . . .  
» Depuis long-temps le goût des lettres s'était affaibli ;  
» les grandes corporations , les congrégations qui  
» les avaient cultivées pendant les siècles d'ignorance  
» ce , et qui nous en avaient transmis le dépôt  
» enrichi de leurs profondes recherches , ces corps  
» de lumière qui avaient répandu le plus vif éclat  
» dans des jours malheureux , s'étaient presque en-  
» tièrement éclipsés pendant les douceurs de la paix.  
» le goût des jouissances domestiques avait éteint  
» la soif dévorante de la gloire ; aussi depuis long-  
» temps ne comptons-nous dans la littérature fran-

» çaise qu'un petit nombre d'ouvrages faits pour pas-  
 » ser à la postérité. Les auteurs, trop faibles pour  
 » créer, s'étaient restreint à compiler, pour faire  
 » gémir la presse, et, proportionnant la nature et la  
 » longueur de leurs ouvrages à l'indolence de leurs  
 » lecteurs, avaient mis les sciences en dictionnaires,  
 » en anecdotes, en porte-feuilles, en almanachs «.

M. Gosseaume, pour étayer ces assertions, parcourt les diverses branches de notre littérature, et voit malheureusement les preuves se presser sous sa plume. Nous ne le suivrons pas dans ces détails affligeants, et nous passons à la conséquence qu'il en tire pour exciter l'émulation parmi les membres auxquels ce discours s'adresse.

» Et quand ces efforts généreux, poursuit notre  
 » Confrère, furent-ils plus impérieusement récla-  
 » més qu'au moment où nous sommes obligés de  
 » reporter nos regards sur les pertes immenses que  
 » nous avons faites « ? Ici M. Gosseaume paie un tribut d'honneur et de reconnaissance à un grand nombre de nos Confrères décédés pendant la révolution, et dont l'Académie regrette la perte ; puis, adressant la parole aux nouveaux Académiciens qui les remplacent, il s'exprime ainsi :

» Nouveaux et savants Collègues destinés à nous  
 » consoler de pertes aussi sensibles, tous les genres  
 » de travaux, tous les genres de gloire vous at-  
 » tendent. Jamais, non jamais aucun lien ne dut ins-  
 » pirer une plus vive ardeur, une soif plus dévo-

» rante de *cet honneur qui nourrit les arts* (1), que  
» la terre fortunée des Corneilles, des Lemery, des  
» Sanadon, des Basnage, des Jouvenet, des Fon-  
» tenelle, des Lecat : c'est à l'ombre de leurs  
» lauriers que nous sommes assis et que nous  
» cultivons les sciences. Puisse le feu sacré qui em-  
» brasa leur génie, échauffer au moins celui de leurs  
» enfants ! . . . . .

» Nous commençons notre carrière, Messieurs, car  
» le temps qui s'est écoulé depuis notre installation  
» jusqu'aux vacances mérite à peine d'être compté.  
» Mais le public qui nous a permis de le consacrer  
» à notre organisation, a les yeux ouverts sur le  
» travail qui doit la suivre. Sans doute que deux  
» mois de repos ne seront pas perdus pour les scien-  
» ces, les lettres et les arts, et que chacun de nous  
» s'est préparé à payer noblement son contingent  
» littéraire. Je vois ainsi, avec un secret orgueil,  
» parce qu'entre nous l'honneur et la considération  
» sont solidaires, nos assemblées devenir nombreu-  
» ses et nos séances s'abrèger par la multitude de  
» vos productions ; je vois la *louange exciter l'é-*  
» *mulation* (2), et chacun disputer le prix du tra-  
» vail et de la diligence. . . . .

» Je m'identifierai donc à vos efforts, je me glo-  
» rifierai de vos succès, et je verrai dans les uns  
» et les autres le seul bienfait que vous puissiez

---

(1) Cic.

(2) Quintil.

» ajouter au ministère honorable que vous m'avez  
» confié «.

= Le même nous a lu quelques observations sur  
les changements qui s'introduisent dans le langage  
français.

» Presque toutes les nations de l'Europe, dit-il,  
» prononcent la voyelle *U* comme la diphthongue  
» (*ou*). Les français la prononcent comme simple  
» voyelle. Est-il sûr que cette prononciation ne soit  
» pas nouvelle ( demande notre Confrère ), et ne  
» trouverions-nous pas dans un grand nombre de  
» mots français, sinon la preuve, au moins de fortes  
» présomptions que notre prononciation fut jadis la  
» même que celle de nos voisins. . . . . ? Pour  
» traiter cette matière à fond, il faudrait avoir bien  
» des connaissances que je n'ai pas, mais pour ne  
» présenter que des faits, il suffit d'avoir observé.  
» . . . . .

» Il est une infinité de mots français dont l'origine  
» est visiblement latine, et dans lesquels l'*U* a con-  
» servé jusqu'à notre âge la prononciation de la  
» diphthongue *ou*; je pourrais en faire une longue  
» liste, je me contenterai d'en offrir quelques-uns :  
» bouche dérive visiblement de *bucca*, bouillir de  
» *bullire*, courir de *currere*, double de *duplex*, doux  
» de *dulcis*, poudre de *pulvis*, etc., etc. . . . .

» Je demanderai présentement par quelle singu-  
» larité une grande quantité d'autres mots français,

» également latins d'origine , n'ont pas conservé la  
» prononciation que conservent par-tout ailleurs leurs  
» radicaux.

» Culte vient manifestement de *cultus* , curieux de  
» *curiosus* , dur de *durus* , fumée de *fumus* , furie  
» de *furia* , humain d'*humanus* , etc. , etc. . . . .

» Si j'avais , dit M. Gosseaume , une opinion à  
» émettre , je dirais que les mots cités dans mes  
» deux exemples ne me paraissent pas d'une ancien-  
» neté égale , et les premiers cités me paraissent  
» les premiers nés.

» Je tirerais mes inductions , 1<sup>o</sup> de ce que les  
» premiers expriment généralement des idées plus  
» simples. . . . Or , il est reconnu que les lan-  
» gues contiennent un nombre d'autant plus grand  
» de mots destinés à exprimer des idées complexes ,  
» que la civilisation a fait plus de progrès , que la  
» philosophie nous a plus familiarisé avec les abs-  
» tractions , et que le luxe , en multipliant nos fan-  
» taisies et nos jouissances , a contraint de multiplier ,  
» dans la même proportion , les expressions qui en  
» désignent les nuances , les conditions , les ré-  
» sultats.

» Je les tirerais en second lieu de la tendance  
» qu'ont les *ou* représentatifs de la voyelle *U* à  
» disparaître de notre langage. Le mot *buxus* , que  
» tous les hommes qui parlent correctement expri-  
» ment aujourd'hui par *buis* , se prononçait *bouis* du  
» temps de Boileau.

Et deux fois dans sa main le *bouis* tombe en morceaux.

» Nous disons encore donner le *bouis* pour unir ;  
» polir, adoucir.

» Le mot *fouteau*, *fagus*, a disparu de notre  
» langue ; son dérivé *futaye* a quitté sa prononcia-  
» tion primitive.

» Une observation qui tendrait à prouver que  
» parmi nous l'*U* a pu se prononcer généralement  
» *enou*, est celle-ci : dans certains cantons de notre  
» Normandie, où les usages nouveaux ne péné-  
» trent que lentement, le peuple est encore dans  
» l'habitude de prononcer l'article *du* comme *dou*,  
» et il dit familièrement *dou* pain, *dou* sel, *dou*  
» bois, etc.

» Un examen sévère nous montre que les langues  
» en général, et en particulier la française, marchent  
» vers la simplicité et le dédoublement des lettres  
» doubles. On commence à imprimer *complète* par  
» un seul *t*, on en employait deux autrefois ; il  
» en est de même pour beaucoup de mots ana-  
» logues.

» Si, bien des fois, on a changé la prononciation  
» de l'*ou* en *u*, souvent on n'a fait que l'adoucir en  
» lui substituant une diphthongue moins rude. C'est  
» ainsi que *gallois* a été substitué à *gallous* ; et la  
» première *L* changée en *U*, nous a enfin donné  
» le mot *gaulois*.

» Toutes

» Toutes les langues doivent fournir des exemples  
» de ce dédoublement de lettres pareilles , ou de  
» la substitution d'une autre lettre à l'une d'elles ,  
» au moins dans la prononciation. La langue grecque  
» en offre comme la française. Je citerai *αγγελω* ,  
» *αγγελος* , etc. . . . .

» C'est le sort des langues vivantes d'éprouver  
» des changements et des altérations successives.  
» Le latin de la loi des 12 tables ne ressemble guère  
» à celui de Cicéron et de Salluste , et il serait pos-  
» sible de bien entendre les harangues sublimes de  
» l'orateur romain , et de ne pas traduire les lois  
» de Numa.

» La 5<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> que je copie ici , me serviront de  
» preuve.

5<sup>e</sup> *Pelex azam Junonis nei tagito. Si tagit, Junoni  
crinibos demiseis acnon foeminam caedito.*

8<sup>e</sup> *Pisceis quei squamosei non sient nei poluceto.  
Squamosos omneis praeter scarom poluceto.*

» Mais en voici plus qu'il n'en faut pour prouver  
» le principe d'Horace ,

*Multa renascentur quæ jam cecidere , cadentque  
Quæ nunc sunt in honore vocabula ; sic volet usus.*

= Le même directeur a communiqué une traduc-  
tion en vers français qu'il a faite du joli poëme latin  
de Jacques Catz , dont feu M. Ballière a publié la  
dernière édition. Ce poëme , intitulé : *Monita amoris  
virginei* , a été le fruit des délassements d'un homme

*S. publ. 1804.*

C

d'abord attaché au barreau et devenu célèbre dans la diplomatie, et la traduction en est due à la complaisance et à quelques instants de loisirs dérobés à de graves et utiles occupations.

= M. *Beugnot*, préfet et vice-directeur, a lu un *Mémoire sur les opinions religieuses répandues dans le département de la Seine-Inférieure*; il y développe leur influence sur les mœurs des habitants. Ce *Mémoire*, qui n'a point été déposé au secrétariat, et dont nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse étendue, ce *Mémoire*, éloquemment écrit, offre des portraits vrais et flatteurs pour les citoyens de ce département; on y remarque un observateur délicat et profond qui sait embrasser l'ensemble des objets, et à qui les détails n'échappent point.

= Le même a communiqué quelques fragments d'un ouvrage dans lequel il peint le caractère de différents personnages avec la plupart desquels il a vécu et conversé lors de sa détention à la conciergerie de Paris. Il y trace, avec vigueur et sentiment, les portraits de ces mémorables victimes de la révolution, de l'illustre Bailly, du général Houchard, de Marie-Antoinette, de madame Rolland, etc., etc.

Les réflexions saines, justes, vraies, fines et délicates qui assaisonnent le récit souvent piquant par des anecdotes peu connues, tout fait présumer que cet ouvrage, quand il paraîtra, sera lu avec le plus grand intérêt.

= Nous nous faisons un devoir et un plaisir d'annoncer au public qu'un des membres de l'Académie, qui, pour l'instant, désire rester inconnu, va publier incessamment deux ouvrages, tous deux terminés, tous deux prêts à être mis sous presse. Le premier est un ample *supplément aux ouvrages de Placcius et de Mylius*, concernant les auteurs pseudonymes; le second est une *notice générale raisonnée de toutes les flores qui ont paru jusqu'à ce jour*.

= M. Descamps, conservateur du *Muséum* de cette ville et Académicien résident, a lu un fragment d'un ouvrage qu'il a fait pendant son séjour à Rome, et qui a pour objet l'examen de divers morceaux d'architecture, de peinture et de sculpture qu'offre cette ville célèbre; le fragment qu'il a communiqué est une description du groupe appelé *le Taureau de Farnèse*.

» Ce groupe, qui représente, de grandeur naturelle, Amphion et Zéthus fils d'Antiope, dans le moment qu'ils préparent le supplice de Dicée, est d'un seul bloc, et, en l'examinant bien, il n'est pas possible d'en douter; mais il a tellement souffert qu'il reste à peine de quoi porter un jugement certain sur la beauté de l'ouvrage grec, puisqu'il a été presque entièrement restauré par J. B. Bianchi, milanais, qui n'excellait pas dans la connaissance de l'antique. Malgré cela on peut encore reconnaître le beau style des grecs, et

» confirmer le jugement que Pline en a porté. . . . .  
 » En général , ce groupe n'est pas une belle chose ,  
 » cela ne détruit point la réputation de ses auteurs ,  
 » dont une inscription portait les noms ainsi que  
 » ceux de leur père et de leur maître. Il ne reste  
 » plus que la pensée de leur premier ouvrage ;  
 » mais cette pensée est belle et bien rendue. Ce bloc  
 » est hardi et prouve l'habileté des artistes qui fu-  
 » rent chargés d'un tel ouvrage «.

Il n'y a que les artistes qui puissent vraiment décrire les monuments des arts , parce que leurs descriptions sont ordinairement accompagnées de ces réflexions qui forment le goût des élèves et même des connaisseurs.

Voilà pourquoi les ouvrages de Cochin , de Mengs et de Winckelman seront toujours lus avec le plus grand profit.

= M. de *Saint-Victor* , académicien résident, a lu un mémoire sur cette question : » les monuments numismatiques de tout module et de tout métal qui nous restent des anciens peuples et particulièrement de la République romaine et des Empereurs romains , étaient-ils , à l'époque de leur fabrication , des médailles proprement dites dans le sens et l'interprétation moderne ; ou bien étaient-ils de véritables espèces courantes et des monnaies en circulation ? « Notre Collègue , dont le mémoire n'a point été déposé au secrétariat , et que nous regrettons de ne pas faire parler lui-même , soutient

l'affirmative de la dernière partie du problème ; et la preuve convaincante de ce qu'il avance est ce grand nombre des mêmes médailles trouvées partout où les armées romaines ont fait quelque séjour.

Cette manière d'instruire les nations les plus éloignées et les races futures des événements qui intéressaient la République ou l'Empire, était bien digne de ce peuple conquérant et superbe. M. de Saint-Victor fait voir combien cette sorte de monnaie l'emporte sur les monnaies des peuples modernes, dont les types et les inscriptions sont absolument nuls pour l'histoire.

= Le même a présenté un exemplaire imprimé de notices historiques sur MM. Auber et Broche, qu'il a lues, comme secrétaire, à la séance publique de la Société libre d'émulation de cette ville.

= Le même nous a lu la traduction en prose d'un fragment du poème latin d'Abraham Remy, poète du XVII<sup>e</sup> siècle, sur la descente des anglais dans l'Isle-de-Rhé en 1624. On ne peut que savoir gré à M. de Saint - Victor d'avoir tiré ce petit poème de l'espace d'oubli dans lequel il était tombé, et de l'avoir rajeuni par sa traduction.

= A cette occasion, M. de Couronne, secrétaire, a lu une notice sur la personne, et des réflexions sur les ouvrages d'Abraham Remy, né à Beauvais.

= Le *Prospectus* d'un cours de dessin, de pein-

ture et d'architecture , a été présenté par MM. *Fauquelin* et *Desoria* , Académiciens résidents. La Compagnie n'a pu qu'applaudir au zèle de deux artistes avantageusement connus par leurs talents.

= M. *d'Ornay* a lu un *Mémoire sur l'abus de certains mots nouveaux introduits depuis quelque temps dans la langue française*. Il y montre que , loin de l'enrichir , cette espèce de superfétation ne tend qu'à lui ôter sa pureté et sa justesse , son élégance et son harmonie ; puisque , comme il le remarque fort bien , aucuns de ces mots non-seulement ne se trouve dans les bons écrivains des siècles de Louis XIV et de Louis XV , mais qu'on ne les trouve pas même dans nos auteurs actuels qui jouissent de quelque réputation. D'où notre Collègue conclut qu'il faut proscrire absolument toutes ces expressions nouvelles qui ne peuvent que déshonorer une langue devenue celle de l'Europe entière.

= M. *Noël* a communiqué une imitation en vers français d'un poème de Gray.

= M. *Gourdin* , Académicien résident , a présenté des *Observations bibliographiques* sur la première édition des ouvrages de Vincent de Beauvais , en particulier sur celle du *Speculum historiale* de 1473 , en quatre volumes , par Mentellin à Strasbourg , et sur son *Abrégé* qui a paru chez Koberger , en 1483 , à Nuremberg.

Le même en fait d'autres sur l'édition du livre de Saint-Augustin, *de civitate dei*, publiée à Venise en 1470, par Jean et Vindelin de Spire.

Ces notices bibliographiques font partie de celles des ouvrages du XV<sup>e</sup> siècle que possède la bibliothèque publique de cette ville.

= Le même a lu une *Dissertation sur l'origine de l'écriture alphabétique*. Il y examine quand, comment, par qui, chez quel peuple l'écriture alphabétique a pris naissance.

Après avoir rapporté et discuté les opinions diverses des savants anciens et modernes, il montre que sur cet important problème on n'a guère que des conjectures, des probabilités plus ou moins ingénieuses, plus ou moins satisfaisantes.

= Nous avons reçu d'un Académicien résident, un conte moral, intitulé : *Apistius, ou le Favori*.

Ce conte, ou plutôt cette fable dans le genre oriental, qui prouve beaucoup d'imagination, offre plusieurs vérités intéressantes.

» On en peut recueillir, dit notre collègue, qu'à la  
» cour, les contrats d'amitié, de quelque apparence  
» qu'ils soient revêtus, ont peu de solidité. . . . ;  
» que souvent le bonheur naît de causes qui sem-  
» bleraient faites pour le détruire. . . . ; qu'en  
» bien et en mal la surface des actions peut n'avoir  
» même aucun rapport avec la moralité, la vertu.

» se cachant quelquefois sous l'enveloppe du crime ,  
 » moins souvent pourtant que le crime sous celle  
 » de la vertu. . . . . On pourrait aussi en con-  
 » clure , ajoute-t-il , que les conseils d'une femme  
 » prudente et vertueuse valent la peine que son  
 » mari y fasse la plus grande attention. Enfin les  
 » savants y remarqueront , selon l'auteur , qu'un fait  
 » de l'histoire peut être substantiellement vrai ,  
 » quoique les siècles , en roulant sur lui , y aient  
 » déposé le limon d'une foule de circonstances dif-  
 » férentes et contradictoires. «

= M. *Boistard de Glanville* , Académicien résident ,  
 avant d'appartenir à la Compagnie , lui a adressé  
 des *considérations sur la musique* , dont MM. Jamard ,  
 Lallemant , Gruyer ont fait un rapport très-favora-  
 ble , et M. l'abbé Lallemant , à cette occasion , a  
 donné des observations , lesquelles forment presque  
 sur le même sujet un mémoire nouveau également  
 intéressant.

Le dessein de M. *de Glanville* , dans son mémoi-  
 re , n'est pas de faire un traité de musique ; il  
 n'assigne pas de règles , il n'indique pas de pré-  
 ceptes : son ouvrage est entièrement de sentiment.  
 Des observations sur l'imitation musicale , sur le  
 caractère des instruments , en un mot , différentes  
 idées sur la musique qui lui ont paru neuves ,  
 composent cet opuscule.

Après une légère excursion sur le domaine de la

musique ancienne , il traite un peu plus à fond la moderne. Il essaie de prouver que l'harmonie est dans la nature , l'accord parfait nous étant fourni par elle. Voici comme il s'exprime dans ce passage :

» Quoique nos découvertes en harmonie aient  
 » de beaucoup précédé la découverte de la réson-  
 » nance multiple du corps sonore , l'oreille l'ayant  
 » pressentie avait appris à se former les règles de  
 » cet art. Il en aura été de l'harmonie comme de  
 » la littérature : le goût avait enseigné à bien écrire  
 » long-temps avant que la rhétorique eût indiqué  
 » les moyens de donner de l'ame et de l'ordon-  
 » nance au discours. L'accord parfait flattait singu-  
 » lièrement notre organe. Le goût avait porté son  
 » jugement ; mais l'esprit ne s'était pas encore rendu  
 » compte du plaisir qu'il lui faisait éprouver. Vint  
 » ensuite la découverte du corps sonore ; on s'ap-  
 » perçut que la percussion d'une cloche laissait  
 » entendre , outre le son principal , l'octave de la  
 » quinte , et la double octave de la tierce ; ce fut  
 » une confirmation de la justesse de nos sensations ,  
 » et l'expérience vint mettre le sceau sur les arrêts  
 » que le goût nous avait dictés. . . . .  
 » J'avoue néanmoins que la nature qui nous fournit  
 » l'accord parfait , ne nous donne pas avec autant  
 » de clarté l'origine des dissonances que les pro-  
 » grès de l'art ont introduit dans l'harmonie ; mais  
 » il suffit que les premiers principes nous soient  
 » fournis par elle ; c'est à nous à développer , à  
 » étendre les premières données qu'elle nous offre. «

Après avoir parlé de la musique en général, l'auteur nous transporte sur la scène pour être témoins des effets que cet art y produit. Il parle successivement des diverses parties qui forment un opéra : l'ouverture, l'aria, le récitatif, les scènes muettes. Voici, par exemple, ce qu'il dit sur le récitatif :

» Le récitatif, la partie la plus importante du  
 » grand opéra ; le récitatif, si négligé par le com-  
 » positeur, si négligé par l'acteur, est cependant  
 » la déclamation ramenée à ses plus justes into-  
 » nations, et maintenue dans ses véritables bornes  
 » par l'harmonie. Nous voici de nouveau transportés  
 » dans l'antiquité. Quand, accompagné par une  
 » flûte, l'acteur déclamaient des vers de tragédie, ce  
 » n'était, ce ne pouvait être que notre récitatif. . . . «

L'auteur descend ensuite dans l'orchestre pour entrer dans quelques détails sur l'expression propre à chaque instrument. Le cor, la flûte, le hautbois, le basson, ont, selon lui, leur caractère particulier.  
 » Mais un instrument appelé *trombone*, ajoute-t-il,  
 » instrument usité dans tout orchestre complet,  
 » surpasse tous les autres par ses effets : il imprime  
 » me la terreur la plus vive. Veut-on faire paraître  
 » tout le cortège infernal ? Que deux ou trois trom-  
 » bones se mettent à sonner, vous croirez enten-  
 » dre la voix de tous les satellites de Pluton.

» Une ombre sort-elle par son ordre du ténébreux  
 » empire pour venir porter aux vivants l'irrévo-  
 » cable arrêt du destin, ou les ordres les plus sa-

» crés que puisse intimer un père mort , un roi  
 » malheureux , le trombone seul concentre encore  
 » davantage notre douleur «.

Après avoir parlé des différents rythmes musicaux et de leur caractère , il finit par prendre l'opéra dans son ensemble , et comparer brièvement la touche de composition des deux nations les plus renommées sous le rapport de l'art : l'Italien et l'Allemand.

C'était ainsi que devait finir un ouvrage dans lequel on se propose de considérer l'art sous plusieurs rapports à-la-fois ; l'unité n'était point de rigueur. D'ailleurs , ce titre : *considérations sur la musique* , donnait à l'auteur toute la latitude qu'il pouvait désirer.

= Le même M. de Glanville a lu un discours ayant pour titre : *de l'influence de la poésie sur le moral des peuples*.

On n'a que trop considéré la poésie sous le rapport de l'esprit. L'auteur s'attache dans ce discours à développer ses effets moraux. Il lui est facile de trouver chez les peuples anciens des exemples multipliés des prodiges qu'elle opérait sur les esprits. Dans ce temps le poète était philosophe , législateur , réunissait sur sa personne tous les avantages que donnent le savoir et le génie.

Les Hébreux , les Grecs , les Bardes figurent successivement dans ses tableaux. Il s'attache princi-

palement aux premiers. Après avoir, selon les remarques savantes des docteurs Lowth et Blair, fait observer dans ces morceaux sublimes le *disjecti numbra poëtæ*, voici comme il s'exprime :

» Ce qui s'appelle *verset* dans les psaumes, paraît correspondre à ce que les Grecs ont appelé » *strophe*. La symétrie du verset, l'analogie des » deux parties qui le composent, ainsi que leur » opposition, était certainement très-favorable à » l'expression musicale ; aussi quand la harpe » d'Asaph, quand celles de toute la tribu de Lévi » soutenaient et accompagnaient de tels chants, » quels effets devaient en résulter ? Quand d'ailleurs » le poète, inspiré de Dieu même, communi- » quait à tous les assistants le feu dont il était em- » brâsé, l'enthousiasme ne devait-il pas être uni- » versel ? Lorsque l'Israélite fidèle entendait l'énu- » mération pompeuse des bienfaits dont le Ciel » l'avait comblé dans tous les temps, quels devaient » être les justes transports de sa reconnaissance ? «

Ces prodiges sont loin de nous, et nous ne les voyons plus se retracer. Cependant l'auteur, dans le dessein de prouver que tout peuple d'une imagination vive et sensible obéira encore aux impressions victorieuses du premier des beaux arts, cite cet exemple à l'appui de son opinion :

» Dans plusieurs villes de l'Italie, dit-il, et notamment à Naples, il arrive souvent de voir l'artisan quitter son atelier et le lazzaroni son parvis

» pour entendre de vrais rapsodes qui chantent ou  
 » déclament les plus beaux morceaux de la Jérusa-  
 » lem du Tasse. L'assemblée prête d'abord une  
 » oreille attentive. Bientôt elle se transporte , et  
 » l'enthousiasme augmentant par degrés , chacun se  
 » déclare le champion de son héros. Le parti de  
 » Renaud s'oppose au parti de Tancredi , et il  
 » n'est pas rare de voir employer les voies de fait  
 » pour défendre une opinion soutenue de part et  
 » d'autre avec la dernière chaleur «.

Ce n'est plus parmi nous qu'au théâtre , poursuit  
 l'auteur , où la poésie puisse encore développer  
 richement ses moyens :

» Je ne parle pas ici , dit-il , du but moral dans  
 » sa plus simple acception. Il sera rempli si le poète  
 » a su diriger à propos les moyens puissants que  
 » l'art lui fournit. Je parle de ces élans subits d'en-  
 » thousiasme auxquels se livre toute une assemblée ;  
 » de ces impressions ou de terreur qui pénètre nos  
 » ames , ou de compassion qui nous fait verser des  
 » larmes involontaires. C'est à la poésie que l'on doit  
 » ces étonnants effets ; c'est elle qui sait exprimer  
 » dignement tout ce qu'il y a de grand en nous.  
 » C'est elle qui sait faire correspondre la noblesse  
 » des expressions à la noblesse des pensées , l'é-  
 » nergie du style à l'énergie des sentiments , le  
 » désordre des inversions au désordre du langage  
 » passionné «.

L'auteur parle ensuite du genre didactique. En-

seigner est son but ; mais cet enseignement l'appliquant à une infinité d'objets , les analysant , parcourant toutes leurs branches , réclame une attention calme. La poésie n'a donc plus ici d'autres avantages que celui de parer des couleurs les plus attrayantes des préceptes toujours secs et souvent rebutants par eux-mêmes.

*Così all' egro fanciul porgiamo aspersi  
Di soave licor gli orli del vaso  
Succhi amari ingannato intanto ci beve.  
E dall' inganno suo vita riceve.*

» Les idées poétiques , dit encore l'auteur , embellissent tout ce qu'elles touchent. Elles seules savent faire intervenir l'imagination dans les sujets où l'on croirait que le jugement seul devrait exercer ses droits. Elles ne doivent toutefois pas alors troubler la raison dans ses méditations , encore moins tenter d'obscurcir ses lumières ; mais quel secours ne lui prête-t-elle pas , par exemple , dans ces moments où l'esprit , las de préceptes , a besoin de sortir de la sphère circonscrite des abstractions pour s'étendre en liberté dans un domaine plus vaste ? C'est alors qu'une agréable digression le repose de ses fatigues , et lui permet de recouvrer de nouvelles facultés méditatives et intellectuelles «.

Après avoir passé en revue les autres genres de poésie , l'auteur termine ainsi :

» Le poète peut donc encore exercer sur nos es-  
 » prits un certain degré d'influence. Heureux s'il  
 » sait toujours s'acquitter dignement de la tâche  
 » qu'il s'est imposée, et s'il ne prostitue pas au  
 » vice la plume qui lui fut mise entre les mains  
 » pour porter à la vertu et aux actions généreuses ;  
 » mais s'il se rend autant recommandable par la  
 » pureté et la noblesse de ses sentiments que par  
 » la sublimité de son génie, accordons-lui toute  
 » notre estime, regardons-le comme un bienfaiteur  
 » de l'humanité «.

= M. *Formage*, Académicien résident, a fait don  
 d'un exemplaire imprimé de ses *Fables*. L'Institut  
 de Paris, en les insérant au nombre des ouvrages  
 qui lui ont été offerts, annonce bien le jugement  
 favorable que l'on en doit porter.

= M. *Bignon*, Académicien résident, a présenté  
 les deux premiers cahiers imprimés de son *Essai  
 d'un cours abrégé de Grammaire générale*. Cet ou-  
 vrage, fruit d'une longue et profonde méditation,  
 et annoncé sous un titre beaucoup trop modeste,  
 n'était destiné qu'aux élèves de notre Collège.  
 Voilà, sans doute, pourquoi il est peu répandu ;  
 mais tous ceux qui l'ont lu avec attention attendent  
 avec impatience que l'auteur publie la suite de cet  
 important ouvrage.

= M. *Boinwilliers*, Correspondant de l'Institut,  
 Censeur des études au Lycée d'Orléans, et Acadé-

micien non résident , a adressé à l'Académie différents ouvrages imprimés de sa composition , tels qu'une *Grammaire raisonnée , théorique et pratique de la langue française* ; une *Grammaire latine aussi théorique et pratique* ; *Fabulæ Phædri et Faerni* dont il est l'éditeur et auxquelles il a ajouté des notes ; un *Manuel latin ou Choix de composition française* , et *Recueil de Fables et d'Histoires latines*.

= Le même , lorsqu'il était Censeur des études au Lycée de Rouen , nous a lu la *Description topographique du royaume de poésie* , allégorie ingénieuse , écrite avec goût ; des *Observations grammaticales* touchant diverses incorrections dans le langage.

Notre Collègue nous a communiqué aussi différentes pièces de poésies de sa composition , telles que *les Fleurs Epoux* ; une *Imitation poétique de la XI<sup>e</sup> satire d'Horace* ; le *Cigne et l'Oie* , fable imitée de Faerne ; une *Épître* imitée de Pline ; *l'Ours et la Levrette* , fable ; une *Romance* à un jeune enfant qui vient de perdre la plus tendre des mères , que nous allons transcrire pour faire connaître la manière de l'auteur :

A tes pleurs donne un libre cours ;  
 Oui , cher enfant , la parque inexorable  
 A tranché le fil de ses jours ,  
 Et pour toujours  
 Tu perds une mère adorable.  
 O souvenir fatal à ton repos !

Elle

Elle a cessé de vivre ;

Tu l'aimais , tu n'as pu la suivre ;  
Mais en pleurant tu soulages tes maux.

Vois ce tertre ombragé de fleurs ;  
Là pour toujours repose en paix sa cendre ;  
Plus de baisers , plus de douceurs ,  
Et vos deux cœurs ,  
Hélas ! ne pourront plus s'entendre.

O souvenir fatal à ton repos !

Elle a cessé de vivre , etc.

Tu vis pour jamais oublié ;  
Même à cette heure où tu verses des larmes ,  
Tu n'excites plus sa pitié ,  
Et l'amitié

A perdu pour toi ses doux charmes.

O souvenir fatal à ton repos !

Elle a cessé de vivre , etc.

C'en est donc fait ! plus ne diras :

» Je suis heureux , quel plaisir ! je te serre ,

» Belle maman , entre mes bras . . .

Hélas ! hélas !

Pauvre enfant , tu n'as plus de mère.

O souvenir fatal à ton repos !

Elle a cessé de vivre , etc.

Du fond de ces bosquets fleuris ,  
Grand Dieu ! j'entends une voix lamentable !

Prêtons l'oreille , je frémis . . . .

» O mon cher fils ,

- » Ta douleur me plaît et m'accable.  
 » Privé d'appui, tu tombes, par ma mort,  
 » Aux mains d'une étrangère ;  
 » Mon fils, si la vertu t'est chère,  
 » Je plaindrai moins ta détresse et mon sort.

= M. *Gosseume*, directeur, ouvrit la séance du 26 floréal, par un discours sur l'utilité et les charmes de l'étude. Nous allons en extraire quelques morceaux.

- » La culture des sciences et des lettres, dit notre  
 » Confrère, présente tant de douceurs, malgré la  
 » continuité du travail qu'elle exige, que je croirais  
 » abuser de vos loisirs si j'employais de longs dis-  
 » cours pour vous en présenter les preuves. La cu-  
 » riosité est naturelle à l'esprit, et la vérité est né-  
 » cessaire au cœur de l'homme. Avec ces deux  
 » mobiles il est capable de tout entreprendre et de  
 » tout oser, et quand, d'un autre côté, on considère  
 » que tout ce qui l'entourne est énigme et mys-  
 » tère pour lui, on le voit pressé par un nouvel  
 » aiguillon qui ne lui laisse aucun repos tant qu'il  
 » n'a pas fait la conquête qu'il médite . . . . .  
 » Tels sont les motifs qui font oublier à l'homme  
 » laborieux que le printemps a des charmes, que  
 » la campagne a des attraits, que la société a des  
 » douceurs. Et cependant, les succès obtenus, payés  
 » souvent par les plus grands sacrifices, ne vertissent  
 » pas toujours au profit individuel de celui qui les

» a mérités ; souvent un spéculateur adroit vient  
 » recueillir la moisson que le premier a fait croî-  
 » tre. . . . . Qu'importe , son ardeur ne se re-  
 » froidira pas , son zèle s'accroît par les obstacles :  
 » tel le chêne sourcilieux mutilé par le fer , battu  
 » par les tempêtes , n'en relève qu'avec plus de vi-  
 » gueur sa cime altière (1) ; tant il est essentiel à  
 » l'homme qui sait penser de rechercher la vérité ,  
 » de compléter ses connaissances , d'agrandir son  
 » commerce avec la nature et de s'associer à ses  
 » merveilles. . . . .  
 » A côté de ce phénomène vient s'en placer un  
 » second non moins extraordinaire , c'est que ra-  
 » rement une fortune considérable se trouve réu-  
 » nie à de grands talents. Il semble que la nature  
 » avare de ses dons craigne de les confier à des  
 » mains opulentes. Trop de moyens concourraient  
 » à lui arracher le secret qu'elle paraît s'obstiner  
 » à garder : presque toujours elle tempère la soif  
 » de la science par la médiocrité des ressources pé-  
 » cuniaires , la grande facilité de conception par la  
 » paresse ; et si , d'un côté , elle nous appelle à la  
 » contemplation de ses merveilles par l'éclat dont  
 » elle les environne , d'une autre part , elle multi-  
 » plie les difficultés qui nous empêchent de nous  
 » les approprier , et , en dépit de tant d'obstacles ,

---

(1) Hor. od. 4. 4.

» le travail aplanit le chemin , la raison agrandit  
 » son domaine ; chaque jour des vérités conquises ,  
 » des erreurs rectifiées viennent attester le pou-  
 » voir de l'application , et payer à l'homme stu-  
 » dieux le centuple de ses peines «.

Notre Confrère montre par des exemples célèbres que le plaisir de l'étude tient de près à celui de communiquer ses connaissances (1), d'où il déduit la formation des Sociétés savantes , et a l'espérance de faire passer son nom à la postérité. Du concours des talents il fait naître l'émulation ; mais gardons-nous , dit-il , de confondre cet aiguillon précieux avec la rivalité ou la jalousie : » L'émulation est la  
 » conspiration des cœurs honnêtes pour le pro-  
 » grès des sciences ; elle fait courir la même car-  
 » rière à des hommes qui savent s'estimer , et les  
 » fait contribuer sans chagrin à leurs succès res-  
 » pectifs , telle la pierre rend l'acier tranchant ,  
 » tel l'acier fait jaillir l'étincelle de la pierre. . . . .  
 » Que l'étude est belle à ce prix , et que la con-  
 » currence qui repose sur ces bases respectables en  
 » relève encore les attraits « ! . . . . .

Ce n'est pas encore assez , dit notre Confrère , pour l'étude , d'être dégagée de toute espèce de rivalité , il veut que l'amitié en relève encore les douceurs dans les Sociétés savantes. » L'amitié , dit-il !  
 » Quel mot viens-je de prononcer ! Oui , Messieurs ,

---

(1) Seneq. Epist. 6. Hor. Od. 3. 30.

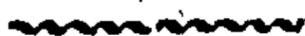
» l'amitié fait la douceur de toute société , et sans  
» amitié il n'est point de société durable (1) «.

C'est d'après le même orateur que M. Gosseaume résume en finissant les bienfaits de l'étude. » Quand  
» les arts libéraux ne nous procureraient pas des  
» avantages infinis , quand on ne les cultiverait que  
» comme un simple délassement de l'esprit , ils n'en  
» seraient pas moins dignes de l'homme qui a reçu  
» une éducation soignée. Les autres plaisirs ne sont  
» ni de tous les âges , ni de tous les temps : les études ,  
» au contraire , sont l'aliment de la jeunesse com-  
» me la douceur des vieux ans ; elles embellissent  
» nos jours prospères et nous consolent dans le  
» malheur ; sources de bonheur domestique , sans  
» embarras pour le dehors , elles font le charme  
» de nos veilles , de nos voyages , de nos loisirs  
» champêtres (2) . . . . . Réunissons-nous donc ,  
» Messieurs , dans la même pensée que le travail  
» est le but de notre institution . . . . . Fidèles à  
» nos engagements et dignes de la considération pu-  
» blique , nous ferons envier nos jouissances et re-  
» chercher notre Société . . . . . Nous recueille-  
» rons enfin la double récompense que nous de-  
» vons ambitionner , les connaissances agréables  
» qui font l'ornement de l'esprit , et les affections  
» délicates qui font le charme du cœur «.

---

(1) Cicéron , de amicitia , n° 20 , n° 100.

(2) Cicéron , pro Archiâ poetâ , n° 16.



N O T I C E

*Sur différents Membres de l'Académie , décédés  
depuis sa suppression jusqu'à son rétablissement.*

*Par M. G O U R D I N.*

Pendant le long espace de douze années qui se sont écoulées depuis la suppression de l'Académie jusqu'à son rétablissement , elle a essuyé des pertes bien douloureuses.

Un usage à jamais respectable nous impose la tâche pénible autant qu'honorable de vous entretenir des talents , des vertus de nos Collègues qui ne sont plus. Malheureusement nous ne pouvons nous acquitter , comme nous le désirerions , d'une dette si chère.

L'assemblée qui nous écoute les a presque tous connus , et les rappeler , Messieurs , à votre souvenir , c'est rappeler vos regrets ; et qui peut les louer plus dignement !

Il y avait déjà nombre d'années que M. *Auber* appartenait à l'Académie lorsqu'elle cessa d'exister. Une nouvelle Société de savants et d'hommes de lettres se hâta de se l'associer , et il en mérita si bien qu'elle s'est empressée de payer à sa mémoire le tribut , j'oserais presque dire , de reconnaissance dont il s'était rendu digne à tant de titres

M. *Lecarpentier* , professeur de l'école de dessin , a publié sur son Confrère et le nôtre , une notice simple , bien faite et pleine de sentiment. On y reconnaît , avec sensibilité , un ancien ami , un ami de l'enfance qui acquitte la dette de son cœur.

Dans la séance publique de la Société libre d'é-mulation , M. *Robert de Saint-Victor* , avec cette éloquence brillante qui lui appartient , a tracé d'une manière intéressante le portrait de son prédécesseur dans la place de secrétaire qu'Auber avait rempli avec autant de distinction que de zèle pendant les dernières années de sa vie jusqu'à sa mort. C'est en cette qualité de secrétaire qu'il publia chaque mois le *Rapport* des travaux de cette Société.

On remarque dans ces rapports des connaissances en plus d'un genre. Littérateur profond , Auber n'était point étranger aux sciences , il en possédait les principes et l'idiôme. Son érudition était vaste et variée : aussi avait-il consacré presque toute sa vie à l'enseignement des sciences et des lettres.

Le désir de savoir était chez lui un besoin impérieux , un besoin de tous les instants , une passion irrésistible. Nous l'avons vu , lorsqu'il eut abdiqué l'enseignement des belles-lettres à l'École centrale , suivre , la dernière année de sa vie , le cours de chimie avec l'assiduité , l'avidité de l'élève le plus laborieux , le plus désireux de s'instruire.

A peine se doutait-il qu'il sût quelque chose. C'est sans doute cette défiance qu'Auber avait de ses forces qui l'a empêché d'enrichir le monde littéraire de ses productions. On ne connaît de lui , outre les rapports dont nous avons parlé , que deux autres rapports qu'il a faits , comme administrateur , l'un sur le gisement des côtes du département , l'autre sur l'agriculture. On est étonné des connaissances qu'Auber développe dans ce dernier rapport. Il y parle en homme consommé dans ce premier des arts ; on y remarque sur-tout l'épanchement de son ame dans les justes éloges qu'il donne à plusieurs de nos concitoyens distingués dans les différentes branches de cet art qui en embrasse un si grand nombre.

Une probité exacte , une grande franchise , une ame droite , un cœur bon et loyal donnèrent pour amis à Auber tous ceux qui l'ont bien connu et sur-tout ses collègues à l'école centrale. Ceux-ci , quoiqu'il les eût quittés depuis près d'une année , lui rendirent à sa mort ces devoirs derniers et vénérables que commande la religion , et les accompagnèrent de regrets bien vrais et bien sincères.

Le nom d'Auber nous rappelle celui d'un oncle qu'il aima toujours tendrement , d'un oncle qui fit long-temps les délices et l'ornement de cette Académie par les nombreuses et différentes productions dont il se plaisait à enrichir nos séances et particulières et publiques ; vous voyez , Messieurs , que

je parle de l'abbé *Yart* , connu sur-tout par son *Idée de la poésie anglaise* , qui lui a mérité , non-seulement en France , mais chez l'étranger , une réputation durable.

Par devoir et par sentiment nous devrions vous entretenir de beaucoup d'autres de nos Confrères que la mort à moissonnés pendant ces temps malheureux où les muses fugitives et en deuil semblaient avoir déserté pour toujours le sol de notre infortunée patrie.

C'est avec intérêt , c'est avec attendrissement et reconnaissance que l'Académie prononcera toujours les noms des *d'Harcourt* , des *Beuvron* , des *la Rochefoucault* , ces noms si chers aux filles de mémoire.

Ayant publié , en 1795 , dans le *Magasin encyclopédique* , une notice assez étendue sur la vie et les écrits de *M. Dambourney* , qui , pendant plus de vingt ans , a exercé parmi nous , avec autant de zèle que de lumière , les fonctions de secrétaire dans la classe des sciences , je ne m'attacherai ici qu'à choisir les traits principaux qui caractérisent un homme dont le nom sera long-temps en vénération dans cette ville.

En 1758 il obtint à l'Académie l'*accèsit* du grand prix des belles-lettres. Son mémoire était si bien fait que la Compagnie en voulut connaître l'auteur ; et , n'ayant point un second prix à lui offrir , elle

lui en donna un qui le flatta davantage ; elle se l'associa comme littérateur.

Dambourney eût pu se distinguer dans la carrière des lettres , mais sa passion dominante était celle d'être utile , sur-tout au pays qui l'avait vu naître ; il se livra donc tout entier à la chimie tinctoriale , cette partie si essentielle du commerce de Rouen.

Son *mémoire sur la culture de la garance* fit peu de sensation dans son pays , mais il fut lu , médité et mis en pratique par des cultivateurs des environs d'Orange et d'Avignon. En 1789 , le Gouvernement , qui avait accordé à M. Dambourney une pension de 1000 l. , fit encore imprimer à ses frais le *recueil des procédés et expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et aux lainages*.

La chimie depuis cette époque a fait de si grands progrès , que cet ouvrage , tout estimable qu'il soit , à beaucoup perdu de son mérite , mais il prouvera toujours que son auteur aurait pu , guidé par les découvertes nouvelles , le porter à sa perfection.

Je ne parlerai point de ses autres ouvrages ; les bornes de cette séance ne le permettent point : c'est l'homme et non l'auteur que je voulais peindre , et je vais le faire d'un seul trait.

M. Dambourney était membre de la chambre des assurances. On sait que cette partie du commerce demande une grande étude , des connaissances

approfondies, et sur-tout une probité à toute épreuve. Une occasion singulière se présenta à M. Dambourney de montrer la sienne et de prouver toute la délicatesse de son désintéressement. Un négociant de Dunkerque fait assurer soixante mille livres sur un navire. Le navire fait naufrage : Dambourney notifie cette perte à la chambre, qui ne se croit point obligée au remboursement. Notre Collègue soutient le contraire. L'affaire est portée devant les Tribunaux ; un avocat de Dunkerque envoie un long et volumineux mémoire, Dambourney le réduit ou plutôt en fait un nouveau. La chambre est condamnée, et M. Dambourney paie avec joie sa part des soixante mille livres.

Voilà l'homme que nous avons perdu, qui emporte les regrets de chacun de vous, et à qui nous pouvons tous appliquer bien justement ces mots d'Horace : *Ille bonis flebilis occidit.*

Pourquoi les bornes trop étroites de cette séance nous empêchent-elles de célébrer M. Charles, qui a rempli si dignement parmi nous la place de directeur ? Nous rappellerions entr'autres son *mémoire sur les avantages que l'homme retire dans sa vie privée de l'amour de l'étude des belles-lettres.* Il pressentait, dès 1764, que cet amour et cette étude feraient les délices de sa longue retraite.

Nous vous dirions combien de fois M. de la Mal-  
*tière* a su nous intéresser par la diversité de ses talents et de ses connaissances.

Nous vous parlerions de cet homme estimable, enlevé à la fleur de son âge, à l'art de guérir, de *M. Courant*, qui, dans cet art qui embrasse tant de parties, avait choisi celle qui regarde particulièrement la plus intéressante moitié de l'espèce humaine.

Nous verserions des larmes, nous sèmerions des fleurs sur les tombeaux de l'infortuné *Bayeux*, ce traducteur élégant et profond des *Fastes d'Ovide* et de *Pausanias*; de *Rolland de la Platière*, que le *Traité des manufactures* qui fait partie de l'Encyclopédie méthodique, et plusieurs autres traités de même genre ont placé au rang des écrivains utiles, des écrivains qui ont bien mérité du commerce et de leur patrie.

Que ne vous dirions-nous pas et que n'aurions-nous pas à vous dire de cet homme vertueux, plutôt le père que le professeur de ses nombreux élèves, du fondateur d'une école si essentielle dans cette ville et qui y manquait, d'une école de laquelle sont sortis tant d'artistes célèbres qu'on l'a surnommée l'*Ecole Normande*; de cet auteur estimable de la vie des peintres flamands, allemands et hollandais . . . . *J.-B. Descamps* ! Le nommer, c'est faire de lui le plus touchant des éloges, c'est rappeler à vos cœurs des souvenirs chers et précieux, ceux d'une estime universelle.

**NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. LEBRUMENT ;**

*Par M. VAUQUELIN.*

Jean-Baptiste Lebrument , naquit en cette ville le 7 janvier 1756. Son père , qui était entrepreneur de bâtimens , et qui jouissait d'une considération méritée , le destina de bonne heure à suivre la même carrière. Notre jeune artiste parcourut successivement tous les genres de travaux qui entrent dans la composition des bâtimens civils , les pratiqua tous , et y fit des progrès rapides ; il se familiarisa sur-tout avec l'art du trait et de la coupe des pierres , en modelant les pièces les plus compliquées avec une sagacité étonnante : cette science lui devint très-utile dans la suite , par l'application qu'il eut souvent occasion d'en faire dans les divers travaux dont il fut chargé.

Cependant ce cercle parut trop resserré au jeune Lebrument ; né ardent et actif , il conçut qu'il ne suffisait pas d'être un excellent constructeur pour être un bon architecte ; il sentit que le dessin est la base essentielle de l'architecture ; que , sans une grande habitude de dessiner , l'architecte ne peut combiner l'ensemble d'un édifice et comparer le rapport de toutes ses parties avec sa masse générale ; enfin , que c'est le seul moyen qu'il ait de rendre

palpables ses idées et de mettre les ouvriers au fait de ce qu'il se propose de faire exécuter. Il sentit encore que , sans une étude approfondie des meilleurs auteurs qui ont écrit sur l'architecture et qui nous ont transmis les belles proportions et les formes simples et élégantes des beaux monuments antiques , il ne serait jamais qu'un architecte au-dessous du médiocre.

Pénétré de l'étendue des connaissances qu'exige l'architecture , notre Collègue se livra avec une ardeur incroyable à l'étude de toutes les parties constitutives de son art. Déjà , par les soins de feu M. Descamps , une classe de dessin s'était élevée dans nos murs ; le zèle infatigable de cet illustre professeur y avait su réunir tout ce qui pouvait former le goût et développer les talents dans tous les genres ; une foule d'élèves distingués par des progrès rapides justifiaient de plus en plus l'utilité de cet établissement. Le jeune Lebrument profita de ces avantages et apporta dans cette école le même amour du travail et la même application qu'il avait montrée jusqu'alors. Ses efforts furent couronnés des plus heureux succès ; en peu de temps il mérita et obtint le prix d'architecture.

Jusqu'ici notre collègue ne connaissait les beaux monuments de son art que par tradition , c'est-à-dire qu'il n'en pouvait juger que d'après les dessins qu'il en avait copiés et sur les estampes qu'il en avait vues. La ville de Rouen n'offrait point alors

d'édifices , ni même de maisons de quelque importance où se trouvassent appliqués les principes de goût dont il commençait à se pénétrer ; il prit le parti d'aller à Paris , malgré les obstacles que sa famille opposa à ce voyage.

Qu'on se représente quelle fut sa joie et son étonnement à la vue des nombreux édifices que renferme la capitale ; il les parcourut tous , les étudia avec la plus scrupuleuse attention , et y puisa ce style simple et noble qu'il a depuis répandu dans toutes ses productions. Des circonstances impérieuses le forcèrent à quitter , beaucoup plutôt qu'il ne l'eût désiré , une ville où il sentait la nécessité de faire un plus long séjour.

De retour dans ses foyers , M. Lebrument ne tarda pas à être employé comme architecte , et fit construire sur ses plans plusieurs maisons particulières , où l'on commença à appercevoir le germe des talents qu'il déploya par la suite dans des occasions plus importantes.

On venait de construire à Rouen un hôpital aussi vaste que commode ; mais les sommes considérables qu'avait coûté ce monument n'avaient pas permis d'en continuer l'église qui devait le terminer ; on en était resté aux fondations. En 1767 , les circonstances étant devenues plus favorables , l'administration se détermina à reprendre et à continuer les travaux ; notre Collègue fut chargé de cet ouvrage. Il sentit toute l'importance d'une semblable entreprise , et

s'occupa des plans et devis de cet édifice , qui furent agréés nonobstant les changements qu'il indiqua à faire aux travaux commencés. Non content de l'immense quantité de détails qu'il avait déjà faits à cet égard , il voulut encore faire modeler en relief la totalité de son projet , afin de se pénétrer davantage de l'effet qu'il devait produire. On remarque en général dans cette église un plan simple , de belles proportions , des profils purs et des ornements d'un bon choix : l'exécution en est parfaitement soignée , et prouve que M. Lebrument était aussi savant constructeur qu'habile architecte.

A-peu-près dans le même-temps il fut chargé de la continuation du grand bâtiment de l'abbaye de Saint-Ouen , maintenant l'hôtel de la mairie , et , graces à la munificence de nos dignes magistrats , l'asile de cette Société. Nous ne pouvons faire un pas dans l'enceinte de ce vaste édifice , sans y rencontrer par-tout des preuves des rares talents de notre Confrère ; il nous suffira de dire que c'est à lui que nous sommes redevables des deux grands escaliers qui en sont un des plus beaux ornements.

En 1778 , l'Académie admit M. Lebrument au nombre de ses membres ; il justifia dans tous les temps le choix de ses Collègues , par son assiduité aux Séances académiques , et par les travaux qu'il y présenta.

En 1792 , le directoire du département chargea  
notre

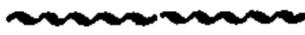
notre artiste de donner des leçons théoriques et pratiques d'architecture au ci-devant collège ; il s'acquitta avec distinction et désintéressement de cette mission honorable , jusqu'à l'époque desastreuse où tous les gens de talent furent proscrits.

Ce bouleversement général fit une vive impression sur l'esprit de notre Collègue. Son extrême franchise , dont il n'était pas toujours le maître , faillit plusieurs fois compromettre sa tranquillité. Il sentit le danger d'être trop en évidence , et renonça dès lors aux grandes occupations ; d'ailleurs , l'espèce de souplesse dont il eût fallu user pour se ménager les occasions d'être employé , était trop opposée à la fermeté de son caractère , et trop au-dessous d'un artiste qui sent toute sa dignité , pour qu'il usât de ce moyen ; aussi ne travailla-t-il plus que pour un petit nombre d'amis.

Cependant son ardent amour pour l'étude ne se ralentit jamais , parce que son assiduité constante au travail lui en avait fait un besoin. Il se livra tout entier à la recherche des machines les plus utiles , en conçut plusieurs dont il exécuta lui-même les modèles avec une intelligence peu commune ; mais une application trop suivie , je dirais même opiniâtre , déranger insensiblement sa santé , et fut la principale cause de la longue et douloureuse maladie à laquelle il a succombé à l'âge de soixante-huit ans.

M. Lebrument était d'un tempérament fort et  
*S. publ.* 1804. E

robuste , et fut toute sa vie très-laborieux ; peu d'hommes ont mieux senti le prix du temps et en ont fait un meilleur emploi. Il méditait profondément tous ses projets , et ne se déterminait à leur exécution qu'après les avoir envisagés sous toutes leurs faces ; mais ensuite il était ferme et inébranlable , et jamais une faible condescendance ne lui aurait fait altérer en aucune manière des plans dont la réussite lui paraissait certaine. Cette conduite , souvent très-nécessaire , ne lui concilia pas toujours l'assentiment de la multitude , mais elle lui mérita l'estime des hommes instruits et capables d'apprécier les vrais talents.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DU BOCAGE ;

*Par M. GOURDIN.*

Tandis que dans l'étendue de ce vaste Empire on compte à peine quelques femmes célèbres , la patrie du Grand-Corneille a vu naître et se succéder sur le Parnasse français deux femmes qui y tiendront toujours un rang distingué , Mademoiselle Bernard et Madame du Bocage. Il y a même entr'elles des rapports aussi singuliers que piquants. L'une avait été couronnée à l'Académie française et à celle des Jeux floreaux ; si l'autre n'a point obtenu tout-à-fait à l'Académie française les honneurs du triom-

phé, elle a eu la gloire de remporter la première palme académique que notre Compagnie ait eu l'avantage d'offrir. Le sujet était *la fondation même d'un prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences*, par M. le duc de Luxembourg, gouverneur de la province.

L'on admira avec quelle délicatesse et quelle vérité l'auteur traçait le portrait du protecteur de l'Académie ; l'on admira encore plus le talent avec lequel, en donnant d'utiles leçons aux littérateurs et aux savants qui devaient après lui entrer dans la carrière, le poète avait su leur offrir pour modèles et pour guides la plupart des hommes célèbres qu'avait produit cette cité.

Le billet cacheté est ouvert dans la Séance publique, et chacun apprend avec autant de plaisir que de surprise que l'auteur du poème couronné est Madame du Bocage, née à Rouen en 1710.

Dans la Séance publique de l'année suivante, l'abbé Fontaine, dont les poésies ont fait plus d'une fois les délices et l'ornement de nos assemblées, rappela le triomphe de sa compatriote par ces vers :

L'amour vint à sa voix s'asseoir sur nos gazons,

Faune, dans une grotte, écoutant ses chansons,

Soupira de plaisir, et la Seine attentive

Fit couler lentement son onde fugitive.

La scène française fut enrichie par Mademoiselle Bernard, de *Brutus* et de *Laodamie* ; mais Fontenelle,

dit-on , a eu part à la composition de ces deux pièces ; Madame du Bocage seule y fit paraître les *Amazones* et y soutint , dit le chevalier de Mouy , la réputation qu'elle s'était acquise par son *Paradis terrestre*. Les *Amazones* ont eu onze représentations , et ont été traduites en vers italiens par la comtesse Grozzi , la même qui venait de faire parler à Térence la langue de son pays.

Le *Paradis terrestre* , imité de Milton , dédié à l'Académie de Rouen , traduit depuis en vers italiens , par Gasparo Grozzi , époux de la comtesse dont nous venons de parler , a mérité à son aimable auteur , de la part de Voltaire , des Stances qui commencent par celle-ci :

Milton , dont vous suivez les traces ,  
 Vous prête ~~ses~~ transports divins ,  
 Eve est la mère des humains ,  
 Et vous êtes celle des graces.

Ce poëme cependant a essuyé quelques critiques , ou plutôt les auteurs des *Mémoires de Trévoux* , lorsque la première édition parut , donnèrent quelques avis à l'auteur qui eut la bonne-foi d'en profiter. Il n'y a que la médiocrité qui se cabre contre les conseils ; le vrai talent est toujours docile , parce qu'il est naturellement modeste.

Le poëme de la *Renommée* de Pope avait paru avec éclat en Angleterre , Madame du Bocage le fit passer dans notre langue avec toutes ses beautés , et en fit

disparaître les taches et les imperfections. La préface qu'elle mit à la tête de cette imitation est remplie d'une critique saine et d'un goût exquis.

Je ne parlerai ni de la traduction qu'elle donna de l'*Oraison Funèbre du prince Eugène*, prononcée en italien par le cardinal Passionei, ni de celle de la *Conjuration de Valstein* par Sarazin, qu'elle mit en italien pendant son séjour à Rome; je dirai seulement que la première de ces traductions fut comparée à celle du panégyrique de Trajan par Sacy, et que la seconde étonna même les personnes qui parlaient le plus correctement la langue de Rome moderne.

Madame du Bocage, après avoir en quelque sorte essayé son talent poétique dans des imitations, osa se confier à ses propres forces. La *Colombiade* parut. Le poète y chante la conquête du nouveau monde et l'établissement de la religion dans cette terre idolâtre. Ce poème est assez connu, et, pour l'apprécier, il suffit de dire qu'il a été traduit en prose allemande et en vers espagnols. Les suffrages des étrangers ne peuvent être suspectés d'adulation.

Par les imitations de Milton et de Pope, Madame du Bocage s'était acquis une juste réputation chez nos voisins et nos rivaux. Elle y alla en 1750 jouir de toute sa gloire. En 1757, madame du Bocage parcourut la Hollande et l'Italie; dans cette dernière contrée, elle fut accueillie avec encore plus de distinction que dans les deux autres. Son poème de

*la Colombiade*, dédié à Benoît XIV, l'y avait fait connaître, et sa renommée l'y avait précédé. L'Académie des Arcades de Rome et celle de Padoue la reçurent au nombre de leurs membres, mais c'est à Bologne qu'elle jouit d'une distinction plus flatteuse encore. L'institut se l'associa; c'était une faveur dont elle sentit si bien le prix qu'elle écrivit à sa sœur : » Ma gloire est grande; il n'y a que trois » femmes, la studieuse Laura Bassi qui y professe » la physique dont elle donne des cours publics en » latin; la fameuse géomètre Agnesi, et l'illustre » princesse de Collombrano, napolitaine. La marquise » du Châtelet, aussi digne d'en être que je le suis » peu, était de cette Académie des sciences, » fondée par Théodose le jeune, la plus ancienne » et la plus riche de l'Europe «.

A son retour, Madame du Bocage passa par Lyon; l'Académie de cette ville la reçut comme elle le méritait, et, pour me servir de ces expressions, *inscrivit son nom dans le temple des Muses*.

En 1765, l'Académie de Rouen, dont les statuts, trop sévères sans doute, semblaient en interdire l'entrée aux femmes, crut devoir y déroger en faveur de son illustre compatriote; elle créa une nouvelle classe d'associés, celle des associés libres. Madame du Bocage en fut si flattée qu'elle en témoigna sa reconnaissance par un remerciement en vers, et qu'elle vint l'année suivante embellir de sa présence la séance publique dans laquelle elle lut la tra-

duction en vers français de deux Eglogues grecques , l'une de Maschuset , l'autre de Bion. Dès 1762 , la collection de ses œuvres avait paru à Lyon en trois volumes , dont le troisième est composé des lettres que , pendant ses voyages , elle écrivit à Madame du Perron. Ces lettres sont vraiment intéressantes par les détails précieux qu'elles offrent sur les monuments , les mœurs et les usages des trois pays qu'elle a parcourus. Le style en est simple , léger , coulant et agréable ; le ton d'ingénuité qui y règne , prouve bien qu'elles n'étaient écrites que pour la personne à qui elles sont adressées : c'est une sœur qui épanche son ame dans celle de sa sœur.

Madame du Bocage , aux talents de la poésie , unissait les charmes de la beauté , qui seule peut faire la gloire des personnes de son sexe ; aussi lorsqu'elle partit pour l'Italie , Voltaire lui adressa-t-il ces vers :

Vous qui régnez sur le Parnasse ,  
 Allez au capitolé , allez , rapportez-nous  
 Les myrthes de Petrarque et les lauriers du Tasse.  
 Si tous deux revivaient , ils chanteraient pour vous ;  
 En voyant vos beaux yeux et votre poésie  
 Tous deux mourraient à vos genoux  
 Ou d'amour ou de jalousie.

Madame du Bocage était encore jeune lorsqu'elle devint veuve. Elle se consola de la perte qu'elle

avait faite dans le sein de l'amitié , car elle eut le bonheur d'avoir des amis. La douceur de son caractère , sa bienfaisance naturelle lui en avaient acquis. Elle joignait , dit Madame de Beauharnais , la politesse majestueuse du siècle de Louis XIV à l'amabilité fine de son siècle. Ses talents n'avaient rien pris sur ses vertus , et , semblable à Fontenelle , elle ne cessa d'être aimable que quand elle cessa de vivre en 1802 , à l'âge de 92 ans.



#### PRIX PROPOSÉS POUR L'AN 13 , ( 1805 ).

L'Académie a proposé pour sujet d'un prix , consistant en une médaille de la valeur de 300 francs , qui sera décernée dans sa séance publique de l'an 13 ( 1805 ).

*L'Éloge de J.-B. Descamps , créateur de l'école gratuite des arts , de dessin , de peinture , sculpture , gravure et architecture de Rouen.*

Les mémoires devront être adressés , franc de port , à M. Gourdin , secrétaire de l'Académie , pour la classe des belles-lettres , avant le 15 messidor an 13 , époque de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son discours une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'éloge aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents et non résidents seront admis à concourir.

---

---

## SCIENCES ET ARTS.

---

### R A P P O R T

*Fait par M. VITALIS, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des sciences.*

M E S S I E U R S ,

Le domaine des sciences comme celui des belles-lettres offre à l'esprit humain un vaste champ à cultiver, une carrière brillante à parcourir. Le terrain ne présente plus ici, il est vrai, ces sites charmants, ces vues délicieuses, ces scènes variées et pittoresques que le talent de l'orateur ou du poète sait embellir encore de toutes les richesses de son art.

Mais si les sciences offrent des points de vue moins agréables que les belles-lettres, si elles prêtent moins à l'imagination, combien elles l'emportent sur ces dernières par l'avantage qu'elles possèdent si éminemment de développer heureusement le germe de la pensée, de nous apprendre à saisir les vrais rapports qui existent entre les divers objets de nos connaissances, de former par conséquent la raison,

de créer, d'étendre, de perfectionner le jugement, qualité la plus précieuse de l'esprit, et sans laquelle toutes les autres deviennent inutiles et souvent dangereuses.

Les sciences, considérées sous le rapport des services nombreux qu'elles rendent à l'industrie et aux arts, ne sont pas moins recommandables aux yeux d'une raison saine et éclairée. Quelle main, si ce n'est celle des sciences, a jeté, au milieu de nous, les fondements de ces ateliers, de ces manufactures, de ces établissements de tout genre, où l'art, rival de la nature et la surpassant même quelquefois, enfante tous les jours de nouveaux chefs-d'œuvres, de nouveaux prodiges? Quel autre que le génie des sciences nous a révélé les secrets de l'industrie et en a porté les procédés à ce degré de simplicité et de perfection qui fait le tourment et le désespoir de ce peuple rival qui nous avoisine, et que la jalousie rend notre irréconciliable ennemi? Ne craignons point de rendre hommage aux sciences dans un département, dans une cité qui s'enorgueillit de leur devoir ses succès, sa gloire, sa réputation et ses richesses.

C'est parce que l'Académie sent tout le prix des avantages et de l'utilité que les sciences procurent à la société en général et à cette ville en particulier, qu'elle s'est empressée de les accueillir dans son sein, et de leur assigner une place distinguée parmi les objets qui partagent ses sollicitudes et ses veilles.

La jouissance la plus douce de l'Académie sera toujours de contribuer de tout son pouvoir, de tous ses moyens, à l'encouragement des arts, aux progrès de l'industrie, à la prospérité de nos fabriques et de nos manufactures.

L'empire des sciences est si étendu que sans doute on ne sera pas surpris si toutes les routes n'en ont pas été fréquentées. On verra cependant, par le tableau que je vais présenter, qu'il est peu de genres dans lesquels les Académiciens ne se soient exercés, ou sur lesquels la Compagnie n'ait reçu des ouvrages qui ont mérité d'occuper plus ou moins son attention.

## SCIENCE S MATHÉMATIQUES.

### ARITHMÉTIQUE.

M. l'abbé *Jamard*, membre de l'Académie, a lu un mémoire ayant pour titre : *Essai sur la nature et les propriétés des nombres, pour servir d'introduction aux premiers éléments d'arithmétique, et à la solution de quelques questions qu'il est impossible de résoudre sans la connaissance de ces propriétés presque entièrement oubliées aujourd'hui.*

Le but de cet essai est de démontrer l'avantage qu'il y aurait, pour faciliter la solution de quelques questions d'arithmétique, à distinguer les nombres

en *cardinaux* et *absolus*. M. l'abbé Jamard pense qu'on devrait appeler *absolus* les nombres qui désignent une quantité finie et terminée, et *cardinaux* ceux qui expriment une quantité commencée, mais qui n'est pas finie ou qui peut ne pas finir. Ainsi quand on dit votre frère a demeuré huit ans à Paris, le nombre *huit* est un nombre *absolu*; mais si l'on disait votre frère est dans la huitième année de son séjour à Paris, le mot *huitième* exprimerait un nombre cardinal, parce que les huit années ne sont pas encore révolues et peuvent n'être pas achevées.

La dispute à laquelle a donné lieu la question de savoir si l'an 1800 termine le dix-huitième siècle ou appartient au dix-neuvième, fournit naturellement à l'auteur une application de ses principes. Chaque siècle étant composé d'une période de cent années, dans laquelle l'année est considérée comme *unité absolue*, et le siècle comme *unité cardinale*, celui-ci ne doit être censé révolu qu'autant que les cent années qui le composent seront elles-mêmes pleinement révolues. Le dix-huitième siècle, considéré comme nombre *cardinal*, ne deviendra donc un nombre *absolu* que lorsque les cent dernières années seront écoulées, et par conséquent le dix-neuvième siècle ne peut commencer qu'en l'an 1801.

On trouve dans l'Essai un grand nombre d'applications de cette nature.

L'examen de cet essai a donné lieu à M. Letellier,

membre de l'Académie , de développer quelques considérations générales sur la numération et sur la manière d'envisager les éléments des sciences.

= M. *Periaux* , imprimeur-libraire à Rouen , et membre de la Société libre d'émulation de la même ville , a fait hommage à l'Académie de quelques exemplaires de son ouvrage intitulé : *Eléments d'arithmétique , ou développement des principes du calcul suivant l'ancien et le nouveau système , terminé par un Vocabulaire des poids et mesures anciennes et nouvelles les plus en usage.*

MM. Gruyer et Jamard chargés d'examiner cet ouvrage , ont rendu un témoignage honorable à l'intention et aux efforts de l'auteur.

#### G É O M É T R I E .

M. *Oursel* , géomètre à Dieppe , associé de l'Académie , vous a adressé un manuscrit intitulé : *Essais de Géométrie , par lesquels on se propose d'exposer , résoudre et démontrer géométriquement différents problèmes non encore résolus , conformément à la demande des anciens , c'est-à-dire avec la seule règle et le compas.*

Ce manuscrit n'étant parvenu à l'Académie qu'après l'impression et la publication de l'ouvrage , la Compagnie a cru ne pas devoir le soumettre à un examen particulier , conformément à l'usage qu'elle a toujours suivi de ne porter aucun jugement sur

les ouvrages imprimés, à moins que les auteurs n'en forment expressément la demande.

= C'est encore par le même motif que l'Académie n'a pas cru devoir prononcer sur un mémoire imprimé, concernant *la force active*, qui lui a été adressé par M. Pouchet, membre de la Société d'émulation de Rouen, et de l'Athénée des arts de Paris.

## S C I E N C E S P H Y S I Q U E S .

### N A V I G A T I O N .

L'Académie a reçu de M. *Levéque*, son associé et membre de l'Institut national, un *mémoire imprimé*, concernant les observations qu'il est important de faire sur les marées, dans les différents ports de la République. Dire qu'il a obtenu les suffrages unanimes de l'Institut est le plus bel éloge que nous puissions en faire.

= La Compagnie doit encore à M. *Lévêque* un ouvrage imprimé qui a pour titre : *Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne, et des côtes de Hollande, du Jutland et de Norwège.*

Cet ouvrage, extrait et traduit de l'anglais, comprend, pour ces côtes, la description des caps et autres pointes de terre, des baïes, des rades, des ports et havres, des rivières, des bancs et écueils,

du brassage et de la qualité des fonds , des phares , des amers , des courants et des marées : en un mot , tout ce qu'il est important de connaître pour la navigation dans ces parages.

La grande entreprise qui occupe aujourd'hui tous les esprits a commandé cette nouvelle production de l'auteur , et on s'apperçoit aisément qu'il n'a rien négligé pour assurer le succès des grandes vues du Gouvernement.

#### A R É O M É T R I E.

M. *Descroizilles* aîné , chimiste-manufacturier à Lescure-lès-Rouen , membre de l'Académie , vous a communiqué une notice sur l'*aréométrie*.

Cette notice a spécialement pour objet un nouvel instrument , nommé par l'auteur *aréométritype* , au moyen duquel on parvient à donner à tous les degrés des pèse-liqueurs un rapport constant avec la pesanteur spécifique.

L'*aréométritype* , dit M. *Descroizilles* , est un petit flacon de cristal , portant un bouchon de la même matière , et contenant strictement , à la température des caves , 100 décigrammes ou 2 gros 44 grains d'eau distillée. Ce flacon est très-épais dans toutes ses parties , et son bouchon très-gros et court , de manière que le tout est peu fragile. L'orifice est assez grand pour qu'on puisse y introduire le doigt armé d'un linge. A ce moyen , l'instrument se trouve nétoyé et séché en un instant.

La manière de faire usage de cet instrument est fort simple. On remplit le vase du liquide à essayer jusques un peu au-dessous de la naissance du goulot : on y enfonce le bouchon qui fait refluer le superflu. On essuie parfaitement l'extérieur, puis on met le tout dans une bonne balance, en opposition avec l'étui qui représente la tare. Si le liquide essayé est plus pesant que l'eau, il faut, outre les 100 décigrammes qui forment justement le poids de celle-ci, ajouter, du côté de la tare, un nombre de décigrammes suffisant pour rétablir l'équilibre, et il en faut justement 84 si c'est de bon acide sulfurique concentré du commerce; si au contraire le liquide essayé est plus léger que l'eau, il faut, pour rétablir l'équilibre, mettre sur le plateau chargé de l'aréométritype, un nombre de décigrammes déterminé par la pesanteur spécifique de ce liquide. Ainsi, d'après M. Brisson, si c'est de l'alcool, ou esprit de vin très-rectifié, il en faut approximativement 17.

M. Descroizilles remarque qu'il y a quelques précautions à prendre, soit pour ne rien perdre du liquide, soit pour se défendre de son action, dans le cas où il serait caustique, soit aussi pour ne pas laisser dans le flacon la moindre bulle d'air.

On peut donner à l'aréométritype une capacité quelconque; mais la capacité décagrammale que lui a donnée l'auteur, est celle qui lui paraît la plus généralement convenable. Elle offre aux physiciens

un avantage qu'on ne trouve dans aucun instrument connu , celui d'indiquer la pesanteur spécifique d'une portion de liquide qui ne surpasse pas en volume un décagramme ou 2 gros 44 grains.

Les degrés de pesanteur et de légèreté hydro-méjures ( c'est ainsi que M. Descroizilles appelle l'excès de pesanteur et l'excès de légèreté des liquides comparés à l'eau pure ) , étant une fois trouvés au moyen de l'instrument , l'auteur les porte sur l'échelle de son pèse-liqueur , qui réunit le double avantage d'être d'un service plus commode que le régulateur qui a servi à le former , et sur-tout beaucoup plus exact que les aréomètres connus jusqu'à ce jour , tels que ceux de Baumé , de Cartier , etc. ; cependant , pour la commodité des personnes accoutumées à l'échelle de Baumé , M. Descroizilles a cru devoir la placer à côté de la sienne.

#### HISTOIRE NATURELLE.—*Helminthologie.*

M. Noël , membre de l'Académie , a présenté des observations sur l'ascaride du clupé hareng , (*gordius marinus* de Linné) , (*Ascaris halecis* de Gmelin).

Ce ver intestinal du hareng est appelé *crinon* par les uns , *ascaride* par les autres , et cette double dénomination appliquée au même individu , introduit dans son histoire une confusion que M. Noël cherche à faire disparaître en rapprochant les passages des auteurs qui en ont parlé.

*S. publ.* 1804.

F

Le ver dont il est ici question et sur lequel l'auteur a fait des recherches et des expériences intéressantes, a été trouvé non-seulement dans les poissons du genre des clupés, mais encore dans quelques individus du genre des perches de Linné, et du genre des gades.

M. Noël s'occupe ensuite de l'origine des ascari-des : l'importance des questions qu'il propose à ce sujet en fait désirer vivement la solution à ceux qui s'intéressent aux progrès de l'histoire naturelle.

### Zoologie.

Au mois de ventôse an 12, M. *Houel*, peintre-graveur, membre de plusieurs Académies et Associé de celle de Rouen, nous a adressé son ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des deux éléphants, mâle et femelle, du muséum de Paris, venus de Hollande en France en l'an 6, enrichie de vingt estampes dont les dessins ont été faits d'après nature.*

On reconnaît dans cet ouvrage, qui contient des faits aussi curieux que nouveaux, les talents qui ont assigné depuis long-temps à l'auteur une place distinguée parmi les artistes les plus célèbres de Paris.

### Botanique.

Le goût de la botanique est aujourd'hui si généralement répandu, que l'on ne peut accueillir avec trop de bienveillance les efforts de ceux qui

consacrent leurs veilles à faciliter l'étude de cette belle partie de l'histoire naturelle.

Tel est le but que paraît s'être proposé M. Renaut, ci-devant professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Orne, en publiant la flore de ce département.

= M. Deu qui avait rendu compte de la *flore de l'Orne*, s'est félicité d'avoir à parler d'un autre ouvrage du même genre, dont M. Boucher, associé de l'Institut national, l'avait prié de faire agréer l'hommage à l'Académie : c'est le catalogue des plantes décrites dans sa *flore d'Abbeville*.

Cet extrait a présenté d'autant plus d'intérêt à la Compagnie, que l'auteur a étendu ses recherches sur une partie du département de la Seine-Inférieure, sur-tout dans la forêt d'Eu, sur les côtes de Dieppe, de sorte que son travail peut aider beaucoup, comme il le dit lui-même, à la formation d'une flore de notre arrondissement.

= Dans la séance du 26 floréal, M. Guersent, professeur du jardin botanique de Rouen, a lu deux observations : la première sur le *Brucea-antidysenterica*; la seconde sur une nouvelle espèce d'*Ibéride*.

Les botanistes, dit M. Guersent, connaissent depuis long-temps les fleurs mâles du *Brucea*; quant aux fleurs femelles, elles ne sont connues que par

le dessin et la courte notice qui en ont été adressés à l'Héritier par M. Banks , président de la Société royale de Londres ; mais cette description ne peut convenir aux fleurs femelles du *Brucea*.

En effet , l'Héritier a décrit et fait figurer , d'après M. Banks , 4 germes comprimés , 4 styles : il ne parle ni du pericarpe , ni des semences , et les auteurs qui ont parlé après lui de cette plante , trompés par l'analogie des formes , et considérant les 4 ovaires comme autant de capsules , ont cru pouvoir rapprocher le genre *Brucea* du genre *Aylanthus* ( Desfontaines ). Voici , au contraire , ce que M. Guersent a observé dans la serre du jardin de Rouen où le *Brucea* a fructifié.

Deux fleurs femelles , conformées d'ailleurs comme les fleurs mâles et placées sur un des pédoncules inférieurs , lui ont offert , au milieu des étamines , au lieu du disque glanduleux qu'on observe dans les fleurs mâles , un ovaire surmonté d'un stigmate sessile , d'un rouge vif , divisé par un sillon profond. Un de ces ovaires est tombé avant sa maturité , mais l'autre a acquis la grosseur et la forme d'une petite olive , et a passé successivement du verd au blanc luisant , puis au rose , et enfin au rouge. Ce fruit est un petit drupe dont le parenchyme peu succulent renferme un noyau ovoïde , uniloculaire , monosperme. Ce fruit avait certainement été fécondé et avait acquis à-peu-près son développement naturel , puisque ce drupe ayant été

planté a donné naissance à un jeune individu de la plus belle végétation.

En consultant le voyage de Bruce, M. Guersent y a trouvé une description de la fleur femelle parfaitement conforme à ses propres observations, d'où il conclut qu'il s'est glissé quelque erreur dans le dessin et la notice adressés à l'Héritier.

Suit la description exacte du *Brucea*. M. Guersent pense que l'on doit laisser subsister ce genre consacré à la mémoire de l'illustre voyageur Bruce, et le regarder seulement comme congénère du *Comocladia*, près duquel il doit être placé dans la famille des thérébintacées dont il est reconnu aujourd'hui qu'il réunit tous les caractères.

L'ibéride nouvelle qui fait le sujet de la seconde observation a été trouvée dans les environs de Rouen.

Cette espèce d'ibéride dont M. Guersent donne le premier une très-bonne description, a quelques rapports avec l'*Iberis umbellata* à fleurs blanches, et l'*Iberis amara*, avec lesquelles elle paraît avoir été jusqu'à présent confondue. Il propose, par cette raison, de la désigner sous le nom d'*Iberis intermedia*. Elle tient en effet une sorte de milieu entre ces deux espèces; mais elle diffère de la première, particulièrement par ses fleurs en longues grappes, et de la seconde par ses fleurs caulinaires entières.

La beauté de ses fleurs, sa haute taille, qui s'é-

lève quelquefois jusqu'à 18 pouces, doivent la faire rechercher pour l'ornement des parterres. Cette espèce nouvelle a en outre l'avantage sur les deux autres d'être bisannuelle.

La saveur âcre et amère de toutes les parties de cette plante, et sur-tout celle de ses semences, annonce qu'on pourra s'en servir en médecine comme d'un puissant anti-scorbutique.

*L'Iberis intermedia* se rencontre abondamment sur les rochers calcaires, dans lesquels on a pratiqué la chaussée de Duclair, à quatre lieues de Rouen. Elle a été trouvée la première fois, dit M. Guersent, par notre confrère, M. Varin, auquel on doit la découverte d'un grand nombre de plantes du pays. Elle fleurit vers la fin du mois thermidor lorsque *Iberis amara* est déjà en graine.

= Dans la séance du 17 prairial, M. Degland, docteur en médecine, a lu un mémoire intitulé : *Observations relatives à la réforme des plantes crucifères et sur-tout des siliculeuses.*

Après avoir tracé rapidement le tableau historique des travaux des frères Baudin, de Morison, Ray, Magnol, Tournefort, Linné Adanson, Crantz, Jussieu, Gærtner, relativement à la détermination exacte des genres des crucifères, M. Degland observe que ces travaux laissent encore beaucoup d'incertitudes et de doutes, et il offre dans la seconde partie de son mémoire le résultat des re-

cherches qu'il a entreprises pour porter cette partie de la botanique à un plus haut degré de perfection.

L'auteur jette d'abord un coup-d'œil sur les traits généraux qui peuvent servir à classer les crucifères. Il compare la valeur des différentes parties de la fructification, et prétend que de toutes les parties de la fleur le fruit est la seule qui puisse fournir des caractères certains.

Il examine ensuite les *siliculeuses* qu'il divise, d'après la considération du nombre des loges, en uniloculaires, biloculaires et multiloculaires.

Cette division simple et facile à saisir dans le plus grand nombre de cas, présente des inconvénients qui n'ont pas échappé aux membres de la commission chargée d'examiner le mémoire dont nous offrons ici l'analyse.

L'auteur passe ensuite à la considération de certains genres dont il s'est particulièrement occupé, tels que le genre *lepidium*, les genres *subularia*, *clypeola*, etc.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Degland dans les développements qu'il offre à ce sujet; mais ces détails se refusent à l'analyse.

En parlant des *siliculeuses*, notre Confrère se borne, il est vrai, à des vues générales, mais ces vues peuvent faciliter le travail en indiquant ce qui reste à faire sur cet objet.

A la suite de son mémoire, M. Degland a placé

un tableau synoptique de la distribution des genres, d'après la division du nombre des loges et la position des cloisons parallèles et transverses.

= Le *genera plantarum* de Jussieu est, sans contredit, le plus savant ouvrage dont puissent se glorifier les fastes de la botanique : le *Præmium* ou introduction, est un chef-d'œuvre de sagacité, de précision et d'élégance.

C'est cette introduction que M. Robert, pharmacien en chef de l'hospice d'humanité et membre de l'Académie, à entrepris de traduire en français en faveur de ceux auxquels la langue latine pourrait n'être pas familière.

On doit des éloges à notre Confrère pour avoir eu le courage de se livrer à une traduction dont l'auteur lui-même avoue qu'il oserait à peine se charger, tant elle présente de difficultés à vaincre.

Comment, en effet, la langue française ne craindrait-elle pas de se mesurer avec cet idiome heureux, qui souvent exprime d'un seul mot ce que nous ne pouvons faire entendre que par de longues périphrases ? Comment conserver en français l'énergique concision du latin ? Comment espérer de rendre d'une manière, je ne dis pas élégante, mais supportable même, ces expressions techniques, ces épithètes entassées, pour ainsi dire, les unes sur les autres, dont on admire, dans l'original, l'heureux choix et l'harmonieuse disposition ?

M. Robert a cependant surmonté une grande partie de ces difficultés, et s'il n'a pas triomphé de toutes, on peut dire que c'est moins sa faute que celle de la langue qu'il voulait enrichir d'une des plus belles productions de l'esprit humain.

A la suite de sa traduction, M. Robert a placé des tableaux synoptiques de nomenclature méthodique, 1<sup>o</sup> des systèmes botaniques de Tournefort, Linné et Jussieu; 2<sup>o</sup> des classes, ordres, sections et genres de la méthode naturelle de Jussieu, dressés d'après le tableau du règne végétal de Ventenat.

#### CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

M. *Vitalis* a lu un mémoire sur la cristallisation de l'acide phosphorique.

En voici l'extrait tel qu'il a été imprimé dans les *Annales de Chimie* : (a).

---

(a) Six mois après que ce mémoire eut été inséré dans les *Annales de Chimie*, tome 50, page 314, il parut, dans le n<sup>o</sup> 157, tome 53 du même ouvrage, une réclamation anonyme en faveur de M. Steinacher, pharmacien de Paris, sur la priorité de la découverte.

Je réclamai sur-le-champ, à mon tour, auprès de MM. les rédacteurs des *Annales de Chimie*, par une lettre datée du 28 pluviôse dernier, et dans laquelle, en faisant valoir mes titres à la priorité, j'invitais M. Steinacher à produire les siens. Non-seulement je réclamais la découverte du fait principal, mais

» Occupé, au mois de germinal an 11, à la revue que j'ai coutume de faire des produits de mon laboratoire, je trouvai une cristallisation assez belle au fond d'un flacon qui contenait de l'acide phosphorique préparé depuis environ trois mois.

» Ce phénomène intéressant que j'ai observé le premier, et que je m'empressai de faire remarquer aux élèves qui suivaient, l'année dernière, mon cours de chimie, s'est présenté depuis à M. Steinacher, pharmacien à Paris, qui l'a déposé, en messidor an 11, dans le n<sup>o</sup> 139 des Annales de Chimie, mais avec des circonstances différentes de celles que j'avais moi-même apperçues, et qui me paru-

celle de plusieurs circonstances essentielles dont il est accompagné et dont M. Steinacher n'a pas dit un seul mot dans sa note sur la cristallisation de l'acide phosphorique ( Annales de Chimie, tome 47, page 100 ), seul endroit où il en ait parlé ; la confiance que j'avais dans l'impartialité de MM. les rédacteurs des Annales de Chimie, me faisait espérer qu'ils se rendraient à ma demande. Cependant ma réclamation n'a point paru, et c'est ce qui m'a engagé à prier l'Académie de Rouen, de me permettre de la consigner ici : ce que cette Compagnie savante a bien voulu m'accorder.

Je profite de cette occasion pour ajouter un fait de plus à ceux que j'ai déjà fait connaître ; c'est que l'acide phosphorique, ainsi que l'acide sulfurique, se cristallise à un froid naturel ou artificiel de trois à quatre degrés sous zéro.

rent annoncer que l'acide phosphorique , comme toutes les substances susceptibles de prendre une forme symétrique et régulière , pouvait offrir , dans sa cristallisation , des variétés qui méritent d'être suivies.

» Je préparai donc , en frimaire dernier , de nouvel acide phosphorique , en faisant brûler , à l'aide d'un feu doux , de petits morceaux de phosphore dans de l'acide nitrique très-pur , jusqu'à ce que l'acide fût complètement décomposé.

» La dissolution évaporée jusqu'à consistance de sirop épais , fut introduite dans un flacon de verre , que je fermai bien ensuite , quoiqu'avec un simple bouchon de liége. Ce flacon , qui pouvait contenir environ quatre onces d'eau distillée , était rempli à peu-près au tiers de sa capacité , et fut abandonné , comme la première fois , à la température du laboratoire.

» En moins de deux mois j'obtins encore la cristallisation de l'acide phosphorique , partie en aiguilles soyeuses , non transparentes , couchées horizontalement et divergentes d'un centre commun , comme celles du muriate calcaire , partie en lames cristallines de forme indéterminée , et placées au-dessous des cristaux aiguillés. Il n'était pas resté dans le flacon une seule goutte de liquide.

» La cristallisation que je viens de décrire diffère beaucoup de celle que j'avais observée en germinal

an 11. Celle-ci offrait une masse de prismes nombreux d'un ou deux centimètres de longueur sur deux ou trois millimètres de largeur et autant d'épaisseur. Ces prismes, qui m'ont paru tétraèdres, et terminés par un sommet dont je n'ai pu reconnaître la forme, étaient d'une belle transparence. Presque tous étaient légèrement inclinés aux parois du flacon. Une de leurs extrémités sortait hors de la masse, tandis que l'autre y était engagée à une profondeur plus ou moins grande.

» Une couche légère d'acide phosphorique mouillait les cristaux prismatiques, et cette liqueur, promenée sur les parois du flacon, y déposa, en moins de deux jours, des petits cristaux grenus assez semblables à ceux que fournissent les sirops exposés à une température un peu chaude.

» De tous ces faits je conclus :

» 1° Que la cristallisation de l'acide phosphorique est un fait nouveau sur l'existence duquel il ne peut rester le moindre doute ;

» 2° Que le repos paraît être une des circonstances essentielles à la production de ce phénomène : une température un peu basse, comme de 6 à 8 degrés échelle de Réaumur, paraît aussi la favoriser ;

» 3° Que cette cristallisation s'opère en beaucoup moins de temps que ne l'annonce M. Steinacher ;

» 4° Qu'on peut la déterminer à volonté par le procédé que j'ai suivi ;

» 5° Qu'elle est d'autant plus prompte , que la couche d'acide est plus mince ;

» 6° Que les parois des vaisseaux n'ont pas une influence nécessaire sur la formation des cristaux , quoiqu'ils puissent en exercer une , suivant M. Stejneger , sur leur figure et sur leur position ;

» 7° Que la cristallisation de l'acide phosphorique offre des variétés remarquables , dépendantes sans doute de quelques circonstances particulières qu'il est important d'étudier ;

» 8° Que l'acide phosphorique cristallisé ne résiste pas à une température un peu élevée , telle que celle de 20 à 25 degrés échelle de Réaumur : car à ce degré de température , il se résout en liqueur «.

= Le même membre a communiqué à l'Académie un *Procédé nouveau pour fabriquer en grand le sulfate de fer* ( couperose verte du commerce ) (a).

L'auteur parle d'abord des deux procédés employés jusqu'à ce jour pour obtenir le sulfate de fer.

Le premier est le grillage des pyrites martiales que l'on expose ensuite à l'air et qu'on lessive après qu'elles sont effleurées.

Le second est le simple lessivage des terres imprégnées de sulfate de fer produit par la décomposition spontanée des pyrites , suivie d'une évaporation convenable.

---

( a ) Ce Mémoire a été lu à la séance publique.

M. Vitalis propose de fabriquer plus simplement le sulfate de fer en combinant directement l'acide sulfurique au fer, dans les proportions suivantes :

100 livres de fer,  
156 — d'acide concentré étendu de quatre fois son poids d'eau.

L'auteur entre dans tous les détails nécessaires à ce genre de fabrication, et détermine les conditions desquelles dépendent et la beauté des cristaux et le degré de saturation convenable de l'acide par le fer.

La suite de ses expériences lui a présenté quelques résultats analogues à ceux que M. Thenard a obtenus dans ses recherches sur l'oxidation du fer.

Enfin, M. Vitalis présente des calculs qui tendent à prouver que le nouveau procédé qu'il propose produit d'honnêtes bénéfices.

Ceux qui seront curieux de voir le procédé de l'auteur développé dans tous ses détails, pourront consulter la cinquième année du Bulletin de la Société d'encouragement pour les progrès de l'industrie nationale, séante à Paris; ils y trouveront le mémoire imprimé en entier.

#### *Rouissage du Chanvre.*

M. le Préfet a adressé à l'Académie une instruction publiée par ordre de Son Excellence le Ministre de l'intérieur, sur les procédés découverts par M. Bralle,

d'Amiens, pour rouir le chanvre en deux heures de temps, et en toutes saisons, sans altérer la qualité.

M. Descroizilles, chargé avec M. Mesaize de rendre compte du procédé proposé par M. Bralle, se propose de faire à ce sujet une suite d'expériences en grand, et d'essayer si le nouveau procédé ne serait pas applicable au rouissage du lin.

L'Académie s'empressera de publier par la suite les résultats que MM. les commissaires auront obtenus.

#### *Question de Chimie légale.*

Un accident arrivé, le 9 prairial an 11, à Romilly-sur-Seine, département de l'Aube, a donné lieu près le Tribunal de commerce et de marine de la ville de Rouen, à une question de chimie légale, dont M. Vitalis, l'un des experts nommés pour la résoudre, a rendu compte à l'Académie dans sa séance du 20 nivôse dernier.

Un commissionnaire de roulage, à Rouen, avait chargé sur sa voiture vingt bouteilles d'eau-forte (acide nitrique), à 52 degrés de l'aréomètre de Beaumé, et six bouteilles d'huile de vitriol (acide sulfurique) concentré, pour le compte de MM. Delamare et Châtel fils aîné, négociants en cette ville. La voiture portait en outre deux ballotins de librairie, cinq balles de bois d'inde effilé et trois balles de toile de coton.

Vers les dix heures du soir du 9 prairial, jour de l'arrivée du voiturier à Romilly, la voiture prit feu et toutes les marchandises furent consumées. Le commissionnaire prétendit que l'embrasement avait été occasionné par les acides du transport desquels on l'avait engagé à se charger.

Dans une première assemblée, MM. O'Reilly, rédacteur des Annales des Arts et Manufactures, Mésaize et Vitalis, experts nommés, reconnurent, après quelques essais, que la question soumise à leur décision ne pouvait se résoudre que par des expériences faites en grand.

Le Tribunal ayant ordonné qu'il serait procédé à ces expériences, MM. Mesaize, Dubuc l'aîné et Vitalis s'y livrèrent avec toute l'attention dont ils étaient capables, et, après avoir essayé vainement d'enflammer, soit ensemble, soit isolément, les corps combustibles dont la voiture se trouvait en partie chargée, au moyen des acides nitrique et sulfurique, employés à grande dose et mélangés dans les proportions les plus propres à porter l'acide nitrique au plus haut degré de concentration, ils répondirent à la question soumise à leur décision par le Tribunal, en déclarant que l'embrasement n'avait pu être causé par le mélange des acides nitrique et sulfurique.

*Ouvrages de chimie envoyés à l'Académie.*

M. *Monnet*, associé de l'Académie, lui a adressé, dans le courant de prairial dernier, 1° son *Atlas minéralogique de la France*; 2° son *Traité de l'exploitation des Mines*; 3° son *nouveau Système de minéralogie*; 4° son *Traité de la dissolution des métaux*.

*Médecine et Chirurgie.*

M. *Gosseume*, docteur en médecine, Directeur de l'Académie, a présenté des *Observations sur le Catarrhe épidémique qui a régné pendant le printemps de l'an 11*.

M. *Gosseume* recherche d'abord la cause de cette épidémie, et il la trouve dans les constitutions météorologiques de l'an 9 et de l'an 10; » presque » tout l'an 9, dit-il, avait été singulièrement humide; » l'été de l'an 10, généralement chaud et sec, avait » été suivi par une automne humide. L'hiver, de son » côté, avait été peu froid et souvent humide, » avec prédominance du vent nord-ouest. Il pourrait à ce sujet s'appuyer de l'autorité de Huxham, et de plusieurs autres observateurs distingués; mais il invoque de préférence celle de l'oracle de Cos, et cite quelques passages du sixième chapitre du traité d'Hippocrate *de aeribus, aquis et locis*, parce que c'est dans cette source que ceux qui sont venus après le père de la médecine, ont puisé leurs principes.

*S. publ. 1804.*

G

L'auteur montre ensuite dans les variations de l'atmosphère la cause des altérations auxquelles notre individu est exposé ; ces altérations dépendent particulièrement des quantités respectives et diverses d'oxygène , d'azote , d'acide carbonique , d'eau , de calorique répandus dans le fluide atmosphérique. De là le cours naturel ou interrompu des transpirations , la tension convenable ou le relâchement de la fibre , les exhalations habituelles ou les surcharges humorales.

Ces préliminaires conduisent M. Gosseaume à la connaissance de la nature de la maladie , et la manière de la traiter la plus favorable.

Elle a été généralement répandue , parce qu'elle prenait son origine dans une cause universelle ; mais elle affectait diversement les individus , suivant l'état actuel et la disposition des organes.

Les vieillards ont été assez généralement victimes de cette intempérie humide et débilitante. Les paralysies , les morts subites ont été plus fréquentes qu'à l'ordinaire.

Les convulsions ont été aussi plus fréquentes chez les enfants.

Dans la plupart des sujets l'action catarrhale se portait sur la poitrine ; dans quelques-uns sur la membrane pituitaire ; dans d'autres sur la bouche , le pharinx , le voile mobile du palais , les amygdales , etc. ; dans d'autres enfin sur l'estomac et les

intestins. Mais quel que fût le siège de la maladie , elle avait toujours la transpiration pour crise.

On a remarqué encore que les ophthalmies , les douleurs rhumatismales et articulaires avaient été plus communes à l'époque dont il s'agit.

La même cause avait produit tous ces résultats , et le traitement , également facile et heureux , ne variait que par la diversité des parties affectées.

Les malades gardaient le lit et usaient d'une nourriture humide à raison de la fièvre. — » J'ai vu de » ces malades par centaines, dit M. Gosseaume , et » je n'ai pas rencontré une seule circonstance où » l'émétique fût nécessaire au début , ou dans le » cours de la maladie , lorsqu'il n'y avait aucune » complication , et certainement elles étaient fort » rares «.

» La maladie terminée , ajoute M. Gosseaume , » il était souvent nécessaire de purger pour pré- » venir les rechutes ; mais quand la crise avait été » parfaite , on pouvait , on devait même se dispenser » de le faire «.

Ces observations prouvent , comme M. Gosseaume s'était proposé de le démontrer , l'inutilité de cet appareil de remèdes , de procédés curatifs , de recettes tant vantées par les papiers publics , puisque le traitement le plus simple était constamment suivi du plus heureux succès.

= Vers la fin de thermidor an 12 , M. Behn ,

médecin à Lubeck , a envoyé à l'Académie des observations médicales sur l'influence des maladies du crâne , des meninges et du cerveau , dans certaines aliénations des facultés mentales.

Le sujet de la première observation est un tailleur qui s'était coupé la gorge et qui mourut deux jours après avec tous les symptômes d'une fièvre maligne. — A l'ouverture du crâne , on trouva les pariétaux d'une épaisseur très-inégale , hérissés de cinq pointes osseuses qui avaient percé la dure-mère et touchaient au cerveau. Le côté droit du cerveau contenait une grande quantité de sang extravasé qui était descendu jusqu'à la base du crâne.

La deuxième observation a pour objet un riche négociant , fameux par son avarice , vivant dans la solitude depuis plusieurs années , triste , irascible , timide , sujet à des céphalalgies fréquentes : il se noya. — L'examen du cadavre offrit quelques désordres dans les cavités de la poitrine et de l'abdomen. L'ouverture du crâne , le frontal et l'occipital se trouvèrent de l'épaisseur d'un demi-pouce ; on observa en outre , le long du sinus longitudinal supérieur , et des deux côtés , plusieurs lames osseuses dont quelques-unes étaient terminées par des pointes tournées vers le cerveau. La partie de l'arachnoïde , placée au-dessous de ces différentes lames osseuses , était d'une épaisseur extraordinaire , et contenait plusieurs concrétions albumineuses.

Une maniaque qui plongea un couteau dans le

sein de son fils , est le sujet de la troisième observation. La femme qui l'a fournie à M. Behn , mère tendre , épouse vertueuse , avait , suivant l'usage du pays , reçu chez elle son vieux père pour lui donner des soins jusqu'à sa mort. Des querelles s'étant élevées entre le vieillard et son mari , elle crut devoir éloigner son père qui mourut quelques années après. Les remords , le repentir suivirent bientôt cette action : l'infortunée se reprochait amèrement l'ingratitude dont elle s'était rendue coupable. Peu de temps après , suspension subite des règles , tristesse , rêverie profonde , terreur pendant la nuit , visions , apparitions de son père. Les jours suivants , fièvre violente , délire continuel , sueurs abondantes pendant quinze jours ; cessation de la fièvre , mais mal de tête violent , mélancolie profonde , idée du courroux de son père toujours présente à son esprit. Elle se persuade que le seul moyen de l'appaiser est de lui sacrifier le plus jeune de ses fils pour lequel elle avait une affection , une tendresse particulière. Pleine de cette idée , elle se confesse , reçoit les sacrements , rentre chez elle , et , après une fervente prière , saisit son enfant , le porte dans une cave où l'innocente victime tombe sous les coups de sa mère. . . . Elle remonte , le couteau sanglant à la main , et elle dit , d'un ton calme et tranquille , à sa famille et aux voisins assemblés : Le sacrifice est fait , le ciel est appaisé. — On la traîne devant les tribunaux. Sur le rapport de M.

Behn, elle est acquittée comme maniaque, mais détenue comme folle. Au bout de six mois, apparition des règles, écoulement par l'oreille d'une matière purulente; enfin, retour de la raison avec la santé. Cette mère infortunée est réclamée par sa famille, et elle vit maintenant au milieu de ses enfants, triste et toujours rêveuse, mais sans donner aucun signe de folie.

MM. Laumônier, Guersent et Vigné, que vous aviez chargés de vous rendre compte de ces observations, les ont jugées très-importantes, et dignes, sous tous les rapports, de l'attention de l'Académie.

= En thermidor an 11, l'Académie reçut un mémoire intitulé : *Essai historique et critique sur David, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, etc.*, par Amable Godefroy, ex-chirurgien de première classe des hôpitaux militaires, médecin de l'école de Paris, membre correspondant de la Société médicale de la même ville, de celle d'Anvers et d'Avignon, de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen.

» Jean-Pierre David reçut le jour à Gex, de parents honnêtes et jouissant d'une fortune médiocre. Heureuse médiocrité, remarque ici l'auteur du mémoire; c'est elle peut-être qui développa le germe des talents de cet homme célèbre. Il fit ses premières études à Lons-le-Saunier, puis à Versoix, et vint à Paris en achever le cours.

Les premiers pas de David dans la carrière des sciences furent marqués par les plus brillants succès. Il n'avait pas encore atteint sa 24<sup>e</sup> année qu'il fut couronné par une Académie étrangère. Ce fut l'Académie de Harlem, qui, la première, lui décerna les palmes de la victoire. Cette société savante avait proposé pour sujet de prix : *ce qu'il convient de faire pour augmenter, diminuer ou supprimer le lait des femmes*. Si quelques taches déparent cette production, il ne faut, dit M. Godefroy, en accuser que le temps qui la vit naître.

Ce premier succès n'était que le prélude de ceux qui l'attendaient cette même année : David publia des *Recherches sur la manière d'agir de la saignée, et sur les effets qu'elle produit relativement à la partie où on la fait*. Ce traité fut accueilli avec enthousiasme, et une seconde édition, qui succéda rapidement à la première, dut dissiper le doute modeste que l'auteur avait conçu du mérite de son ouvrage.

C'est à cette époque que Lecat, dont le nom seul fait l'éloge, juste appréciateur du mérite de David, se l'attacha par les liens du sang, en lui donnant la main de sa fille, et le désigna pour le remplacer sur un théâtre digne de ses talents.

Peu de temps après, l'Académie de Rouen proposa pour sujet du grand prix : *le Mécanisme et les usages de la respiration*. Un seul mémoire fut distingué, mais il ne résolvait pas complètement la

question. Cette question ayant été remise à l'année suivante, David, qui déjà avait obtenu une mention honorable, reçut, en 1765, une double couronne des mains de l'Académie.

En 1764, l'Académie de chirurgie avait proposé pour sujet du prix double : *Déterminer la manière d'ouvrir les abcès, et leur assigner un traitement méthodique suivant les différentes parties du corps.* Le prix fut adjugé au mémoire de David, et cet écrit, dit M. Godefroy, suffirait seul pour immortaliser le nom de son auteur.

Peu satisfait de ce qui avait été écrit jusqu'alors sur les causes de la pesanteur, David en fit le sujet de ses méditations, et mit au jour, en 1767, un ouvrage qui a pour titre : *sur la cause de la pesanteur et l'uniformité des phénomènes qu'elle nous présente.* — Séduit par une hypothèse ingénieuse, David est tombé ici dans des erreurs que l'auteur de l'Essai combat, en conciliant les intérêts de la vérité avec le respect que l'on doit aux talents supérieurs lors même qu'ils viennent à s'égarer.

L'Académie de chirurgie avait proposé pour le prix de 1769, le sujet suivant : *Exposer les effets des contre-coups dans les différentes parties du corps autres que la tête, et les moyens d'y remédier.* Déjà membre de l'Académie, David se trouvait exclus du concours ; mais il crut pouvoir se ménager le plaisir secret de remporter, sous le nom d'un

de ses élèves , la double palme qu'il n'avait pu disputer ouvertement.

Physiologiste aussi ingénieux que médecin profond , David publia en 1771 un traité fort étendu sur la *nutrition* et sur les *phénomènes de la génération*.

En 1779 , parut son mémoire *sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales*.

Enfin , en 1782 , il défendit son opinion sur la *nécrose* avec cette supériorité que donne une pratique accoutumée aux plus heureux et aux plus brillants succès.

Après avoir montré dans David le physicien distingué , le médecin profond , l'opérateur consommé dans la pratique de son art , le professeur dévoré d'un zèle ardent pour les progrès de ses élèves , M. Godefroy le peint environné de ses vertus publiques et privées ; il fait le tableau le plus touchant de sa douceur , de sa sensibilité , de sa bienfaisance. » Retraçons-le , dit-il , dans une de ces circonstances où l'acier cruel est la dernière ressource que lui offre son art. Langage affectueux , tendre sollicitude , raisonnement persuasif , rien n'est omis auprès de l'être souffrant pour tromper en quelque sorte sa douleur. David puise son éloquence dans son cœur , et enchaîne la confiance. Une larme roule dans ses yeux , et son cœur , douloureusement comprimé , semble se reprocher des tourments

qu'il ne peut, hélas ! épargner à son malade. Mais ne croyez pas que sa main participe à ce trouble : sûre, invariable dans sa marche, elle suit, sans s'en écarter, la ligne la plus courte. La trace de la douleur se prolonge toujours trop, et l'instant où l'on souffre s'écoule si lentement ! «.

Pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer la trop courte durée et la fin presque tragique d'une carrière si heureusement commencée. Ebloui par les brillantes illusions que lui offraient des spéculations commerciales, et trop faible pour résister à cet appât dangereux, David vit en un instant s'évanouir toutes les espérances dont il s'était flatté, et n'aperçut autour de lui que les débris d'une fortune acquise par seize ans de travaux. Consumé par la mélancolie, dévoré par le chagrin, ce grand homme succomba sous le poids du malheur, et une mort prématurée l'enleva dans la quarante-quatrième année de son âge. Il mourut regretté de sa famille, de ses concitoyens, des hommes de l'art et de tous les savants.

MM. Laumônier, Besnard et Vigné, que vous aviez nommés pour examiner le mémoire que je viens d'analyser, en ont porté le jugement le plus favorable.

= M. le *Maire-Ternante*, chirurgien de cette ville, a présenté à l'Académie un *Mémoire pour servir à l'histoire de la Nécrose*.

Consulté sur une maladie dont était affectée la jambe droite de M. Félix Ribard , demeurant alors à Lisbonne , M. de Ternante crut devoir , contre l'opinion des gens de l'art qui soignaient alors le malade , en attribuer la cause , non à un principe varioleux auquel on avait envain opposé divers médicaments internes , mais à une véritable gangrène de l'un des os de la jambe.

Il était difficile ici , disent les commissaires MM. Laumônier , Besnard , Vigné et Defontenay , dans le compte qu'ils ont rendu de ce mémoire , de ne pas blesser l'amour-propre. Mais M. de Ternante , en plaçant un nom célèbre entre ses adversaires et lui , sut ménager adroitement tous les intérêts. Il invoqua l'autorité de David ; et on ne saurait trop louer sa délicatesse pour avoir rapporté à son illustre collègue tout l'honneur de la cure , lors même que ce dernier n'existait plus.

Le jugement porté par M. de Ternante , sur la maladie de M. Ribard , éloigné alors de lui de 400 lieues , annonce une sagacité heureuse ; et le temps auquel il opéra le malade ajoute infiniment de prix au succès de l'opération qui , d'ailleurs , exige beaucoup d'expérience et d'habileté.

L'Académie a fait un accueil également favorable au mémoire que M. de Ternante lui a présenté sur quelques cas particuliers qu'il a rencontrés dans la maladie des yeux , connue sous le nom de *Cataractes* , et qu'il a opérés avec succès.

= M. *Vigné* , docteur en médecine , membre de l'Académie , a fait hommage à la Compagnie ; 1° de quatre *Discours sur l'Anatomie* , prononcés , en l'an 7 et en l'an 8 , en présence des Administrateurs des Hospices civils de Rouen , à l'ouverture et à la clôture de ses cours d'anatomie ; 2° d'un *Essai sur les Scrophules* , soutenu à l'école de médecine de Paris , le 4 vendémiaire an 10 ; 3° d'un *Essai sur les affections vermineuses* ; 4° d'un *Essai sur l'utilité de l'anatomie*.

Ces divers ouvrages ayant été rendus publics par la voie de l'impression , l'Académie laisse aux gens de l'art le soin d'en apprécier le mérite.

M. *Vigné* vous a lu en outre des réflexions et observations sur la petite-vérole , mais dont il n'a point fait le dépôt aux archives.

#### *Anatomie artificielle.*

M. *Laumónier* , chirurgien en chef de l'Hospice d'humanité de Rouen , membre de l'Institut national et de l'Académie de cette ville , a mis sous les yeux de la compagnie diverses pièces d'anatomie artificielle qu'il a exécutées en cire avec un tel degré de perfection que l'œil saisit par - tout et jusque dans les détails les plus délicats , l'effrayante vérité de la nature. Nous regrettons de ne pouvoir offrir ici la description de ces morceaux précieux , destinés par le Gouvernement à enrichir les cabinets d'anatomie des facultés de médecine de Paris et de Montpellier.

## A G R I C U L T U R E E T C O M M E R C E .

En messidor an 11 , M. *Descroizilles* aîné a présenté à l'Académie un ouvrage imprimé , intitulé : *Essai sur l'agriculture et le commerce des Isles-de-France et de la Réunion* , suivi d'une *Notice historique de l'Isle de-France* , pendant la révolution , par Frédéric Descroizilles , négociant et planteur à l'Isle-de-France , et ancien membre de l'Assemblée coloniale.

Cet ouvrage présente un tableau très-bien fait de l'état de la culture et des grands établissements de sucreries , guildiveries , indigoteries , etc. , formés dans ces deux îles ; l'auteur rend compte des obstacles qui ont empêché l'Isle-de-France , en particulier , de parvenir au degré de prospérité agricole et commerciale dont elle est susceptible. Il propose un plan d'organisation pour ces colonies , et donne l'aperçu des produits que l'on peut en attendre. Comme les résultats qu'il annonce pourraient paraître exagérés à quelques personnes , M. Descroizilles répond aux objections qu'on pourrait tirer de l'expérience du passé , de la quantité de terrain infertile , de la sécheresse devenue plus grande par l'effet des nouveaux défrichements , des ouragans , etc. etc. » Tout ce que les habitants de ces » deux îles ont à demander au Gouvernement , dit-il » en terminant , c'est qu'il favorise leur agriculture , » leur commerce , leur navigation et leur industrie «.

= Dans le courant de thermidor an 11, M. Calvel, ci-devant membre de plusieurs Accadémies, Sociétés littéraires et d'agriculture, a adressé à l'Académie deux ouvrages imprimés.— Le premier a pour titre : *Traité complet sur les pépinières*, tant pour les arbres fruitiers et forestiers que pour les arbrisseaux et les arbustes d'ornement, avec des instructions pour faire les semis de toutes les espèces, les marcottes, les boutures, pour préparer le terrain, mettre le plant en pépinière, le conduire, le greffer, élever les arbres, les diriger, les déplanter et les transplanter de la manière la plus utile et la plus économique.— Le second est intitulé : *Des arbres fruitiers pyramidaux vulgairement appelés quenouilles*, avec la manière d'élever sous cette forme tous les arbres à fruits provenant de pepins et de noyaux, pour en faire un objet d'utilité et d'agrément.

Ces deux ouvrages, fruits de l'expérience, ne peuvent manquer d'être bien accueillis de tous ceux qui savent combien la culture des arbres en général offre de ressources précieuses, autant pour l'utilité que pour l'agrément. On trouve dans le traité sur les pépinières une nomenclature très-étendue des fruits à boisson, et principalement des poires et des pommes à cidre, suivant l'ordre de leur maturité : il n'est pas besoin de faire remarquer combien cet article est intéressant pour notre département. En se conformant exactement aux

préceptes de M. Calvel , les arbres fruitiers , connus sous le nom de *quenouilles* , adoptés avec enthousiasme par les uns , proscrits impitoyablement par les autres , conserveront utilement leur place dans nos jardins qu'ils enrichiront de leurs fruits , et qu'ils embelliront de leurs formes agréables.

= M. *Brémontier* , ingénieur en chef des ponts et chaussées , a envoyé à l'Académie un échantillon de la résine fournie par les pins plantés sur les dunes du golfe de Gascogne , pour fixer le mouvement progressif de ces énormes montagnes de sables , qui dans leur marche engloutissent les habitations , et quelquefois des villages entiers.

Cette résine a été jugée par les membres de la commission des travaux de l'ensemencement des dunes du golfe de Gascogne , de la meilleure qualité possible , et supérieure même à celle que donne les pins des landes de Bordeaux.

A l'échantillon était joint un mémoire imprimé sur les dunes , et particulièrement sur celles qui se trouvent entre Bayonne et la pointe de Grave , à l'embouchure de la Gironde.

= M. *Vitalis* a communiqué à l'Académie un *Mémoire sur la nature des marnes , leurs diverses espèces , leur emploi le plus avantageux , selon la différence des terres , et dans lequel il indique aux cultivateurs des caractères extérieurs propres à leur faire distinguer , par des moyens faciles , chaque espèce de marnes.*

L'auteur, après avoir représenté l'agriculture comme le premier des arts, demande pourquoi, au milieu de l'émulation générale, l'agriculture a si peu occupé les esprits; pourquoi la science la plus importante aux besoins de la Société a fait, depuis des siècles, des progrès si lents et si faibles; pourquoi, tandis que toutes les autres parties de nos connaissances marchent d'un pas rapide vers la perfection, l'agriculture seule reste en arrière, et paraît condamnée à un funeste oubli?

Il en trouve principalement la raison dans le mépris absurde du plus utile comme du plus noble des arts, dans cette routine aveugle qui subjugué le plus grand nombre de nos cultivateurs.

La marne, suivant lui, n'est point un engrais: elle ne fournit point par elle-même aux végétaux les sucs nourriciers dont ils ont besoin. Les marnes ne servent qu'à corriger les défauts des terrains argileux, sableux ou crétacés, il fait connaître à ce sujet la nature des marnes en général, et celle des marnes dites d'*engrais*, en particulier. Ces dernières se réduisent à deux espèces qu'il ne faut pas confondre: la marne *argileuse* et la marne *calcaire*, ainsi nommées, suivant que l'*argile* ou la *craie* domine dans leur composition. Il propose des moyens aussi simples que sûrs pour distinguer chacune de ces marnes.

De là, passant à l'emploi des marnes, suivant la différence des terres qu'il s'agit de rendre propres

à la végétation , il donne des règles fondées également et sur le raisonnement et sur l'expérience , et dont le cultivateur ne peut , dit-il , s'écarter sans s'exposer à perdre la plus grande partie de ses avances. Il insiste particulièrement sur la nécessité de ne répandre la marne sur le terrain qu'après l'avoir réduite au moins en poudre grossière, afin qu'ainsi atténuée elle puisse , 1° s'incorporer intimement aux substances terreuses dont elle doit corriger les défauts ; 2° absorber aisément l'oxigène atmosphérique dont l'influence sur le développement des parties organiques des végétaux n'est plus douteuse aujourd'hui.

Il suit naturellement du point de vue nouveau sous lequel l'auteur a envisagé son sujet , que l'emploi de la marne ne dispense pas de l'usage des engrais ; qu'il ne tend qu'à les économiser en rendant le terrain propre à en retenir toutes les parties utiles , et à ne les céder au végétal qu'à proportion de ses besoins.

L'auteur termine par une récapitulation des principes les plus importants développés dans le cours de son mémoire. (1)

---

(1) Ce mémoire a été imprimé à Rouen , chez P. Periaux , rue de la Vicomté.

*Filature continue.*

L'Académie doit à M. le Préfet la connaissance des efforts que M. *Maizieres*, menuisier, rue du Pré, n° 8, fauxbourg Saint-Sever, à Rouen, a tentés pour appliquer à la filature continue un mécanisme particulier propre à remplacer le service des chevaux dans les filatures dites à manège.

M. Vitalis, en rendant compte de ce projet, au nom de la commission chargée de l'examiner, a fait voir que les principes de M. *Maizieres* ne s'accordent point avec ceux de la mécanique ; mais en rejetant les propositions de l'auteur, il a recommandé ses louables intentions à l'estime de la Compagnie.

*Machine à filer le coton.*

Au mois de thermidor an 11, M. le Préfet vous a invités, Messieurs, à faire examiner par des commissaires ( MM. Delepine, Lancelevée et Vitalis ) un métier filoir de 32 broches, exécuté et perfectionné, d'après le système d'Arkwright, par M. *le Cardonnel*, serrurier à Rouen, place Rougemare.

Il résulte du rapport des commissaires que M. *le Cardonnel* a fait une heureuse application des roues coniques pour mener le tambour du cylindre qui communique le mouvement à toutes les broches. Cet engrenage présente un avantage évident sur les poulies qu'il remplace, puisqu'il évite

une somme assez considérable de frottements inutiles.

Un volant placé au centre du premier moteur sert à régler le mouvement , à le rendre plus égal et moins dépendant de la force musculaire de la fileuse.

Dans les machines ordinaires , le mouvement du tendeur destiné à remédier aux effets variables de l'atmosphère sur la corde qui s'enveloppe autour du cylindre , est abandonné à l'intelligence de la fileuse ; ce qui n'est pas sans inconvénient. M. le Cardonel y a remédié en réglant ce mouvement par deux poids appliqués à une espèce de petit chariot. Ces poids maintiennent la corde dans un degré constant et uniforme de tension , et corrigent ainsi , d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, l'influence de l'air sec ou humide sur sa longueur.

Du papier fin , adroitement collé sur le cylindre , met cette pièce , autant qu'il est possible , à l'abri de la sécheresse et de l'humidité de l'atmosphère.

Ce filoir , très-bien exécuté d'ailleurs , annonce dans M. le Cardonel beaucoup d'adresse et d'intelligence.

L'Académie a eu la satisfaction de voir les éloges qu'elle avait donnés au travail de M. le Cardonel , confirmés par le Ministre de l'intérieur , dans une lettre pleine de bienveillance , adressée par Son Excellence à l'artiste estimable qui s'occupe avec

tant de succès à perfectionner parmi nous les machines employées à la filature continue.

*Système général de numéros pour les fils , et spécialement pour les fils de coton.*

Il est très-important pour ceux qui emploient les fils , dit M. *Lafontaine-Fleulard* fils , dans un mémoire qu'il vous a présenté , d'en connaître exactement la finesse.

La mesure immédiate du diamètre de ces fils eût été un moyen aussi peu exact que difficile dans la pratique.

On a donc adopté , avec raison , un moyen beaucoup plus simple , et qui ne laisse rien à désirer du côté de l'exactitude. Il consiste à peser une longueur connue du fil dont on veut déterminer la finesse , et , par le poids plus ou moins considérable de cette longueur , on juge du degré de finesse. C'est ainsi que l'on indique la finesse d'un fil en disant qu'il en faut tel nombre d'aunes pour peser une livre , ou tel nombre de pièces de telle longueur dans le poids d'une livre. Ce nombre de pièces donne le numéro du fil , et réciproquement ; le n° 20 , par exemple , indique que le fil compris sous ce numéro est d'un degré de finesse tel qu'il en faut 20 pièces pour peser une livre.

Si tous les fileurs avaient donné aux pièces la même longueur , le même numéro indiquerait partout le même degré de finesse ; mais les uns font

leurs pièces de 600 aunes , les autres de 625 ; ceux-ci de 650 , ceux-là de 700 , quelques-uns de 750 ; il en est même qui les portent jusqu'à 1000 aunes à la livre. Les abus et les inconvénients sans nombre qui résultent d'un pareil ordre de choses , doivent faire désirer vivement un système général de numéros qui assure une uniformité constante dans tous les établissements de filature.

Or , dit l'auteur du mémoire , pour qu'un système puisse devenir général , il doit être appuyé sur des bases qui soient elles-mêmes généralement adoptées. On ne peut donc prendre pour bases l'aune et la livre qui ne sont pas les mêmes dans tous les pays , et auxquels le Gouvernement vient de substituer d'autres mesures. Le mètre et le gramme sont les seules unités sur lesquelles on doit fonder le système général , qui , s'il était reçu dans toutes les fabriques françaises , pourrait être ensuite adopté chez l'étranger.

M. Lafontaine conclut en proposant mille mètres pour unité de longueur , et le kilogramme pour unité de poids. Mais comme on pourrait trouver qu'un écheveau de mille mètres serait trop fort , il propose de donner au dévidoir un mètre et demi de circonférence : quatre cents tours formeront l'écheveau , et cet écheveau sera les 0.6 de l'unité de longueur. Dans ce cas cinq écheveaux composeront la pente , la botte pesera trois kilogrammes , et le nombre des pentes indiquera alors le numéro.

Les commissaires chargés d'examiner le mémoire qui nous occupe ( MM. Pugh , Lancelevée et Letailier ) observent que ce système pourra paraître trop éloigné des rapports actuellement connus , et ils indiquent alors comme s'en écartant à peine , la demi-pièce de 750 mètres , comparée au demi-kilogramme , laquelle est dans un tel rapport avec la pièce de 650 aunes à la livre , que leurs numéros ne diffèrent que d'un centième.

Cette demi-pièce , qui paraît d'une grosseur très-convenable , s'obtient aisément en donnant au dévidoir un mètre et demi de circonférence : 100 tours formeront l'échevette , et cinq échevettes feront la demi-pièce. La pièce entière sera donc composée de dix centaines , et si l'on considère la circonférence du dévidoir comme l'unité , la division de la pièce sera celle du kilogramme , et conforme , comme cette dernière , au système décimal.

MM. les commissaires chargés du rapport , ont jugé que le travail de M. Fontaine est celui d'un bon citoyen , et qu'on ne peut trop inviter les fabricants à adopter les bases du système qu'il propose pour la classification des fils.

*Perfectionnement de la pompe vulgairement appelée seringue.*

Ce perfectionnement , imaginé par M. le Brument , architecte , membre de l'Académie , et que la mort nous a enlevé depuis , consiste en ce que le corps

de pompe , au lieu de se visser comme à l'ordinaire , par son extrémité inférieure , sur le canal déférent , repose sur un ressort à boudin enfermé dans le canon qui termine ce canal. L'extrémité du corps de pompe qui entre dans le canon porte une ouverture qui s'élève au-dessus ou s'abaisse au-dessous du tuyau déférent suivant que le ressort est comprimé ou non ; ce qui laisse au malade la faculté d'interrompre le jeu de l'instrument à l'instant même où il le désire et sans craindre une inondation toujours désagréable.

Cette pompe se distingue encore des autres en ce que le manche du piston étant creux , on peut la remplir sans être obligé de la renverser.

On trouve des pompes de cette espèce chez M. Boissel , pompier , Pont-de-Robec , qui a parfaitement rendu dans l'exécution les idées de M. le Brument.

---

#### É C O N O M I E R U R A L E .

Au mois de frimaire an 12 , M. le Préfet a adressé à l'Académie un exemplaire du rapport fait par M. *Huzard* , à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national , sur les améliorations qui s'opèrent successivement dans l'établissement de Rambouillet , et principalement de celle des bêtes à laine , et de la vente qui a eu lieu le 15 prairial an 11.

Dans un premier rapport, lu à l'Académie dans sa séance du 26 floréal an 12, M. l'abbé Lallemand vous a donné, Messieurs, un précis très-bien fait des succès qu'obtient tous les jours l'établissement de Rambouillet.

Dans un deuxième rapport, présenté à la Compagnie le 3 prairial an 12, notre Confrère a fait part de ses observations sur les objets les plus intéressants dont il est parlé dans le compte rendu par M. Huzard.

= Le 28 vendémiaire an 12, M. le Préfet a soumis au jugement de l'Académie quelques questions proposées à l'occasion des moyens *de nourrir et de faire travailler les Abeilles pendant les plus grands froids, et de les préserver des dangers de l'hiver.* Ces moyens, consignés dans le n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> du tome 5<sup>e</sup> du Mémoire des corps administratifs du département de la Seine-Inférieure, consistent particulièrement à donner aux abeilles, pendant la saison rigoureuse, une espèce de raisiné composé avec les fruits tombés des arbres, tels que pommes, poires, prunes, raisins, etc., que l'on fait cuire ensemble dans de la lie de vin.

Il s'agissait de savoir, 1<sup>o</sup> si l'on pourrait hâter, par un feu doux ou de toute autre manière, la fermentation du raisiné ;

2<sup>o</sup> S'il y aurait quelque'inconvénient à donner cette nourriture aux abeilles, sans être fermentée ;

3° Si l'on pourrait espérer de conserver les abeilles et attendre la fermentation du raisiné , en sacrifiant une moitié des ruches pour en extraire et en donner le miel aux abeilles qui habitent l'autre moitié ?

La commission chargée de satisfaire à ces questions , répond , sur la première , que la coction des fruits nécessaires à la confection du raisiné , rend inutile toute autre fermentation , la coction seule suffisant pour développer le principe sucré.

Sur la seconde question , MM. les commissaires estiment qu'il n'y a aucun inconvénient à donner aux abeilles la nourriture proposée sans être fermentée.

Enfin , la commission pense que si l'aliment indiqué est du goût des abeilles , le propriétaire ne sera point obligé de recourir à la triste ressource de sacrifier une partie des ruches pour conserver l'autre.

M. Noël , rapporteur , a saisi cette occasion pour proposer à l'Académie de nommer une commission qui serait chargée de rédiger , en faveur des habitants des campagnes , une instruction qui contiendrait l'abrégé de tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour de meilleur sur l'éducation des abeilles. Ce travail , dont la Compagnie s'est empressée d'accueillir l'idée , donnerait , à coup sûr , une activité nouvelle à une branche d'industrie rurale trop négligée parmi nous.

## E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

La rareté du bois est un fléau dont nous ressentons depuis long-temps les funestes atteintes , et qui , chaque jour , fait les progrès les plus allarmants.

» Dès le temps de Charles IX ( remarque M. Aviat , membre de l'Académie , dans un mémoire qu'il a présenté à la Compagnie le 15 frimaire an 12 ) » Bernard de Palissy avait observé que la re-  
» production n'était pas en équilibre avec la con-  
» sommation , et qu'il en avait averti le Gouver-  
» nement par des imprécations hardies contre son  
» insouciance «.

Depuis cette époque , bien loin de diminuer , le mal n'a fait que s'accroître encore , et nous semblons toucher au moment où la classe indigente , c'est-à-dire la plus nombreuse , sera condamnée à la plus cruelle de toutes les privations.

Un des plus sûrs moyens d'écartier cette calamité , est , dit l'auteur du mémoire , de fournir le plus promptement possible au besoin et à l'industrie les espèces dont l'accroissement est le plus rapide.

Or , continue M. Aviat , aucun arbre , sous ce rapport , ne se recommande avec plus d'avantage que le peuplier de Virginie , aujourd'hui naturalisé en France.

Il n'est point d'arbre qui soit moins difficile sur la qualité du terrain : il n'en est point dont l'accrois-

sement soit plus prompt et qui se multiplie plus aisément. Il prouve ces diverses assertions par les expériences de M. Rondeaux de Sétry , notre respectable confrère , et par celles qu'il a tentées lui-même à l'exemple et d'après les conseils de cet habile naturaliste.

Après le peuplier de Virginie , M. Aviat indique d'autres espèces dont l'accroissement est aussi rapide et les qualités préférables , telles que l'acacia , le platane et beaucoup d'autres arbres exotiques qui commencent à s'acclimater en France , et dont l'auteur promet de s'occuper dans un travail particulier.

En proposant ces ressources , l'auteur n'exclut point celles qui découlent du système ordinaire d'aménagement dans nos forêts ; il veut seulement accélérer le terme de la régénération des bois par la concurrence dans la culture des différentes espèces , et nous sauver de la crise qui pèse dès ce moment sur nous et qui menace nos arrière-neveux d'une manière plus effrayante encore.

» L'impression pénible qu'elle laisse dans l'ame  
 » m'a fait un devoir , dit M. Aviat , de communi-  
 » quer des idées que je crois utiles ; et ce n'est  
 » pas sans quelques charmes qu'on s'élançe dans  
 » l'avenir , en répétant avec le bon vieillard de la  
 » Fontaine :

- » Mes arrières-neveux me devront cet ombrage ,
- » Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui :
- » J'en puis jouir demain et quelques jours encore. «

= Au mois de ventôse an 12 , l'Académie a reçu un ouvrage intitulé : *Réflexions sur la réorganisation des haras , l'amélioration des chevaux et le rétablissement des manèges* , par M. Louis de Maleden , ancien officier de cavalerie.

Après avoir parlé des moyens généraux à employer pour régénérer les haras , l'auteur présente un aperçu du nombre des étalons , des races et qualités des chevaux dans toute l'étendue de la France , qu'il divise en quatre parties qui se trouvent naturellement désignées par les points cardinaux , *nord , est , sud et ouest*.

Voici ce que M. de Maleden dit en particulier des chevaux normands : » Tout le monde sait que » c'est une des plus belles races : elle est propre à » tout ; elle fournit aux carrosses , aux manèges , » pour les chasses , pour la cavalerie , les postes , » les messageries ; elle fournit encore ces bidets si » estimés pour cette sorte d'allure qui leur est pro- » pre , et qu'on nomme l'*amble*. On a lieu de croire , » ajoute-t-il , que cette race est celle qui , pendant la » révolution , a le moins perdu de ressources pour sa » régénération. On pourrait aujourd'hui l'aider promp- » tement à se relever de ses pertes , en y introduisant » de beaux étalons du Mecklembourg , d'Angleterre ,

» d'Hanovre, du Brandebourg, de l'Espagne et même  
 » des Turcs, des Barbes et des Arabes. Ces races  
 » conviennent aux différents services. «

L'auteur passe à l'examen des chevaux de races étrangères, et entre ensuite dans l'exposition des moyens particuliers qui doivent concourir à la réorganisation des haras et à la régénération des races françaises.

Il indique avec soin les qualités que doivent avoir les étalons et les juments destinés à la régénération des différentes espèces, la conduite à tenir à l'égard de la jument et des poulains. Il offre sur le croisement des races des vues générales, suivies de remarques générales et particulières sur l'examen des chevaux, et notamment de ceux de l'Asie et de l'Afrique.

L'auteur termine en faisant sentir la nécessité de rétablir promptement les manèges en France; c'est-à-dire d'en former de semblables à ceux qui existaient à Versailles, Cambrai, Angers, etc.

#### S T A T I S T I Q U E.

M. *Vitalis* a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de *l'Annuaire Statistique du département de la Seine-Inférieure*, que M. le Préfet l'avait chargé de rédiger.

L'auteur, dans cet ouvrage, s'est attaché à présenter le tableau exact du département considéré sous les rapports qu'il peut offrir au naturaliste,

au physicien , à l'administrateur , au cultivateur , au manufacturier , au commerçant , à l'homme de lettres , à l'artiste , au philosophe.

= Vers la fin de prairial , M. l'abbé *Jamard* a lu à l'Académie un *Mémoire sur les moyens de se procurer des renseignements exacts sur ce qu'était la Statistique d'un département quelconque pendant l'année précédente.*

Ces moyens consistent à adresser aux municipalités des départements , des séries de questions qui sont développées dans le mémoire , sur la population , l'agriculture , le prix des denrées , le gros et le menu bétail , les fabriques , les usines , les carrières et autres objets qui intéressent la Statistique.

L'auteur du mémoire propose de joindre aux ouvrages de Statistique , une carte générale du département , et même des cartes particulières de chaque arrondissement.

Nous accueillons d'autant plus volontiers ces idées de M. l'abbé *Jamard* que nous les avons nous-mêmes proposées à l'Administration lorsqu'elle nous chargea de rédiger l'Annuaire Statistique de notre département.

Ici , Messieurs , se termine la tâche que j'avais à remplir. Puissé-je m'en être acquitté d'une manière digne de l'Académie qui me l'a imposée , digne de l'Assemblée devant laquelle j'ai eu l'honneur de parler.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. BALLIERE ;

*Par M. GOSSEAUME.*

Charles-Louis-Denis Balliere naquit à Paris en 1729, au mois de mai , de M. Charles et de demoiselle Louise Delaisement.

On voit d'abord les motifs de cette amitié singulière que M. Delaisement , oncle et parrain de notre Confrère , ne cessa de lui porter , et comment M. Balliere , unissant le nom de Delaisement au sien , s'honorait d'une propriété légitime, le nom de madame sa mère.

Dès sa première enfance, M. Balliere fit appercevoir cette sensibilité délicate, cette facilité de conception, cette aptitude à l'étude qu'il a toujours conservées.

A huit ans il composa son histoire : on conçoit ce que pouvait être une pareille production ; je l'ai lue , et je puis assurer qu'elle contenait des originalités bien étonnantes chez un écolier de cet âge.

Les parents de M. Balliere , occupés du commerce et ne pouvant surveiller son éducation , le mirent dans des pensions : leur situation décida des collèges où il fit ses études ; il en fit une partie au collège des Quatre-Nations, et une autre partie au collège de Beauvais.

Le goût qu'il avait pour la poésie latine et fran-

çaise se développa sous les maîtres habiles qui dirigeaient ses études , et l'émulation perfectionna ce que la nature avait commencé.

Le chef de la pension , homme d'une probité sévère , était , dans toute la force de l'expression , un docteur en *us*. M. Balliere , et quelques-uns de ses camarades , parmi lesquels se trouvait M. Delalouptiere , connu depuis par des poésies pleines de goût , se concertèrent pour lui donner à sa fête un plat de leur métier ; ils se partagèrent tous les genres de poésies , l'Idylle , l'Eglogue , l'Ode , la Satyre , l'Epigramme , etc. J'ai vu plusieurs de ces pièces que M. Balliere avait conservées , et toutes annonçaient de la facilité et une connaissance déjà étendue des poètes latins. L'auteur de l'Eglogue n'oublia pas ce vers charmant de Virgile :

*Formosi pecoris custos formosior ipse ;*

et il n'était pas possible d'en faire une application plus plaisante ; plusieurs des élèves étaient disgraciés de la nature , et le héros de la fête était borgne ou boiteux.

Le célèbre professeur Crévier donna à M. Balliere les préceptes de l'éloquence. Le talent du professeur n'était pas équivoque , mais il n'y avait qu'un petit nombre d'élèves studieux qui fixassent son attention , et M. Balliere ne fut pas d'abord de ce nombre. Une circonstance très-ordinaire dans les collèges fit sentir au professeur combien le jeune

Balliere

Balliere méritait d'être distingué. Le devoir du jour était la traduction d'un morceau de Tite-Live. Le professeur lui demande la lecture de sa version , et l'interpellé n'avait pas même songé à la prévoir. Il fallait payer au moins de hardiesse : un camarade lui remet le Tite-Live qu'il tenait , et la lecture du latin la plus rapide suffit à M. Balliere pour réciter le français d'une manière suivie et telle que le professeur en eût été la dupe sans un accident qui trahit le secret. Une phrase latine assez difficile fut rendue d'une manière si juste , si élégante , que le professeur , après en avoir relevé les beautés , pria M. Balliere d'en donner une seconde lecture. On n'est pas toujours heureux : la phrase ne fut répétée ni dans les mêmes termes ni dans le même ordre. Ce n'est pas cela , dit M. Crévier ; apportez votre copie. Il fallut convenir de la tricherie ; mais le professeur sentit quel était le talent de son élève , et lui prodigua depuis les soins les plus assidus.

Après son cours de philosophie , sous le fameux Rivard , M. Balliere fut reçu maître ès arts en l'Université de Paris : ses lettres sont datées du 21 novembre 1746.

Il fallait alors faire le choix d'un état. La célébrité de M. Delaisement et la vaste érudition de cet habile chimiste , déterminèrent aisément M. Balliere à se fixer auprès de lui. Il y trouvait à-la-fois un guide assuré dans la carrière qu'il se proposait de parcourir , et un littérateur érudit avec lequel il

pouvait parler toute espèce de langage scientifique, avec le plaisir d'être entendu.

M. Balliere fut juré apprenti de M. Delaisement, le 24 août 1747, et reçu par chef-d'œuvre le 29 novembre 1756.

Les statuts des marchands-apothicaires de Rouen faisaient alors une grande distinction entre les réceptions pour la ville et celles pour la campagne. Les examens des apothicaires pour la ville de Rouen se faisaient tous en latin ; M. Balliere y parla avec une facilité et une élégance qui étonnèrent tous les auditeurs ; il fut reçu avec un applaudissement universel, et considéré comme l'héritier des talents et des connaissances profondes de son oncle.

J'ai sous les yeux, dans le moment où j'écris, diverses oraisons latines de M. Balliere, oraisons prononcées à la réception d'apothicaires dont il était ou l'examineur ou le conducteur ; elles sont écrites avec autant de solidité que d'élégance, et honorent également la justesse de son esprit et la sensibilité de son cœur.

M. Balliere, guidé par un oncle habile dans les routes difficiles de la chimie, voyait sans cesse l'expérience à côté du précepte.

Un laboratoire assorti de tous les vaisseaux nécessaires, le besoin inné chez M. Delaisement de répéter les opérations les plus ingrates, une fortune assez aisée pour ne pas calculer des dépenses qui

n'ont d'autre utilité que les progrès de la science , tout se réunissait pour rendre à M. Balliere le travail aussi facile qu'agréable. Une superbe bibliothèque où se trouvaient réunis des livres de tous les genres , favorisait le goût naturel de M. Balliere pour l'étude. Vous ne serez peut-être pas fâchés , Messieurs , de savoir comment s'était formée cette riche collection. M. Delaisement avait plusieurs frères , et il était devenu l'héritier de tous ; l'un avait embrassé l'état ecclésiastique ; un autre avait suivi la carrière du barreau. L'aîné , mort sous-principal du collège de Navarre , avait cultivé les langues savantes , l'astronomie , les mathématiques , et avait formé des liaisons de goût , d'estime et d'amitié avec les savants de l'Europe les plus distingués. Ainsi s'était formée cette belle réunion de livres de théologie , de jurisprudence , de physique , d'astronomie , de mathématiques , de langues , d'histoire , à laquelle M. Delaisement avait ajouté un grand nombre de bons ouvrages de médecine et de chimie. La bibliothèque de M. le Président de Courvaudon , qu'il avait acquise presque en entier pour se procurer de magnifiques éditions des pères grecs , lui avait encore fourni bien des livres d'histoire. M. Balliere pouvait s'attendre à posséder un jour la bibliothèque de M. son oncle , et il avait tourné ses vues du côté des belles-lettres. Collections académiques , arts agréables , mémoires littéraires , poésies , formaient dans ses mains une col-

lection brillante qui n'attendait que le moment de se réunir à la masse générale. Tels avaient été les éléments, les matériaux de ce monument élevé à la gloire des sciences, des lettres et des arts.

M. Balliere, doué d'une imagination agréable, d'un esprit juste, d'une conception facile et de la plus grande aptitude au travail, se rendit familiers tous les genres d'études. Les langues mortes et vivantes, les mathématiques, l'éloquence, la musique, la poésie l'occupèrent tout-à-tour. Tant de talents ne pouvaient échapper aux hommes distingués qui composaient alors l'Académie de Rouen, et dont la plupart étaient ses amis. Ils se firent un honneur de s'associer M. Balliere qui justifia dans toutes les circonstances l'opinion favorable qu'on avait conçue de lui. Il fut reçu adjoint le 9 novembre 1750, et titulaire en 1754.

La jeunesse, comme le printemps, est la saison des fleurs. M. Balliere se fit connaître alors par des opéra comiques, dans lesquels on trouve les couplets les plus ingénieux. On y chercherait en vain cette succession d'incidents, cette intrigue laborieuse que présentent beaucoup d'opéra nouveaux; mais le style en est pur, le dialogue naturel, la versification agréable. Sa première pièce, *Deucalion et Pyrrha*, et sa dernière, *Pâquette*, ne sont pas imprimées. Il donna et fit imprimer en 1751 le *Rosignol*, le *Retour du Printemps* en 1753, *Zéphire* et *Flore* en 1754, la *Guirlande* en 1757. M. Balliere aimait le théâtre : les compliments d'ouverture et

de clôture qui ont été entendus à Rouen avec le plus d'intérêt pendant les beaux jours de sa vie , étaient de lui ou avaient reçu de lui quelques modifications agréables.

Cette légèreté apparente ne l'empêcha pas de cultiver les mathématiques et de s'y rendre très-habile : il fut presque toujours associé aux examinateurs que le Gouvernement envoyait dans cette province, et MM. les professeurs de mathématiques et d'hydrographie demandèrent toujours qu'il fût nommé commissaire pour l'examen de leurs élèves.

L'Académie de Rouen a toujours compté parmi ses associés les Savants les plus recommandables. M. Balliere fut connu et estimé de tous ; il est vrai qu'il n'était étranger à aucun genre de savoir. Il lisait Démosthène avec M. l'abbé Auger, faisait des vers latins avec le père Girault, résolvait des problèmes avec les Pères Pingré et Bouin, faisait des opéra comiques avec Favart, de la botanique avec MM. de Jussieu et d'Angerville, de la chimie avec MM. Rouelle et Delaisement, parlait de tout avec Fontenelle. Il publia en 1764 sa *théorie de la musique*, in-4<sup>o</sup>, avec figures, et en adressa un exemplaire à Jean-Jacques. La réponse de ce dernier me fut remise à Paris où je demeurais alors, pour la faire tenir à M. Balliere qui eut l'attention de m'en donner connaissance ; elle commençait par ces mots :  
 » Que ne m'a-t-il été possible, Monsieur, de con-  
 » sulter votre excellent ouvrage, ou plutôt vos lu-

» mières quand je travaillais aux divers articles  
» sur la musique que j'ai fournis à l'Encyclopédie ! «  
C'était annoncer l'idée avantageuse qu'il se for-  
mait de l'ouvrage , et plus encore de son auteur.  
Cette lettre d'ailleurs est pleine de témoignages  
d'estime et considération , et Jean-Jacques n'était  
pas adulateur ; il fallait avoir mérité l'une et l'autre.

Je placerais ici , pour ne pas revenir sur le même  
objet, la notice des ouvrages académiques de M. Bal-  
liere ; et , comme le catalogue en est long , et que  
beaucoup d'entr'eux sont imprimés , je me conten-  
terai d'en citer rapidement les titres.

Mai 1754. Traduction de l'Élégie d'Ovide de *medi-  
camine faciei.*

Janv. 1754. Utilité du calcul dont la période finirait  
à 12.

Juill. 1755. Différence du sens des mêmes mots dans  
la même langue.

Avril 1757. Démonstration de la règle de deux fausses  
positions.

Novembre. . Du rapport mécanique de la musique avec  
la poésie.

Avril 1758. Il publia avec des notes un ouvrage de  
M. Cloutier *sur le mariage avenant.*

Avril 1761. Résolution du problème suivant : » le  
» diamètre d'un cercle étant donné pour  
» mesure d'une octave , déterminer par  
» des arcs d'intersection les points de

» la circonférence par lesquels doivent  
» passer les perpendiculaires qui se-  
» raient entr'elles réciproquement com-  
» me ut , re , mi , fa , sol , la , si , ut ,  
» et réciproquement comme les nom-  
» bres connus , 24 , 27 , 30 , 33 , 36 ,  
» 42 , 45 , 48 «.

Juin 1762. Observation sur une morsure de la vi-  
père , guérie par le sel volatil de ce  
reptile , etc.

Août 1764. Rapport très-favorable de MM. les com-  
missaires nommés pour l'examen de la  
théorie de la musique ci-dessus.

Décembre. . Observations sur le chronomètre de M.  
Hubert.

Fév. 1766. Rapport sur l'art du trait par Fourneau.

Août 1767. Mémoire sur les propositions prétendues  
universelles.

Juin 1774. Un échantillon de bled frappé de la fou-  
dre ; les épis conservent leur forme ,  
mais ont acquis une pesanteur extraor-  
dinaire.

Juin 1776. Rapport d'un mémoire sur les nombres  
figurés. L'Académie arrête que les re-  
gistres feront mention du plaisir et de  
l'intérêt qu'en ont excité la lecture.

Juillet. . . Traduction de l'itinéraire de Jean Ray.

Avril 1779. Traduction du traité et description du  
Mangostan , par Jean Ellis. I 4

1782. Essai sur les problèmes de situation.
- Mars 1783. Mémoire sur les puissances magiques.
1784. Ed. dn *Monita amoris virginiei, etc.*,  
Auctore Jacob. Cats.  
Dissertation littéraire sur la valeur du  
mot *auspices*.
1790. Edition du *Gazophylacium græcorum*.  
Paris, Didot.
1784. Exemples et usages des quarrés magiques.  
Nouvelles combinaisons des mêmes quarrés.
1785. Problème de symmétrie. Suite des quarrés  
magiques.
- Juin 1785. Exemplaire imprimé de ses problèmes  
de symmétrie traités magiquement.  
La clef est ce vers d'Andromaque :
- Que ne peut l'amitié conduite par l'amour ?
- Juill. 1785. Dans la députation au célèbre Francklin,  
M. Balliere, alors directeur, lui fait  
présenter un problème de symmétrie,  
dont la clef était : *Benjamin Francklin  
est le nœud qui joindra les deux mondes*.
- Août 1786. Nouveau mémoire sur les quarrés ma-  
giques.
- Avril 1787. Il fait présenter à l'Académie un cube  
magique duquel il résulte que tous

les points opposés , passant par le centre , offrent toujours le nombre 28.

Je ne dois pas omettre ici que M. Ballière avait enrichi la bibliothèque de l'Académie et son musée naissant de plusieurs articles intéressants.

Lorsqu'en 1768 l'Académie perdit un de ses plus beaux ornements et de ses membres les plus laborieux , le célèbre Lecat , elle jeta les yeux sur M. Ballière pour le remplacer et adoucir ainsi l'amertume de cette perte. Personne n'était plus en état que lui de remplir avec honneur une place que son prédécesseur avait rendue si difficile. Il fut nommé secrétaire perpétuel pour les sciences , le 16 novembre 1768. Il accepta par déférence pour la Compagnie qui lui donnait ce témoignage d'estime , mais il ne tarda pas à s'apercevoir que le travail de cette place lui enlevait bien des instants au détriment de sa profession aussi importante que délicate. Il la pria , par lettres du 31 mai de la même année , de recevoir sa démission ; alors s'éleva , entre l'Académie et son secrétaire , une lutte de sentiments affectueux , également honorable à l'une et à l'autre. M. Ballière fut invité , pressé de ne pas abdiquer , il eut besoin de faire valoir de nouveau ses raisons très-solides pour obtenir la permission de cesser ses fonctions. Mais il paya , à la mémoire de son illustre prédécesseur , la dette qu'il avait contractée en acceptant sa place ; il composa et lut à la séance publique de 1769 , l'Eloge histo-

rique de M. Lecat : cet ouvrage imprimé est connu de tout le monde , et chacun sait que la vérité , le sentiment et les graces s'y disputent le prix .

M. Balliere avait le titre d'avocat ; et voici à quelle occasion il l'avait acquis :

Une affaire de communauté très-importante , dans laquelle il se trouva impliqué , le mit dans l'obligation de fournir divers mémoires ; il désira de pouvoir les signer comme jurisconsulte , et il fit son droit à Paris , comme on disait alors , par bénéfice d'âge. Ce titre n'était , à proprement parler , qu'une formalité , puisque la plupart des candidats portaient à ces examens la plus parfaite ignorance des lois. M. Balliere se pénétra véritablement de la matière sur laquelle il devait être interrogé , et ses réponses furent autant de dissertations que sa grande facilité à s'énoncer en latin rendit doublement intéressantes. C'était une espèce de phénomène dans les écoles de droit ; il y fut admiré et comblé d'éloges.

De retour à Rouen , il composa l'excellent mémoire qui entraîna le gain de son affaire. Il s'était préparé à cette composition par une lecture réfléchie du Télémaque et des Lettres provinciales : il ne pouvait choisir de plus sûrs modèles de pureté en style , de finesse et d'agrément.

M. Balliere fut honoré de la confiance de M. le garde des sceaux , pour la censure des livres. Il s'acquitta plusieurs fois de cette fonction délicate ,

et mérita le remerciement du premier magistrat et celui des auteurs.

En 1776 , M. Fusée Aublet , botaniste célèbre et auteur d'un ouvrage important sur les plantes de la Guyane française , dédia à notre confrère un genre de plantes de la famille des corymbifères , sous le nom de *Balliera*. Une lettre de M. d'Estampes , que j'ai sous les yeux , en explique les motifs. » M. Aublet vous dira sans doute dans sa réponse ( c'est M. d'Estampes qui écrit ) que la dénomination de la plante à laquelle il fait porter votre nom , est l'expression du charme que vous avez porté sur lui.

» Je trouve , dit M. Aublet , dans une lettre à M. d'Estampes , le même nom appliqué à deux genres différents. J'en nomme un *Balliera*, la Ballière , du nom de M. Ballière , fameux apothicaire de Rouen , très-connu par son génie et ses talents (1) «.

M. Ballière épousa , en 1770 , Mademoiselle Quevillon , femme extrêmement aimable , qu'il eut le malheur de perdre en 1778. Il composa son épitaphe et sut associer l'éloquence au sentiment. Je vais la présenter textuellement ; j'en donnerai ensuite la

(1) La *Balliera* d'Aublet est le *Trixis* de Swartz et de Schreber dans son édition du *genera plantarum* de Linné. M. de Jussieu a eu l'honnêteté de lui conserver sa première dénomination et de respecter les intentions de M. Aublet.

traduction en faveur des personnes auxquelles la  
langue latine ne serait pas familière.

*Amabilis ut Rachel viro ,  
Maria Catharina  
Quevillon ,  
Uxor*

*Caroli Balliere ,  
Nata 17 april. 1730 ;  
Nupsit 17 septemb. 1770 ,  
Obiit 20 decemb. 1778.*

*Stipata virtutibus*

*Beneficiorum memor ,*

*In amicos obsequens ,*

*In suos obsequentissima ,*

*Erga omnes mitis*

*Imò ipsa lenitas*

*Rarum inter duos ,*

*Perpetuum inter tres stabilivit*

*Caritatis fœdus.*

*Dominus dedit , Dominus abstulit.*

*In mutuum commorantes solatium ,*

*Ereptam felicitatem*

*Vir et soror superstites*

*Lugent.*

**Aimable comme Rachel aux yeux de son mari ,**

**Marie-Catherine**

**Quevillon ,**

**Épouse**

**De Charles Ballière ,**

Née le 27 avril 1730 ,

Mariée le 27 septembre 1770 ,

Mourut le 20 décembre 1778 ,

Ornée de toutes les vertus ,

Sensible , reconnaissante ,

Complaisante avec ses amis ,

Très-complaisante avec les siens ;

Douce avec tout le monde

Ou plutôt la douceur elle-même ;

Ce qui est rare entre deux ,

Elle fit constamment régner entre trois

L'amitié la plus parfaite.

Dieu me l'a donnée , Dieu me l'a retirée.

Réunis pour leur naturelle consolation ,

Son époux et sa sœur

Déplorent

Leur félicité passée.

**M. Balliere** , fidèle à ses engagements , demeura constamment avec Mademoiselle sa belle-sœur , dont la douceur et l'amabilité furent sa consolation la plus pure.

Il eut encore la douleur de la perdre , et à cette époque il était doublement malheureux : il venait d'éprouver une seconde attaque de paralysie beaucoup plus violente que la première , et qui l'avait absolument privé de l'usage du côté droit.

L'étude et la philosophie furent pour lui des ressources précieuses ; il s'exerça à écrire de la main gauche , et put encore communiquer avec le monde

savant. Les calculs et la solution de problèmes de symmétrie l'occupèrent jusqu'à la fin de sa carrière.

J'avais l'avantage de le voir souvent , et toujours je l'ai trouvé occupé.

M. Balliere , seul et infirme , s'associa , en l'an 6 , mademoiselle de Rampan qui unissait aux agréments de l'esprit une raison solide. Elle adoucit le malheur de sa position , et lui aida à en supporter le poids.

Il termina sa vie le 10 novembre 1800 , avec la résignation d'une ame forte et dans le sein de la religion.

M. Balliere eût été d'une taille élevée s'il n'eût pas été disgracié par la nature ; mais , comme Esope et Scaron , il cachait , sous une enveloppe irrégulière , l'esprit le plus juste et le plus cultivé. Il avait une mémoire si prodigieuse qu'ayant beaucoup appris il n'avait presque rien oublié. Il avait la coupe du visage agréable , un air doux , les yeux vifs et spirituels ; il lui fallait pour être très-aimable la liberté d'un commerce habituel et de son goût : avec des inconnus il laissait parler , mais il en dédommageait agréablement quand il était à son aise. Ses saillies , ses épigrammes étaient tempérées par une extrême politesse ; il joignait au ton de la meilleure compagnie la plus sévère probité. Insouciant sur ses intérêts , il ne compromit jamais ceux des autres. Il fut savant sans ostentation , aimable sans prétention , ami sans réserve. Révolté de toute contrainte , il accordait aux autres la plus entière

liberté , et n'employa jamais d'autres moyens pour captiver la bienveillance , que la droiture de son ame et les charmes de son esprit.



**NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. MACHY ;**

*Par M. ROBERT.*

Jacques-François de Machy naquit à Paris en 1728.

Ses aïeux n'ont rien de remarquable : une probité sévère et généralement reconnue faisait toute leur réputation. Les uns exerçaient le négoce à Paris ; les autres cultivaient le plus respectable des arts , la profession d'agriculteur. Plusieurs de ses parents existent encore à Puiseux , à Hèche , département de l'Oise , et continuent d'entretenir dans l'esprit de leurs concitoyens ce sentiment d'estime que leurs pères avaient si justement mérité.

Il fit ses études au collège de Beauvais renommé par ces hommes de mérite qui en sont sortis , les Rollin , les Coffin , les Rivard , par les hommes justement célèbres que l'institut national compte au nombre de ses membres , les Collin d'Harleville , les Legouvé , les Andrieux.

Il se distingua constamment entre ses camarades par sa supériorité et par des succès très-marqués. Il sut mériter la bienveillance , l'estime même de ses professeurs , tant à cause de son intelligence

facile que par le désir qu'il manifestait constamment de s'avancer dans l'étude des belles-lettres.

Dès sa plus tendre enfance il avait laissé entrevoir un goût décidé pour les sciences physiques. Ce goût bien prononcé contrariait singulièrement les vues de sa famille. Souvent il s'échappait pour aller entendre le fameux Rouelle au jardin des plantes. Ses parents le destinant au négoce , voulaient qu'il apprît à écrire et à calculer. Jamais , nous disait-il lui-même , je n'ai pu m'astreindre à peindre des lettres , à établir des nombres. Effectivement il écrivait si mal qu'il est presque impossible de lire ses ouvrages manuscrits.

Forcés de céder à ses instances , mais toujours mécontents des inclinations qu'il avait manifestées , ses parents se déterminèrent à le placer chez le pharmacien Brusley , dont il devint bientôt l'ami en même-temps que le plus intéressant élève. La carrière qui s'ouvrait devant lui était difficile ; il avança en peu de temps de manière à faire concevoir les plus hautes espérances. Il se livra à l'étude de la physique et de la chimie , sans pourtant rien perdre de son ardeur pour les belles-lettres qui eurent toujours pour lui un attrait particulier.

Il quitta le pharmacien Brusley pour se rendre chez Gillet , autre pharmacien recommandable , tant à cause de sa rare probité que par sa profonde érudition. Là il trouva de nouvelles sources d'instruction par les développements que pouvait donner

ner

ner à ses premières connaissances le vaste champ d'expériences ouvert sous ses yeux, et par la réunion de plusieurs savants distingués qui se rencontraient habituellement chez son maître, et dont les lumières lui devenaient si précieuses. De là il passa à l'Hôtel-Dieu où, après avoir acquis, par son intelligence et son travail, la confiance du pharmacien en chef, il devint gagnant maîtrise; et, après sept années, il fut reçu au collège des pharmaciens de Paris.

Il donna de très-bonne heure la preuve d'un travail suivi et non interrompu pendant ses premières années, et celle des efforts qu'il voulait faire pour bien mériter des savants et du public, en présentant à l'Académie des sciences de Paris, dès l'année 1753 (il était alors âgé de 25 ans), une *Dissertation sur la rectification des huiles animales*.

En 1755, il voulut debuter dans la carrière des lettres, en publiant des *Dialogues des morts*.

L'ouvrage parut et fut critiqué par Fréron; s'il m'avait consulté, dit M. de Machy, il aurait bien autrement mordu.

Il avoue lui-même que, ne désirant pas publier cet ouvrage, il n'y avait pas donné tous ses soins.

En 1757, il publia une dissertation ayant pour titre : *Examen des eaux de Passy et de Verberie*.

Cette même année il donna au public une traduction des *éléments de chimie* de Junker, en 6 volumes.

En 1759 , il publia des dissertations chimiques traduites de Pottier , 4 volumes.

En 1762 , un ouvrage intitulé : *Opuscules de Margraaf*.

En 1766 , 2 volumes : *Instituts de chimie*.

En 1768 , 1 volume : *Procédés chimiques*.

En 1773 , il publia l'*Art du distillateur d'eau-forte* , 1 volume in-4° , faisant suite à la description des arts et métiers , publiée par l'Académie des sciences.

En 1774 , 1 volume de *Dissertations chimiques*. Ce volume est le recueil des dissertations lues ou présentées par lui aux diverses sociétés savantes.

En 1781 , l'*Art du vinaigrier*.

En 1788 , le *Manuel des Pharmaciens* , 2 volumes.

En 1791 et 1792 , *Réfutation du système des Pneumatistes* dans le journal intitulé : *Tribut des neuf Sœurs*.

Plusieurs pièces de vers adressées à diverses sociétés savantes ou consignées dans divers ouvrages.

Quatorze Comédies en prose.

Plusieurs éloges historiques ou notices sur différents hommes célèbres.

Je m'abstiendrai de prononcer sur chacun de ces ouvrages. J'ai voulu jeter quelques fleurs sur la tombe de mon premier maître. Une critique trop sévère de ma part serait un acte d'injustice et d'ingratitude. L'accueil dont le public savant les a ho-

norés au moment de leur publication , atteste leur mérite réel universellement reconnu à cette époque , puisqu'ils ont été pour lui des titres puissants à l'association honorable de plusieurs Académies , des charges publiques auxquelles il a été appelé. Si la révolution générale qui s'est opérée dans la science qu'ils ont pour objet , si les connaissances modernes en ont placé quelques-uns au rang des ouvrages surannés , ils offriront toujours aux vrais amis de la science des renseignements utiles , des faits nombreux qui ne perdront rien de leur valeur auprès des théories les plus séduisantes.

En démontrant par ces nombreux ouvrages qu'il n'était étranger à aucune des sciences physiques , qu'il s'occupait tour-à-tour avec un zèle soutenu et avec un égal succès de chimie , d'histoire naturelle , de matière médicale , de pharmacie proprement dite , il prouva qu'il cultivait les lettres avec autant d'avantage par la facilité , qui dans ces écrits , caractérise l'homme savant , par l'éloquence qui peint le littérateur distingué. Qu'il me soit permis de citer quelques-uns de ces passages où l'on aura trouvé la preuve qu'il pouvait ennoblir les résultats d'expériences chimiques , par une rédaction fleurie , par des descriptions élégantes. S'il parle de l'histoire de la chimie , son génie s'élève , et , se reportant à des idées générales ,

» Le livre de l'histoire ( nous dit-il ) , est un vieux manuscrit dont le temps a usé les premiers feuillets.

Gouvernements , population , sciences , arts , quel que soit le sujet dont on veut retracer l'histoire , il faut se résoudre à ne trouver pour origine première que des fables , des prodiges , des hiéroglyphes , des mensonges , quelques vraisemblances , des incertitudes et jamais l'évidence «.

Ailleurs , s'occupant de l'intervalle qui a séparé les physiciens du retour à l'idée des quatre éléments d'Aristote , » durant ce long intervalle , dit-il , les secrets des ateliers , ceux des laboratoires devenaient insensiblement plus connus ; deux grandes passions le combattirent , l'orgueil d'en savoir plus qu'un autre et la vanité de s'en prévaloir ; chacun en profita à sa manière , et l'on vit les sciences et les arts livrés plus que jamais à deux sortes d'hommes ; à côté du médecin , on trouva le charlatan ; l'astrologue osait coudoyer l'astronome ; le chimiste et le souffleur avaient l'air de s'associer ; la vérité et la ressemblance , le bon emploi et l'abus des connaissances , la perfection et la dégradation se touchent , se nuisent , s'étouffent ; c'est durant cet intervalle que les hommes à secret se montrèrent ; que les découvertes utiles s'offrirent à ceux qui cherchaient toute autre chose ; que le physicien tira parti des phénomènes chimiques , tandis que le jongleur les appareillait à ses tours de gibecière ; que le médecin osa , dans la pratique curative , employer quelques produits chimiques , tandis que Paracelse , étonné de ses succès , se vanta d'être

plus savant que Galien , parce qu'il possédait le remède spécifique contre une maladie qui n'était pas connue du temps d'Hippocrate «.

Là , parlant de Tournefort , son premier maître en botanique , quel dut être son étonnement , dit-il , lorsqu'il vit les plantes s'offrir en quelque façon pour venir occuper la place qu'il méditait de leur assigner ; lorsqu'il apperçut que son système convenait également au curieux qui n'étudie la botanique que par forme d'amusement , et à l'homme qui consacre ses études à l'utilité générale ? Plus heureux qu'aucun auteur systématique , il vécut assez , malgré la catastrophe affreuse qui l'enleva trop tôt au monde savant pour voir sa méthode généralement adoptée. Il put augurer qu'elle serait la méthode de tous les temps. Elle n'a pas été éclipsée par un système plus savant et plus séduisant que son fécond inventeur eut l'art de tourner de tant de manières , à-peu-près comme , entre les mains d'Archimède , les glaces de son miroir , en se tournant dans tous les sens , devenaient capables de porter l'embrâsement au-delà des bornes connues. Mais qu'est-ce qu'un embrâsement destructeur auprès d'une lumière douce qui éclaire sans éblouir ?

On pourrait reprocher à M. Demachy quelques épigrammes et plusieurs satires. Je dois rendre justice à son bon cœur ; elles furent le fruit d'un esprit pétillant , vif et enjoué : la méchanceté n'y eut aucune part.

A peine fut-il reçu au collège de pharmacie qu'on reconnut universellement qu'il pouvait honorer cet établissement d'une manière toute particulière. Il fut bientôt chargé de partager avec quelques confrères choisis, le fardeau si honorable d'instruire publiquement les élèves en pharmacie, au nom de tous les maîtres de cet art. Il professa dans cette école, jusques aux dernières années de sa vie, la chimie et l'histoire naturelle ; il s'acquitta de ce pénible emploi avec un zèle infatigable. Il conservait au milieu des dissertations les plus sérieuses cet enjouement qui lui était naturel. Il possédait au suprême degré l'art d'éloigner la sécheresse de ses démonstrations, lors même qu'elles avaient pour objet les matières les plus abstraites ou les plus ingrates. Gai jusques dans ses leçons, souvent il divaguait, se laissait entraîner par sa facilité naturelle, et terminait par une épisode, plus ou moins épigrammatique, qui réveillait l'attention et lui attirait toujours un nombreux concours d'élèves.

Cette disposition naturelle à l'épigramme, cette grande facilité à badiner, ne fut pas toujours resserrée dans de justes bornes ; il se laissa quelquefois maîtriser par sa passion favorite ; il ne voulut pas toujours sacrifier le plaisir d'un *impromptu* malin à l'estime qu'il devait à ceux qui faisaient le sujet de sa critique, et par-là il s'attira plus d'un chagrin.

Plus de justesse dans l'esprit, plus de modéra-

tion dans ses opinions , auraient fait de M. Demachy un homme supérieur. Mais , emporté quelquefois par une imagination vive et ardente , semblable au papillon , il effleurait , se contentait d'une impression légère , et courait à d'autres objets. Ainsi , sans approfondir le système de Stahl , sans vouloir examiner si les Pneumatistes étaient fondés dans leurs opinions , il attaqua leurs théories avec l'arme de la plaisanterie , et ne proposa rien à leur place.

Par une singularité qui tenait à son caractère , M. Demachy a fait deux notices sur lui-même , l'une à 50 ans , intitulée : *Vie d'Agathon* ; l'autre à 61 ans , intitulée : *Mon Eloge* , ou *Notice sur ma Vie*. Dans l'une d'elles , il commence par un avis en ces termes :

» Je suis parvenu à un âge où l'on peut se juger  
» sans partialité ; je ne serai ni mon apologiste ni  
» mon détracteur. . . . .

» Je vais parler de moi comme un ami équitable  
» parlerait de son ami , et j'éviterai la fadeur men-  
» songère de l'élogiste , la sécheresse du compila-  
» teur et l'humeur du critique «.

Cet avis préliminaire semble promettre , de la part de M. Demachy , une sévérité bien entendue sur ce qui le regarde. Il est si rare de trouver la modestie réunie aux vrais talents , que M. Demachy n'a pu se défendre quelquefois des impulsions de la vanité , et a peut-être soigneusement trop évité d'être son détracteur.

Spielman , chimiste distingué à Strasbourg , le présenta et le fit recevoir au nombre des membres de l'Académie des curieux de la nature.

L'Académie de Rouen accorda bientôt après le titre d'associé à M. Demachy , qui , pendant le séjour qu'il fit dans cette ville , fit part à cette savante Compagnie d'observations intéressantes.

Il lut , au sein de cette Académie , en 1768 , des *Observations sur le bitume de l'eau de mer.*

En 1770 , des *Observations sur le traitement de l'argent par le borax et le salpêtre.*

A cette époque , M. de Miromesnil , alors premier président du parlement de Rouen , puis garde des sceaux , le nomma censeur.

Dans ces temps de troubles qui ont désolé la France , il occupa la place de pharmacien en chef dans plusieurs hôpitaux militaires. Il revint enfin occuper momentanément celle de pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris , pour prendre bientôt après celle de chef de la pharmacie centrale de hospices civils. Cet établissement , de nouvelle création , exigeait beaucoup de soins , un zèle infatigable. Soutenu par l'Administration des hospices , fortement et puissamment secondé par les travaux et l'activité toujours renaissante de M. Henri , son ancien élève , que l'Administration lui avait donné pour adjoint , il s'est occupé jusqu'aux derniers jours de sa vie de donner à cet établissement un

degré de splendeur et de magnificence qui a mérité à son collaborateur l'honneur de le remplacer.

Il mourut à Paris le thermidor an 11. Le collège de Pharmacie de Paris, dont il fut longtemps un des prévôts, eut en lui un de ses plus fermes soutiens. Les élèves qu'il instruisait eurent en lui un excellent maître, un bon et sincère ami. Il n'eut pas toujours à se louer des uns qui, se passionnant pour une théorie qui n'était pas la sienne, prononçaient avec une assurance trop audacieuse sur des faits dont il niait l'existence ou sur des arguments dont il voulait avoir la démonstration. Il emporte les regrets des autres, qui, respectant son grand âge et de longues habitudes, surent triompher quelquefois de son incrédulité par la modestie de leurs arguments, vinrent plusieurs fois à bout de porter la conviction dans son ame par l'exposition respectueuse de leurs doutes.

Les lettres eurent en lui un poète aimable, un prosateur distingué. Chaque jour de sa vie peut-être a été marqué par quelque production nouvelle. Il annonce qu'après son décès on trouvera un recueil de fables, de chansons, de pièces de morale, de pièces érotiques : fruits de ses délassements. Espérons que sa famille ne privera pas le public de plusieurs morceaux précieux dont il nous faisait part avec franchise et sur lesquels il ne dédaignait pas de solliciter notre opinion.

La mort l'a surpris au moment où il pouvait encore éprouver une jouissance bien vive pour lui , dans la renaissance d'une Société savante à laquelle il se faisait grand honneur d'appartenir , dont il nous parlait toujours avec le plus grand respect comme d'une réunion d'hommes distingués et célèbres dont plusieurs l'honoraient d'une affection toute particulière.



PRIX PROPOSÉ POUR L'AN 13 ( 1805. )

Dans sa Séance publique du 4 fructidor an 12 , l'Académie a proposé pour sujet d'un prix , consistant en une médaille de la valeur de 300 fr. , qui sera décernée dans sa Séance publique de l'an 13 , ( 1805 ) la question suivante :

*Donner les plans d'une sécherie à l'usage des teinturiers sur coton filé , la plus propre à épargner le charbon de terre , seul combustible qu'il soit permis d'employer dans le projet.*

L'Auteur du Mémoire aura soin d'indiquer la construction des fourneaux , le diamètre des tuyaux conducteurs du calorique , et la position des perches sur lesquelles on étend le coton.

L'Académie désire sur-tout qu'on ait égard aux moyens d'économiser la main-d'œuvre et le temps , de faciliter le travail , de conserver le local toujours propre , et d'écarter enfin les dangers du feu.

Les mémoires devront être adressés , francs de port , avant le 15 messidor an 13 , terme de rigueur , à M. *Vitalis* , secrétaire de l'Académie pour la classe des sciences.

L'Auteur mettra en tête de son Mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents et non résidents sont exclus du concours.



---

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S.

~~~~~

I NTRODUCTION ,	page j
<i>Liste des Membres ,</i>	vij
<i>Discours prononcé à l'ouverture de la Séance publique , par M. Gosseume ,</i>	page 1
<i>Détails historiques sur les révolutions que l'Académie a éprouvées ; par M. de Couronne ,</i>	9

B E L L E S - L E T T R E S .

<i>RAPPORT fait par M. Gourdin ,</i>	14
<i>Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.</i>	
<i>Eclaircissements sur la construction de plusieurs monuments militaires de l'antiquité ; par M. Petit-Radel ,</i>	15
<i>Notice historique sur M. Auber ; par M. le Carpentier ,</i>	16
<i>— Sur M. Broche ; par M. Guilbert ,</i>	ibid.
<i>Ouvrages envoyés à l'Académie ; par M. Mulet ,</i>	ibid.
<i>— Par M. Boinvilliers ,</i>	ibid.
<i>Abécédaire , composé par M. Chéron , communiqué par M. Leboulenger ,</i>	17

- Traduction d'une Fable de Gay , intitulée : le Lièvre et ses nombreux Amis ; par M. Feret , 17*
- Discours prononcé par M. l'abbé Lallemand lors de la réinstallation de l'Académie , ibid.*
- Discours par M. Gosseaume , à la même époque , 20*
- Discours prononcé par le même , à la rentrée de l'Académie , à la suite des vacances , 23*
- Observations sur les changements qui s'introduisent dans le langage français ; par le même , 30*
- Traduction , en vers français , du poëme intitulé : Monita amoris virginei ; par le même , 35*
- Mémoire sur les opinions religieuses dans le département de la Seine-inférieure ; par M. Beugnot , 34*
- Fragments d'un ouvrage relatif à quelques victimes de la révolution ; par le même , ibid.*
- Supplément aux ouvrages de Placcius et de Mylius , concernant les auteurs pseudonymes , 35*
- Projet d'une Notice générale raisonnée de toutes les flores qui ont paru jusqu'à ce jour , ibid.*
- Description du groupe appelé le Taureau de Farnèse ; par M. Descamps , ibid.*
- Mémoire sur les monuments numismatiques ; par M. de Saint-Victor , 36*
- Notices historiques sur MM. Aubert et Broche ; par le même , 37*
- Traduction en prose d'un poëme latin d'Abraham Remy ; par le même , ibid.*

<i>Notice sur la personne et les ouvrages d'Abraham Remy ; par M. de Couronne ,</i>	57
<i>Prospectus d'un cours de dessin , de peinture et d'architecture ; par MM. Vauquelin et Desoria ,</i>	ibid.
<i>Mémoire sur l'abus de certains mots nouveaux introduits depuis quelque temps dans la langue française ; par M. d'Ornay ,</i>	58
<i>Imitation en vers d'un poëme de Gray ; par M. Noël ,</i>	ib.
<i>Observations bibliographiques sur le speculum historique et le livre de Civitate dei ; par M. Gourdin ,</i>	ibid.
<i>Dissertation sur l'origine de l'écriture alphabétique , par le même ,</i>	39
<i>Aspistius , ou le Favori , conte moral ; par un Académicien résident ,</i>	59
<i>Considérations sur la musique ; par M. Boistard de Glanville ,</i>	40
<i>De l'influence de la poésie sur le moral des peuples ; par le même ,</i>	43
<i>Fables ; par M. Formage ,</i>	47
<i>Essai d'un cours abrégé de Grammaire générale ; par M. Bignon ,</i>	ibid.
<i>Divers ouvrages ; par M. Boinvilliers ,</i>	47
<i>Description topographique du royaume de poésie ; par le même ,</i>	48
<i>Discours sur l'utilité et les charmes de l'étude ; par M. Gosseaume ,</i>	50
<i>NOTICE sur différents membres de l'Académie , dé-</i>	

<i>cédés depuis sa suppression jusqu'à son rétablissement ; par M. Gourdin ,</i>	54
<i>NOTICE biographique sur M. Lebrument ; par M. Vauquelin ,</i>	61
<i>NOTICE biographique sur Madame du Bocage ; par M. Gourdin ,</i>	66
<i>PRIX proposés pour l'an 13 (1805) ,</i>	72

S C I E N C E S E T A R T S .

<i>RAPPORT fait par M. Vitalis ,</i>	73
--------------------------------------	----

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

<i>Essai sur la nature et les propriétés des nombres ; par M. l'abbé Jamard ,</i>	75
<i>Eléments d'arithmétique ; par M. Periaux ,</i>	77
<i>Essais de géométrie ; par M. Oursel ,</i>	ibid.
<i>Mémoire sur la force active ; par M. Pouchet ,</i>	78
<i>Mémoire concernant les observations à faire sur les marées ; par M. Lévêque ,</i>	ibid.
<i>Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne et des côtes de Hollande , du Jutland et de Norwège ; par le même ,</i>	ibid.
<i>Notice sur l'aréométrie ; par M. Decroizilles aîné ,</i>	79
<i>Observations sur l'ascaride du clupé hareng ; par M. Noël ,</i>	81
<i>Histoire naturelle des deux éléphants du Muséum de Paris ; par M. Houel ,</i>	82
<i>Flore du département de l'Orne ; par M. Renault ,</i>	ibid.

<i>Catalogue des plantes décrites dans la flore d'Abbeville ; par M. Boucher ,</i>	85
<i>Observations sur le Brucea antidysenterica et sur une nouvelle espèce d'Ibérides ; par M. Guersent, ibid.</i>	
<i>Mémoire sur la réforme des plantes crucifères ; par M. Degland ,</i>	86
<i>Traduction de l'introduction du genera plantarum de Jussieu ; par M. Robert ,</i>	88
<i>Mémoire sur la cristallisation de l'acide phosphorique ; par M. Vitalis ,</i>	89
<i>Procédé nouveau pour fabriquer en grand le sulfate de fer ; par le même ,</i>	95
<i>Procédé découvert par M. Bralle , pour le rouissage du chanvre ,</i>	94
<i>Rapport sur une Question de Chimie légale ; par M. Vitalis ,</i>	95
<i>Ouvrages de chimie envoyés par M. Monnet ,</i>	97
<i>Observations sur le catarrhe épidémique qui a régné pendant le printemps de l'an 11 ; par M. Gosseume , ib.</i>	
<i>Observations médicales sur l'influence des maladies du crâne , des meninges et du cerveau , dans certaines aliénations mentales ; par M. Behn ,</i>	99
<i>Essai historique et critique sur David ; par M. Godfroy ,</i>	102
<i>Mémoire pour servir à l'histoire de la nécrose ; par M. le Maire-Ternante ,</i>	106
<i>Ouvrages divers sur l'anatomie et la médecine , présentés à l'Académie ; par M. Vigné ,</i>	108
	<i>Pièces</i>

- Pièces d'anatomie artificielle ; par M. Laumônier ,* 108
- Essai sur l'agriculture et le commerce des Isles de France et de la Réunion ; par M. Frédéric Descroizilles ,* 109
- Traité sur les pépinières et sur les arbres pyramidaux , appelés quenouilles ; par M. Calvet ,* 110
- Echantillon de la résine fournie par les pins plantés sur les Dunes du Golfe de Gascogne , envoyé par M. Brémontier ,* 111
- Mémoire sur la nature des Marnes dites d'engrais ; par M. Vitalis ,* *ibid.*
- Rapport sur un mécanisme particulier imaginé par M. Maizieres pour la filature continue ; par le même ,* 114
- Rapport sur une machine à filer le coton , exécutée par M. Lecardonnel ,* *ibid.*
- Système général de numéros pour les fils , et spécialement pour les fils de coton ; par M. Lafontaine-Fleulard fils ,* 116
- Perfectionnement de la pompe vulgairement appelée seringue ; par M. le Brument ,* 118
- Rapport sur les améliorations qui s'opèrent dans l'établissement de Rambouillet ; par M. l'abbé l'Alle-
mant ,* 119
- Rapport sur diverses questions relatives aux abeilles ; par M. Noël ,* 121
- Mémoire sur la rareté du bois ; par M. Aviat ,* 122

<i>Réflexions sur la réorganisation des haras ; par M. Maleden ,</i>	124
<i>Annuaire Statistique du département de la Seine-Inférieure ; par M. Vitalis ,</i>	125
<i>Mémoire sur les moyens de se procurer des renseignements exacts sur ce qu'était la Statistique d'un département pendant l'année précédente ; par M. l'abbé Jamard ,</i>	126
<i>NOTICE biographique sur M. Balliere ; par M. Gossaume ,</i>	127
<i>— Sur M. de Machy ; par M. Robert ,</i>	143
<i>PRIX proposés pour l'an 13 (1805) ,</i>	154

Fin de la Table.